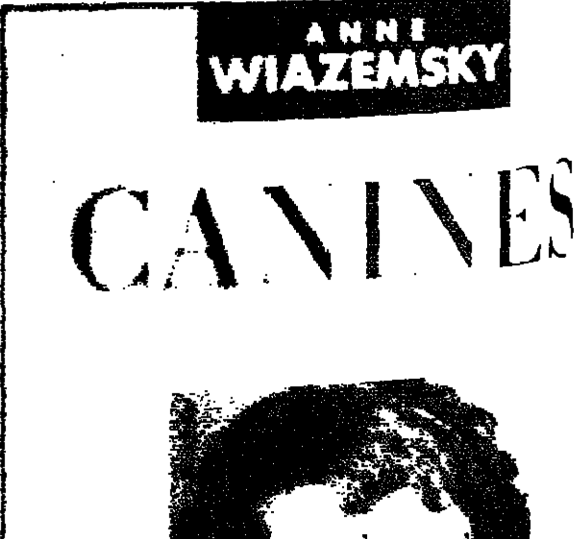
Pierre Lepape

'artiste croque-morts





Heures locales / Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15136 – 7 F – DIMANCHE 26 – LUNDI 27 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le retour du sourire khmer

« RIEN n'est jamais acquis à l'homme », a chanté le poète... Mais il faut reconnaître qu'après une périodée d'incertitude, l'ONU a fait du bon travail au Cambodge. C'est un pays transformé qu'elle a remis à ses habitants le 24 septembre, dernier jour officiel de sa mission dans un Etat qui était « entré en tragédie » en 1970 avec l'éviction de Norodom Sihanouk par une droite sous influence américaine, et plus encore après la victoire des hommes de Pol Pot en 1975, sans oublier, en 1978, l'invasion des troupes de Hanoï, prélude à une guérilla de dix ans. Déjà, les Khmers ont un peu retrouvé de ce sourire qui, naguère, était tenu pour un de leurs charmes. La France, qui a pris une part importante au processus, ne peut que s'en réjouir.

Un pays déchiré entre ses factions, au point d'apparaître voué à l'absorption par ses voisins indochinois, renaît sur des bases démocratiques : une assemblée élue par plus de 90 % de la population a adopté une Constitution ; une monarchie parlementaire est en place, dont le titulaire, Norodom Sihanouk, jouit à l'évidence du soutien de ses compatriotes ; une population est à nouveau réunie, après le rapatriement des 350 000 réfugiés qui croupissaient à la frontière thaïlandaise.

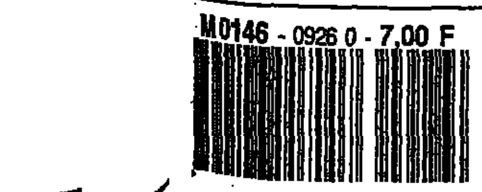
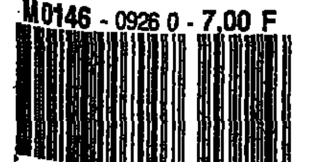
IL y a certes de l'ironie à ce retour en fanfare d'un homme dont les palinodies ont agacé tout le monde un jour ou l'autre, paré de surcroît d'un titre de « roi » qui a eu l'heur d'irriter les représentants de la première puissance du moment, les Etats-Unis. Au moins doit-on reconnaître à Sihanouk le mérite d'une vision qui, pour confondre son destin avec celui de son peuple, n'en a pas moins sauvé le Cambodge.

Tout est loin d'être joué, certes. Ainsi, malgré leur victoire électorale, les royalistes, emmenés par le prince Ranariddh, fils de Norodom Sihanouk, ont-ils dû accepter de gouverner en coalition – une formule nécessairement fragile – avec les néo-communistes de Hun Sen, puisque ceux-ci « tiennent » encore les forces armées et l'administration.

MAIS l'ombre la plus inquiétante est, bien sûr, celle projetée par les Khmers rouges. Politiquement annihilés par leur refus de participer à une consultation très populaire et contraints, dès lors, de mendier une position de « conseillers » auprès des nouvelles autorités, battus en août dans leur fief du Nord-Ouest par les troupes du gouvernement provisoire, puis affaiblis par quelque 2 000 défections ces dernières semaines, les gens du « Parti du Kampuchéa démocratique », comme ils s'entêtent à se nommer, ne font plus très bonne figure.

Mais les chefs et les cadres moyens des Khmers rouges, haïs de leurs concitoyens, ne sont sans doute pas prêts à désarmer. Ils demeurent, ainsi, en embuscade. Ils seront sans doute prompts à mettre à profit les faiblesses du nouveau régime, à dénoncer l'éventuelle – et hélas ! probable – corruption de dignitaires, à attiser les déceptions populaires qui ne manqueront pas dans un pays accablé par la pauvreté. Raison de plus pour que les Nations unies ne s'arrêtent pas en si bon chemin, et prolongent, comme elles l'ont d'ailleurs promis, leur action politico-militaire des dix-huit derniers mois par une substantielle assistance économique.

Lire nos informations et le portrait du prince Ranariddh par Jean-Claude Pomonti page 5

M0146 - 0926 0 - 7,00 F

Détente à Johannesburg

Un Etat afrikaner est en discussion

En visite aux Nations unies, Nelson Mandela président du Congrès national africain (ANC) a demandé la levée des sanctions économiques encore en vigueur contre l'Afrique du Sud. Le même jour, à Johannesburg, l'ANC a confirmé qu'elle était en discussion avec le Front du peuple afrikaner (AVF, regroupant une vingtaine d'organisations blanches d'extrême droite) pour examiner sa revendication d'un « Etat afrikaner » et « satisfaire les intérêts du peuple sud-africain tout entier ».

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dans le climat tendu qui caractérise les relations du Congrès national africain (ANC) avec l'extrême droite blanche, la rencontre entre une délégation du Front du peuple afrikaner (AVF) et le mouvement de Nelson Mandela était *a priori* hautement improbable. Elle a pourtant eu lieu, à la demande, semble-t-il, du chef de l'AVF, le général Constand Viljoen qui, depuis la mi-août, aurait vu une demi-douzaine de fois des représentants de l'ANC conduits par Nelson Mandela et Thabo Mbeki, respectivement président et président national du mouvement.

Le communiqué conjoint, rendu public vendredi 24 septembre, ne s'étend pas sur les circonstances de ces entretiens, qui auraient eu lieu dans une atmosphère *« de franchise, de respect mutuel et de sincérité »*, dans le but d'éviter des *« affrontements, voire une guerre qui ne serait dans l'intérêt d'aucune des parties, ni dans celle du pays »*.

Les discussions, provoquées dans le souci de *« ne négliger aucun moyen pacifique qui permette d'éviter les violences et l'anarchie »*, auraient porté sur *« un large éventail de problèmes concernant la situation politique en Afrique du Sud »* et, notamment, sur le désir de l'AVF de disposer d'*« un Etat clairement délimité où le peuple afrikaner* [pourrait] *vivre en tant que nation »*.

GEORGES MARION

Lire la suite et nos informations page 5

Tandis que les députés conservateurs restaient encerclés au Parlement

M. Eltsine a reçu le soutien des chefs d'Etat de la CEI

Alors que la Conférence constitutionnelle, composée de quelque six cents représentants des forces politiques, sociales et religieuses russes entamait ses travaux, les députés conservateurs hostiles à Boris Eltsine occupaient toujours, samedi matin 25 septembre, le Parlement privé de téléphone et d'électricité et encerclé, depuis la veille, par des troupes d'élite. M. Eltsine a exclu le recours à la force contre les frondeurs. D'autre part, le président russe a reçu le soutien des chefs d'Etat de la Communauté des Etats indépendants (CEI), réunis en sommet, vendredi à Moscou. A cette occasion, neuf des onze pays membres de l'ex-URSS ont signé un accord-cadre donnant naissance à une Union économique.

MOSCOU

de notre correspondant

« Vous savez, au moins, que le président, maintenant, c'est Routskoï ? L'officier de police ne bronche pas. *Pas la peine, lui, il obéit à Clinton... »* Devant ce qui fut l'une des « barricades » des défenseurs de la « Maison Blanche » (Parlement), mais que contrôle désormais la police, quelques dizaines de personnes invectivent les hommes en uniforme.

La pression monte. On pousse un peu, et les policiers, avec une grimace, finissent par laisser passer le groupe de sympathisants du Parlement qui veut aller rejoindre ceux qui campent depuis trois jours sous le balcon de la « Maison Blanche ». Un peu partout, des troupes du ministère de l'intérieur, casquées, armées, et vêtues de gilets pare-balles, ont pris position. A cette heure – vendredi en début de soirée, – il ne s'agit encore que de dissuader et sans doute de faire peur. Mais dans la nuit, quelques incidents éclateront, et samedi matin, le bouclage sera hermétique : les hommes de la division Dzerjinski font étalage de leur force. Pas question de laisser les « anti-eltsiniens » profiter du week-end pour aller réconforter les occupants de la « Maison Blanche », qui ont passé la nuit à la chandelle. Les générateurs, apparemment, ont cessé de fonctionner. Et, très mauvais pour le moral des troupes, déjà épuisées par le manque de sommeil, il n'y a plus grand-chose à manger. Même les journalistes, désormais, ne passent plus. Seuls sont encore autorisés à franchir les barrages ceux qui, selon la version officielle, ne sont pourtant plus que des citoyens comme les autres : les « ex-députés ». Boris Eltsine lui-même avait assuré, la veille, qu'il n'y aurait pas d'*« assaut »* contre le Parlement. Mais il avait aussi donné l'ordre de confisquer leurs armes aux défenseurs de la « Maison Blanche ».

A cette heure là, en fait, les kalachnikov avaient disparu, remisées à l'intérieur du bâtiment, mais prêtes à être utilisées. Le ministre de l'intérieur, le général Viktor Erine, se déclarait lui aussi favorable à l'utilisation de *« moyens pacifiques »*, non sans ajouter, dans un interview à la radio russe : *« Les opérations de force ont aussi leurs partisans, mais je ne pense pas que le moment soit encore venu. »*

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Un grand marché nord-américain

L'Accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada « est inévitable », nous déclare le président du Mexique

Le président mexicain, Carlos Salinas de Gortari, est en visite en Europe afin de renforcer les liens politiques et commerciaux entre son pays et le Vieux continent. M. Salinas a accordé à Bruxelles un entretien au « Monde », dans lequel il insiste sur le grand dessein de son mandat : faire entrer dans la réalité l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA), qui doit créer, à partir de l'an prochain, un vaste marché commun de 370 millions de consommateurs entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Dans l'esprit du président mexicain, l'ALENA doit rendre irréversibles les réformes libérales qu'il a entreprises depuis son élection, en 1988, qui rompent avec la tradition à la fois dirigiste et protectionniste de son pays. Le Canada a été le premier à ratifier l'ALENA. Le traité va être prochainement examiné par le Congrès des Etats-Unis et, s'il passe cette épreuve difficile, le vote du Parlement mexicain n'étant ensuite qu'une formalité, entrer en application le 1er janvier 1994. Mais l'opinion américaine est réticente. Pour beaucoup d'Américains, surtout parmi les travailleurs les moins qualifiés, l'ALENA risque de faire fuir les emplois au sud du rio Grande, là où les salaires sont cinq fois inférieurs à ceux du nord et les normes anti-pollution nettement moins bien respectées.

Un échec de l'ALENA devant le Congrès des Etats-Unis signifierait un grave revers personnel pour le président Salinas. Actuellement, un vote positif du Sénat paraît probable, mais la situation est nettement plus incertaine à la Chambre des représentants, où Richard Gephard, leader de la majorité démocrate, vient de faire connaître publiquement son opposition. Que ferait donc M. Salinas si son grand projet se brisait sur les marches du Capitole ?

« Pour nous, l'ALENA est inévitable dans la mesure où le Mexique et les Etats-Unis ont déjà des rapports commerciaux très intenses. Ce traité représente l'avenir. Le monde va vers une plus grande intégration économique. Nous sommes favorables au succès des négociations du GATT, et l'ALENA est le volet régional de l'accord commercial global que nous poursuivons de nos vœux », répond le président mexicain.

Le ton a pourtant un peu changé depuis cet été. *« Nous avons un très large éventail de réformes économiques, politiques et sociales, et l'ALENA est seulement un élément de ce cadre général. »*

DOMINIQUE DHOMBRES et MARTINE JACOT

Lire la suite et nos informations pages 4 et 5

Des sans-abri provisoirement relogés grâce à l'abbé Pierre



page 8

Les plans de la mort

A l'aide des archives du KGB, un historien français démonte la « machinerie du meurtre de masse », autrement dit les camps d'extermination créés par les nazis.

page 7

La GMF va mal

La Garantie mutuelle des fonctionnaires serait en passe de manquer de fonds propres. Un plan de sauvetage est à l'étude, sur fond de mise en cause de son président, Jean-Louis Pétriat.

page 16

Alain Carignon invité du « Grand jury RTL–le Monde »

Alain Carignon, ministre de la communication, est l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand jury RTL–*le Monde* », dimanche 26 septembre à 18 h 30.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 9 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD, Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA, Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi

15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a vingt-cinq ans

Le massacre des étudiants à Mexico

par Bertrand de la Grange

VINGT-CINQ ans après les tragiques événements qui firent, le 2 octobre 1968, plus de trois cents morts au cours d'une manifestation d'étudiants en plein cœur de la capitale, les Mexicains s'interrogent encore sur les raisons du massacre de la place des Trois-Cultures.

La décision avait-elle été prise froidement par le président Gustavo Diaz-Ordaz et son ministre de l'intérieur, Luis Echeverria, qui voulaient un retour à l'ordre avant l'ouverture des Jeux olympiques, le 12 octobre ? Ou bien l'armée et la police, du fait de leur présence massive sur les lieux du meeting, avaient-elles provoqué involontairement la confusion qui allait les amener à tirer sur la foule ?

Guet-apens ou accident ? Les deux thèses seront analysées par la Commission de la vérité, récemment créée par une vingtaine d'intellectuels décidés, un quart de siècle plus tard, à obtenir enfin l'ouverture des archives sur cette période troublée. « *La blessure est encore ouverte*, soutient l'historien Lorenzo Meyer. *L'Etat doit donner une explication aux citoyens pour justifier la mort de tant de personnes innocentes : la société, le gouvernement étaient-ils en danger ? Il ne s'agit pas de rechercher des coupables ni de les juger. La société a besoin de savoir, de connaître son Histoire, pour progresser et pour que cela ne se reproduise plus.* »



D.R.

Mexico, 2 octobre 1968 : les blindés occupent le « Zocalo » pour empêcher les étudiants d'atteindre le Palais national.

Le doute est levé depuis longtemps sur les véritables coupables, et le président Diaz-Ordaz avait accepté, un an après les faits, d'en assumer toute la responsabilité . Aujourd'hui, l'ancien président du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929), Alfonso Martinez, reconnaît que la thèse officielle de la « *conspiration internationale* » communiste défendue à l'époque par les autorités était fausse et que le gouvernement a fait usage d'une « *force excessive* ». « *Certains secteurs du pouvoir*, ajoute-t-il, *étaient opposés au dialogue avec les étudiants. Mais il est encore trop tôt pour révéler des noms.* »

« Une fête permanente »

Tout avait pourtant si bien commencé... Dans la foulée des grands mouvements qui avaient secoué l'Europe et les Etats-Unis au cours du premier semestre de 1968, les étudiants mexicains n'avaient pas voulu être en reste. La répression exercée lors d'une manifestation en faveur de la révolution cubaine, le 26 juillet, accélère le processus de mobilisation des étudiants, qui décident de se mettre en grève. Les organisations de gauche – le Parti communiste est clandestin – participent au mouvement dans la mesure de leurs faibles moyens et lui donnent un contenu plus politique.

« *C'était avant tout un mouvement libertaire, une fête permanente*, rappelle un des dirigeants de l'époque, Marcelino Perello. *Nous partagions une idée avec les jeunes Français, les Berlinois et les étudiants américains : le meilleur gouvernement est celui qui n'existe pas.* » Le gouvernement mexicain prit la menace très au sérieux lorsque plusieurs centaines de milliers de jeunes et de moins jeunes marchèrent jusqu'au « Zocalo », l'immense place où se trouve le Palais national. Les manifestants venaient de rompre le tabou qui interdisait la contestation sous les fenêtres du président.

La fête allait se terminer dans le sang quelques semaines plus tard sur une autre place mythique, construite sur les ruines de l'imposant marché aztèque de Tlatelolco, « *lieu géographique des grandes tragédies mexicaines* ». Déjà en 1521, au cours du siège de Tenochtitlan par les conquistadors, les Aztèques avaient immolé des prisonniers espagnols sur la pyramide de Tlatelolco qui se trouve aujourd'hui au centre de la place des Trois-Cultures, baptisée ainsi en référence au Mexique « à trois étages » (précolombien, hispanique et ère moderne).

« *Le verdict populaire est clair : les forces de l'ordre ont massacré des centaines de civils parce que le gouvernement tenait absolument à organiser des Jeux olympiques « propres ».* » L'auteur de cette remarque, Luis Gonzalez de Alba, représentait la faculté de philosophie et de lettres au sein du Conseil national de grève (CNH, selon le sigle espagnol) qui allait tenir le pays en haleine pendant quatre mois, organisant des manifestations de plus en plus gigantesques dans les rues de la capitale.

« *Je ne crois pas pour autant*, ajoute-t-il, *que l'armée avait reçu l'ordre de faire un massacre. Tout indique que l'objectif des troupes était de disperser brutalement les quelque dix mille personnes réunies le 2 octobre, vers 17 h 30, sur la place de Tlatelolco et d'arrêter les dirigeants du CNH qui occupaient la tribune installée sur la galerie du troisième étage de l'immeuble Chihuahua, face à l'esplanade. Quitte à ce qu'il y ait quelques morts, car je suis convaincu que l'armée avait carte blanche pour mener à bien cette opération.* »

L'importance des forces déployées – cinq mille policiers et soldats, trois cents tanks, véhicules blindés et transports de troupes – confirme que le pouvoir avait décidé de frapper très fort pour mettre un terme définitif à l'agitation. En arrivant sur la place, plusieurs dirigeants estudiantins avaient constaté la présence anormalement élevée des forces de l'ordre. Craignant une provocation, ils avaient décidé d'annuler la marche prévue ce jour-là en direction des installations de l'Institut polytechnique, occupé par l'armée.

La mission du bataillon « Olimpia »

Les événements allaient pourtant se précipiter. Au moment précis où un étudiant annonce l'annulation de la marche – il est un peu plus de 18 heures et la nuit commence à tomber – un hélicoptère surgit au-dessus de la foule et lâche deux feux de bengale. C'est le signal. Les premiers coups de feu retentissent, provoquant la panique sur la place, malgré les appels au calme lancés de la tribune. Simultanément, des hommes en civil, cachés jusqu'alors dans les apartements de l'immeuble, surgissent sur la tribune, revolver au poing et gant blanc dans l'autre main en signe de reconnaissance.

Le bataillon « Olimpia », un corps d'élite créé pour assurer la sécurité pendant les Jeux, passe, pour la première fois, à l'action. Sa mission : arrêter les dirigeants estudiantins. « *J'ai vu les hommes de l'« Olimpia » tirer, depuis la tribune, quelques coups de feu au hasard dans la foule pour terroriser les gens*, raconte Luis Gonzalez de Alba. *L'armée, qui encerclait les manifestants et avait commencé à avancer sur la place, a semblé surprise par les tirs et a aussitôt riposté, provoquant un certain flottement dans les rangs du bataillon Olimpia. J'ai eu l'impression que l'armée n'était pas au courant de l'opération secrète menée par ce bataillon, ce qui expliquerait la confusion et l'ampleur du massacre. Le fait que le général José Hernandez, qui commandait les troupes régulières, ait été blessé dès les premières minutes de l'affrontement semble confirmer cette hypothèse.* »

La version officielle, complaisamment reprise par la quasi-totalité des journaux du 3 octobre, affirme pourtant que le général est tombé sous le feu des « francs-tireurs » installés sur le toit des immeubles entourant la place. Sous la torture – les simulacres d'exécution et de castration furent largement utilisés – quelques étudiants « avoueront » qu'ils disposaient d'armes. Ils donneront même les noms de certains dirigeants politiques, y compris de la formation au pouvoir, qui auraient participé à un « *complot visant à renverser le régime* ». Ces « aveux » ne convaincront personne.

Des blessures à la baïonnette

La plupart des témoignages sur cette période concordent en effet : le mouvement étudiant était fondamentalement pacifique et les quelques armes saisies à l'issue de la fusillade – appartenaient-elles vraiment aux étudiants ? – étaient insignifiantes face à la force de feu des troupes régulières qui firent usage de mitrailleuses lourdes et même d'un bazooka.

Il y a plus troublant encore. Selon le quotidien *Universal* du 4 octobre, les autopsies pratiquées par les médecins légistes officiels montrent que « *la plupart des victimes (y compris des enfants) sont décédées des suites de blessures infligées par les baïonnettes des soldats ou par des coups de feu tirés à très courte distance* ».

Pourquoi cet acharnement ? « *La remise en question de l'autorité du président et du pouvoir absolu de l'Etat était intolérable pour les dirigeants du pays qui n'étaient pas habitués à la contestation. Tout cela devait justifier le massacre du 2 octobre* », soutient Raul Alvarez, à l'époque délégué de l'Institut polytechnique au CNH et aujourd'hui député du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche).

Le grand écrivain Octavio Paz compare le massacre des étudiants à une « *vengeance divine* », ordonnée par le « tlatoani » (empereur aztèque et, par extension, le président de la République) dont les étudiants avaient osé contester le pouvoir « magique ». Atterré par la tragédie de Tlatelolco, le futur Prix Nobel de littérature démissionna de son poste d'ambassadeur à New-Delhi. Ce fut la seule personnalité du régime à protester ouvertement. « *Pourquoi ce massacre ?* écrivit-il cinq ans plus tard dans les colonnes du quotidien *Excelsior*. *Depuis 1968, les Mexicains se posent la question. Tant qu'il n'aura pas la réponse à cette question, le pays ne retrouvera pas la confiance dans ses dirigeants et dans ses institutions.* »

Octavio Paz s'insurge face à la « *surdité et à l'aveuglement* » du pouvoir qui refuse obstinément de répondre aux demandes, pourtant « modérées », des étudiants. Après tout, « *ils veulent ce que tous les Mexicains désirent depuis la Révolution de 1910 : la démocratisation (...). La pauvre Révolution a été victime d'une double confiscation : la confiscation par le parti gouvernemental, qui a plus d'une ressemblance avec les bureaucraties d'Europe de l'Est ; et la confiscation économique et sociale par une oligarchie financière étroitement liée aux multinationales américaines.* »

Les masques tombent. La dictature camouflée sous un discours « révolutionnaire » et des institutions faussement démocratiques – la contradiction est inscrite dans le nom de la formation au pouvoir, le parti « révolutionnaire institutionnel » – apparaît sous son vrai jour. L'alternance au pouvoir est un leurre (c'est encore le cas aujourd'hui) et les élections sont de simples formalités, un rituel destiné à confirmer tous les six ans la victoire du candidat officiel.

La revanche des classes moyennes

La même constatation s'applique au plan social. De 1945 à 1968, le taux moyen annuel de croissance du produit national brut est exceptionnellement élevé : 6 %. Mais le pouvoir d'achat des salariés baisse pendant la même période ! Le taux de croissance démographique, 3,6 % par an, l'un des plus élevés de la planète, n'explique pas tout. L'enrichissement spectaculaire d'une petite minorité, qui contrôle également le pouvoir politique et n'hésite pas à recourir à la répression, se fait au détriment des secteurs les plus pauvres, tandis qu'une classe moyenne, en plein développement, exige sa part de la richesse nationale.

Ce sont précisément les enfants de cette classe moyenne qui, ayant accédé à l'Université, vont exprimer dans la rue leur frustration face à un système politique incapable de tenir compte de leurs aspirations. La répression brutale (les dirigeants du mouvement étudiant et plusieurs professeurs seront condamnés à de très lourdes peines de prison mais bénéficieront par la suite d'une amnistie) et la capacité du régime à récupérer les opposants en leur offrant des postes et des prébendes apaiseront finalement les jeunes rebelles.

Quelques-uns se joindront pourtant aux divers mouvements de guérilla qui feront parler d'eux dans les années 70, en particulier dans les montagnes de l'Etat du Guerrero, tout près de la célèbre station balnéaire d'Acapulco. Ils seront impitoyablement pourchassés et massacrés jusqu'au dernier, dans l'indifférence générale.

BIBLIOGRAPHIE

Seul ouvrage disponible en français : *Mexico, le pain et les jeux*, par Claude Kiejmann et Jean-Francis Held, Le Seuil, 1969. (Claude Kiejmann était la correspondante du *Monde* à Mexico en 1968.)

Il y a vingt-cinq ans

des étudiants à Mexico



Sarajevo entre instinctivement dans l'après-guerre

La relative détente que connaît la capitale bosniaque rend insupportable l'idée que la ville pourrait replonger dans le cauchemar de l'hiver dernier

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Dans des cours intérieures, dans des ruelles étroites, des terrasses de café se sont rouvertes. Des jeunes gens soigneusement habillés bavardent autour d'une bière ou d'un café, écoutent de la musique ou observent les passants, comme on le ferait dans une ville paisible. A l'une des tables, une jeune fille balafrée est assise sur un fauteuil roulant, sa jambe droite a été amputée. Mais, elle est là, dehors, sous le soleil éclatant de ces premiers jours d'automne.

Le répit de ces dernières semaines a encouragé les gens à sortir, à déambuler dans les rues, comme avant. Mais il ne s'agit encore que d'un sursis, qu'une balle, un obus peuvent interrompre à tout instant. Car dans cette prison à ciel ouvert qu'est Sarajevo, personne n'est jamais à l'abri du danger, le répit ne signifiant ici que moins d'une dizaine de civils tués par jour. Et si la vie paraît ainsi reprendre, c'est que les habitants de Sarajevo ont encore un recours contre la barbarie : sauver les apparences, rester dignes.

Comme le dit l'un d'entre eux, *« résister dans cette ville, c'est rester un être policé alors qu'on voudrait faire de vous une bête en cage »*, tenir la tête haute, jusqu'au jour où enfin on pourra sortir de chez soi sans être la cible d'un artilleur ou d'un franc-tireur. Ils s'intéressent à peine aux tractations en cours autour d'un plan de paix pour la Bosnie. Pour la plupart d'entre eux, il faut dire oui à la paix, tout de suite, et quel qu'en soit le prix. La relative détente de ces dernières semaines a rendu encore plus insupportable l'idée que la ville pourrait replonger dans le cauchemar de l'hiver dernier.

Les attaques ont diminué, l'eau, l'électricité et le gaz sont réapparus par intermittence, à tel point qu'à Sarajevo on parle des quinze premiers mois de siège comme de la guerre, et d'aujourd'hui comme de quelque chose qui n'est ni la guerre et ni la paix. *« Pendant la guerre, des mois durant, nous n'avons mangé que du riz et des pâtes sèches »*, raconte Lejla. Comme beaucoup, elle s'est organisée et elle récolte maintenant des tomates, des poivrons, des salades qu'elle a plantés sur son balcon. Dans quelques semaines, elle aura des pommes de terre et des oignons grâce à la parcelle qui lui revient sur l'aire de jeu située derrière l'immeuble. Son appartement, autrefois coquet, est encombré par des bidons d'eau et les murs du salon sont noircis par la suie du poêle à charbon qu'elle avait eu la chance de se procurer au début du siège. Quant elle ne l'allume pas, elle se sert, comme tout Sarajevo, du mini-poêle que l'on fabrique avec les grosses boîtes de conserve de l'aide humanitaire. Ceux qui ne savent pas le fabriquer peuvent l'acheter pour 10 deutschemarks (36 francs), c'est-à-dire deux mois de salaire.

Depuis un mois, les marchés du centre de Sarajevo sont bien approvisionnés mais les prix sont tellement exorbitants que les clients sont rares. A 40 francs, le kilo de tomates, d'oignons ou de pommes représente entre deux et trois mois de salaire. Et ceux qui ont encore des économies en devises, ou qui ont vendu quelques objets grâce aux milliers de petites annonces qui recouvrent les murs du centre-ville, préfèrent consacrer leur fortune à de la viande. Introuvable il y a encore quelques semaines, elle est réapparue sur les marchés quand les Serbes ont décidé de desserrer l'étau en laissant passer quelques marchandises en provenance des territoires qu'ils contrôlent.

Le cimetière du stade de Kosovo

Les bénéfices qu'ils en retirent ne sont pas négligeables puisque le prix de la viande est décuplé et que le kilo de café, qui coûte 30 francs sur les hauteurs de Sarajevo, se vend 500 francs dans la ville assiégée. La réouverture des petites échoppes dans le vieux quartier ottoman de Bascarsija, et de quelques magasins sur l'avenue Maréchal-Tito redonnent peu à peu vie à la ville. La rue piétonne, Vaso-Miskin, retrouve timidement ses airs d'avant-guerre. Profitant de ces journées de répit, des équipes déblaient les décombres d'édifices démolis par les obus, des ouvriers réparent les toits de tuiles de la vieille ville, d'autres désherbent les voies de tramways et les plus optimistes commencent à remplacer l'éternel plastique distribué par le HCR par des vitres en verre. La paix paraît à certains si proche qu'un officier de la FORPRONU, qui croyait qu'elle avait été signée, mardi dernier – comme il en fut un moment question – a fait démonter mercredi un mur de conteneurs qui protège un quartier des tirs des « snipers » serbes de Grbavica.

Un jour, cet officier étourdi retirera tous les conteneurs pour de bon, le siège de Sarajevo sera levé, ses habitants pourront librement sortir, s'envoler vers des contrées lointaines pour embrasser des proches qu'ils n'ont plus vus ni entendus depuis si longtemps, et l'on découvrira, au fond de cette cuvette tellement facile à encercler, une ville sans arbres, défigurée, torturée, une ville martyre mais qui aura trouvé en elle suffisamment de force pour ne pas devenir une ville fantôme. Elle renaîtra nécessairement, elle sera restaurée, certains quartiers seront rasés et reconstruits mais le stade de Kosovo restera ce qu'il est : un cimetière où sont alignés les milliers de victimes du siège, un immense cimetière où il ne reste plus guère de places.

FLORENCE HARTMANN

Le sommet de la CEI

Neuf Etats de l'ex-URSS ont approuvé un projet d'union économique

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Outre un incontestable succès politique pour Boris Eltsine, le sommet de la CEI qui s'est déroulé vendredi 24 septembre à Moscou aura peut-être marqué une date importante dans l'histoire de l'ex-URSS. Neuf des anciens Etats de l'empire soviétique (Russie, Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Tadjikistan, Ouzbékistan et l'Azerbaïdjan, qui a fait à cette occasion un retour remarqué dans la Communauté) ont en effet signé un accord-cadre devant donner naissance à une union économique, prémisse d'un marché commun. L'Ukraine et le Turkménistan ont demandé un statut de *« membre associé »* à cette future union. Quant à la Géorgie, qui n'a jamais voulu adhérer à la CEI, elle avait envoyé son premier ministre à Moscou pour participer au sommet en tant qu'observateur, signe d'une certaine détente dans les relations entre Moscou et Tbilissi.

Visant notamment *« la formation des conditions d'un développement stable de l'économie des pays signataires »* et la *« création par étapes d'un espace économique commun sur la base des relations d'une économie de marché »*, ce projet d'union économique prévoit notamment l'unification des législations douanières, l'instauration d'un tarif extérieur commun, la libre circulation des hommes et des capitaux, une politique coordonnée des transports, des communications et des investissements... Si les « Neuf » *« autorisent leurs citoyens à voyager sans visa dans l'espace économique commun »*, ils devront conclure *« des accords spécifiques réglementant la migration de la main d'œuvre »*.

En attendant la formation, par étapes, d'une *« union monétaire »*, prévoyant *« un système de cours flottant, la définition de marges de fluctuation entre les devises nationales et l'instauration d'un mécanisme de soutien des cours des devises »*, les pays signataires ont décidé de coordonner leur politique monétaire et financière et d'utiliser dans leurs relations *« un système multi-devises (...) fondé sur le rouble de la Fédération de Russie »*. Quant aux Etats qui utilisent aujourd'hui le rouble comme monnaie nationale – c'est-à-dire les neuf signataires moins l'Azerbaïdjan, le Kirghizstan et la Moldavie, qui ont créé la leur propre, – *« ils se soumettent à la tutelle de la banque centrale de Russie et s'engagent à suivre la politique budgétaire, financière et monétaire de la Fédération de Russie »*.

Il faudra, bien sûr, surmonter les embûches d'un long parcours pour mettre en pratique des engagements de ce type. Sans penser aux bouleversements politiques qui ne devraient pas manquer de se produire dans une zone encore si fragile et qui pourraient remettre en cause, dans l'un ou l'autre des pays partenaires, le fragile édifice imaginé à Moscou.

La Russie sort, en tout état de cause, gagnante de cette réunion. Après une reprise en main « politique » des pays de l'ex-empire, voilà donc que Moscou a donné l'impulsion décisive à un projet économique commun où la Russie – voir les clauses monétaires – se taille la part du lion.

JOSÉ-ALAIN FRALON

La CEI soutient Boris Eltsine

Suite de la *première page*

Quand jugera-t-on que *« le moment est venu »* ? Lorsque les députés, reconnaissant leur défaite, auront quitté la « Maison blanche » ? Vendredi, en séance, certains élus suggéraient d'organiser une *« sortie solennelle »*, *« dans l'honneur »*. Mais, en attendant, on discutait, presque comme d'habitude, pendant que au dehors, avec une infinie patience, les porteurs de drapeaux rouges – parfois des bambins sur les épaules de leurs parents – attendaient, buvaient du thé, se réchauffaient autour de petits feux de bois, écoutant la retransmission par haut-parleurs des débats, sans doute « démocratiques », mais assurément confus, qui se déroulaient à l'intérieur. La question essentielle était de savoir si, vu les circonstances, le Congrès devait lui-même convoquer des élections – aussi bien présidentielle que législatives. Les « durs » du Front de salut national étaient contre, considérant que c'était une *manière de plier devant le « coup d'Etat »*.

Et Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement, bataillait ferme pour appeler à un certain *« pragmatisme »*. Il faisait valoir que de nombreuses assemblées de régions avaient réclamé des élections simultanées, que l'opinion ne comprendrait pas que le Congrès décide de ne rien décider... Bref, même en état de siège, même à deux doigts de la défaite, les députés jouaient à leurs jeux favoris, et plus tard dans la nuit certains d'entre eux demanderaient même le remplacement de Rouslan Khasboulatov – qui est tchétchène – par *« un Russe »*. Il fallut l'intervention du « président en exercice », le général Routskoï, pour mettre un terme à ce débat-là, tandis qu'un vice-président du Parlement, M. Voronine, l'un des seuls à rester apparemment fidèle jusqu'au bout, déclarait que ce genre de distinctions ethniques était *« une honte pour la Russie »*.

Entre-temps, M. Khasboulatov avait réussi à faire voter la convocation d'une double élection *« au plus tard avant la fin du mois de mars »* après avoir précisé que la date exacte pourrait seulement être déterminée une fois la *« légalité »* rétablie dans le pays. En fait, c'est peut-être une manière de laisser ouverte la porte à un compromis que certains, et en particulier le président du Tribunal constitutionnel, Valeri Zorkine, croient toujours possible. Mais Boris Eltsine, porté par le succès, soutenu par l'Occident et par ses pairs des Etats voisins, ne semble pas d'humeur à composer. Il s'en tient, pour l'élection présidentielle, à la date qu'il a lui-même fixée, celle du 12 juin 1994, et affirme que des élections simultanées seraient *« dangereuses pour la Russie »*.

M. Khasboulatov a aussi solennellement déclaré que le Parlement et le « président en exercice » étaient totalement étrangers à l'incident sanglant qui, jeudi soir, a causé la mort de deux personnes (un milicien et une femme) devant un bâtiment de l'ex-état-major des forces unifiées de la CEI. Les députés ont observé une minute de silence à la mémoire des victimes. Mais, tout au long de la journée, les médias officiels avaient donné le retentissement maximum à cette affaire, dont Boris Eltsine lui-même a fait retomber la responsabilité sur *« les extrémistes encouragés par les dirigeants de l'ex-Parlement »*. Les *Izvestia* publient à la une une photo de la famille du milicien tué, sous le titre : « Gens de la Maison blanche, c'est ça que vous vouliez ? »

Les intéressés, par la bouche de M. Khasboulatov, peuvent bien affirmer que *« tout coup d'Etat fait des victimes, et que le sang retombe sur ses auteurs »*, la petite radio qui émet de temps à autres depuis la « Maison Blanche » est à peine audible. Sur le terrain de l'information, *au* moins, la victoire du camp présidentiel est à peu près totale.

JAN KRAUZE

UKRAINE : après plusieurs mois de paralysie

Le Parlement convoque des élections anticipées pour 1994

Confronté à une forte pression sociale et à une grave crise économique, le Parlement ukrainien a décidé, vendredi 24 septembre, de convoquer des élections législatives anticipées pour le 27 mars 1994 et une élection présidentielle pour le 26 juin (*le Monde* du 25 septembre). Seul le groupe communiste s'est opposé à cette proposition du président Léonide Kravtchouk, élu au suffrage universel en décembre 1991 en même temps que l'Ukraine déclarait son indépendance.

A la suite d'une grève générale dans le pays, en juin, les députés, élus en 1990 à l'époque soviétique, ont été forcés de convoquer un référendum de confiance au président et au Parlement. Mais ils se sont abstenus de l'organiser durant l'été, malgré des mises en garde des syndicats qui annonçaient une explosion sociale à l'automne.

Or, le référendum était à double tranchant et risquait de mettre au jour les divisions du pays. Les régions de Crimée et de l'Est voulaient en tirer parti pour poser la question de leur autonomie, et les communistes et socialistes pour remettre en cause les symboles de l'Etat indépendant.

En acceptant finalement d'annoncer des élections anticipées, le gouvernement espère mettre fin à la paralysie des pouvoirs qui se poursuit depuis le printemps et qui a été aggravée par la démission, mardi, du premier ministre, Léonide Koutchma. – *(AFP, Reuter.)*

Alors que M. Chevardnadze aurait quitté Soukhoumi

Des pourparlers de paix en Géorgie devraient s'ouvrir sous l'égide de l'ONU

Des négociations de paix pour tenter de trouver une solution au conflit sanglant entre la Géorgie et les séparatistes abkhazes, qui réclament l'indépendance de leur territoire, situé au nord-ouest du pays, devraient s'ouvrir le 30 septembre à Genève, a annoncé, vendredi soir 24 septembre, le porte-parole de l'ONU, Thérèse Gastaut. Ces pourparlers tripartites entre la Géorgie, les Abkhazes et la Russie, accusée par Tbilissi de soutenir les séparatistes, auraient dû commencer le 13 septembre, mais ont été ajournés en raison de l'escalade des combats autour de Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie.

L'ancien président géorgien, Zviad Gamsakhourdia, chassé du pouvoir en janvier 1992, est rentré, vendredi, en Géorgie, où il a exhorté ses partisans à obtenir *« la démission de la junte sanglante de Chevardnadze »*.

De son côté, le président Edouard Chevardnadze, avait, selon l'agence Interfax, quitté Soukhoumi dans la nuit de vendredi à samedi, pour une destination qui n'a pas été précisée. Se déclarant *« choqué »* par la situation en Abkhazie, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a demandé un rétablissement *« immédiat »* du cessez-le-feu. Quant aux Etats-Unis, ils ont condamné *« avec force »*, vendredi, les forces abkhazes, tenues responsables des récents affrontements, et notamment de la destruction, cette semaine, de trois avions civils au-dessus de Soukhoumi qui a fait plus de cent morts. – *(AFP, Reuter.)*

POINT DE VUE

Si la Géorgie tombe

par Lana Gogoberidze

NOUS, Géorgiens, sommes sur le point d'être détruits. Aujourd'hui, il n'est pas exclu que cesse d'exister un petit pays qui, il y a quelque temps encore, était un pays ouvert, gai, hospitalier, un pays avec une culture riche et ancienne, sa littérature, son théâtre, son cinéma plein d'humour et d'amour de la vie.

Notre malheur, c'est d'être petits et d'avoir un voisin grand, puissant et plein de contradictions. L'Occident nous a toujours perçus dans l'ombre de ce grand voisin. Et pour ceux qui sont dans l'ombre, il est toujours difficile de clarifier les choses. Je voudrais quand même essayer. Ce qui se passe en Géorgie n'est pas un conflit avec la minorité abkhaze. C'est un conflit entre la démocratie et l'extrémisme, entre la tolérance et le fanatisme. L'autre jour, près de Soukhoumi, on a pris vingt combattants : un seul était abkhaze, les autres russes ou tchétchènes. Ceux qui se battent contre la Géorgie sont des extrémistes abkhazes et, avec eux, la partie conservatrice de la Russie, les militaires qui ne peuvent pardonner la désintégration de l'Union soviétique, le Parlement à majorité communiste.

Si la Géorgie tombe, ce sera la première victoire de la Russie réactionnaire, qui déclenchera le même processus dans toute l'ex-URSS.

Je trouve symptomatique qu'au même moment à Moscou se rassemblent contre Eltsine tous ceux qui, hier, luttaient contre la Géorgie, par la parole ou par la force : le général Routskoï qui, il y a quelques mois, disait qu'il fallait envoyer une escadrille bombarder Tbilissi, Khasboulatov, selon lequel l'amitié de Eltsine et Chevardnadze a coûté cher à la Russie, la majorité du Parlement russe, qui a voté plusieurs résolutions contre la Géorgie.

Avant-hier, les forces démocratiques de Géorgie se sont rassemblées devant l'ambassade de Russie à Tbilissi pour manifester leur solidarité avec Eltsine et la Russie démocratique. Le Parlement géorgien n'a pas encore réagi : il ne peut communiquer avec son président, qui ne quitte pas Soukhoumi assiégée. La ville est bombardée sans relâche. Chevardnadze se sacrifie, au sens propre du terme. Aujourd'hui cet homme, qui a tant fait pour la fin de la guerre froide, et son pays ont besoin d'aide. Pour lui et pour la Géorgie, c'est une question de vie ou de mort.

Chevardnadze vient de lancer un appel à tous ses amis et aux amis de son pays, pour qu'en Géorgie triomphent la raison et la tolérance, pour que ce petit pays devienne l'appui de la démocratie dans le Caucase. Puisse-t-il être entendu.

▶ Lana Gogoberidze est cinéaste et député au Parlement de Tbilissi.

PROCHE-ORIENT

Alors que le Fath a reçu l'ordre d'arrêter les hostilités

L'assassinat d'un Israélien près de Tel-Aviv est revendiqué par le mouvement Hamas

Le corps d'un Israélien tué à coups de couteau a été retrouvé, vendredi 25 septembre, au nord de Tel-Aviv et son assassinat a été revendiqué par un tract laissé sur place par le mouvement intégriste Hamas, a indiqué un porte-parole de la police.

La victime, Ygal Waknin, âgé de vingt et un ans, aurait été tuée mercredi, alors qu'elle conduisait un tracteur dans les vergers de la ville de Batzna, au nord de Tel-Aviv. Il s'agit du premier Israélien assassiné depuis la signature à Washington, le 13 septembre, de l'accord entre Israël et l'OLP sur la mise en place d'un « autogouvernement » dans les territoires occupés.

Par ailleurs, selon un responsable du groupe armé des « Faucons » du Fath, les activistes armés de l'OLP ont reçu de Yasser Arafat l'ordre de cesser toutes opérations militaires contre l'armée israélienne. *« Nous respectons la décision du président Arafat »*, a déclaré Hicham Jouda. Selon lui, les meurtres de Palestiniens soupçonnés de collaboration avec l'Etat juif ont également cessé, *« mais les interrogatoires de suspects continuent »*. Il a appelé les soldats israéliens à *« respecter la décision de leurs dirigeants »* et à arrêter la chasse à l'homme contre les « Faucons ». – *(AFP.)*

□ **ARABIE SAOUDITE : quatre personnes ont été décapitées.** – Deux Saoudiens, condamnés l'un pour viol et l'autre pour meurtre, ont été décapités au sabre, vendredi 24 septembre, sur la place publique dans la région de La Mecque, a annoncé le ministère de l'intérieur. L'agence saoudienne SPA a annoncé de son côté la décapitation au sabre, à Ryad, d'un Pakistanais et d'un Afghan, condamnés pour trafic de drogue. Soixante-dix personnes ont été exécutées pour divers crimes de droit commun en Arabie saoudite depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

Le débat sur l'ALENA aux Etats-Unis et la visite

L'Accord de libre-échange nord-américain oppose l'opinion publique américaine à l'« establishment »

WASHINGTON

de notre correspondant

Réunions publiques, batailles d'éditorialistes, prises de position des « gourous » de l'économie, mobilisation à la Maison Blanche, au Congrès, dans les partis, les syndicats : le débat sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), que Washington a conclu avec le Canada et le Mexique, divise profondément les États-Unis.

La perspective d'un grand marché nord-américain réveille des peurs qui ne sont pas sans rappeler celles des Européens face au traité de Maastricht. Le débat sera au cœur de la vie politique dans les semaines à venir, le temps pour la Chambre des représentants et le Sénat de se prononcer sur un traité, déjà signé par les chefs d'Etat et de gouvernement des trois pays, mais qui rencontre ici une farouche opposition. En principe, le traité doit entrer en vigueur le 1er janvier 1994. L'enjeu est considérable : il s'agit de la constitution en quinze ans, par suppression progressive des barrières tarifaires et autres, d'un immense marché commun de quelque 370 millions de consommateurs.

Avec Bill Clinton, tous les anciens présidents – le démocrate Carter, les républicains Bush, Ford, Nixon, Reagan – estiment que l'ALENA représente un moment-clé des relations inter-américaines. Plus encore, ils y voient un test de la capacité des États-Unis à affronter la compétition économique du XXIe siècle.

Le président Clinton expliquait récemment : *« D'une manière fondamentale, ce débat sur l'ALENA est un débat entre, d'une part, notre capacité à nous adapter aux changements en cours, à créer les emplois de demain et, d'autre part, notre résistance au changement dans l'espoir de préserver les structures économiques d'hier. »* Dans une démarche inhabituelle pour une corporation plutôt querelleuse, les trois cents plus importants économistes du pays ont fait savoir qu'ils soutenaient le président et l'ALENA.

Seulement, pour le malheur de cet « establishment » éclairé, le pays est sceptique. Dans les sondages, la moitié des Américains disent ignorer ce qu'est exactement l'ALENA. Parmi ceux qui savent, une très nette majorité est opposée au traité. Pour les Américains, l'affaire se résume à un seul critère : *jobs* (emplois). Ils n'entendent pas d'autres arguments : le traité se traduira-t-il par une amélioration de la situation de l'emploi ?

Un sentiment d'insécurité

A en croire tous les sondages, ils ont répondu par la négative : le traité va coûter plus d'emplois, pensent-ils, qu'il n'en créera. D'où leur opposition. D'où une division sans précédent au sein de la majorité démocrate, et un pari d'autant plus difficile pour M. Clinton. En toile de fond, induits par les difficultés économiques de l'heure, il y a un sentiment d'insécurité et une grande méfiance à l'égard de la mondialisation de l'économie. Ce sentiment est entretenu par les vagues de licenciements auxquelles procèdent les grandes entreprises. A tort ou à raison, l'ouverture des marchés est tenue pour principal responsable de la situation de l'emploi. L'opinion doute des bienfaits d'un libre-échangisme auquel elle impute une partie de la précarité économique actuelle.

L'opinion publique est, en ce sens, contre les « experts », contre l'establishment politique et économique du pays. La ligne de fracture entre les « pour » et les « contre » va au-delà des divisions partisanes, ou d'un clivage droite-gauche. L'affaire oppose les « élites » – républicaines et démocrates – à une majorité d'Américains.

Les sondages le disent clairement : plus le bagage universitaire et l'aisance matérielle des personnes interrogées sont élevés, plus fort est le soutien en faveur du traité. Dans de nombreux secteurs de la classe moyenne – le noyau central de la société américaine –, il y a un sentiment d'exaspération à l'encontre des élites – ceux qui « savent » ce qui est bon pour l'économie mais ignorent la réalité du chômage ou du « déclassement professionnel ».

On peut toujours taxer de « vilains protectionnistes » ceux qui prônent la défense des frontières commerciales ; c'est sans effet sur des milliers de travailleurs, ouvriers et cadres, de l'automobile, du textile, de l'acier, etc., qui se savent ou se croient menacés par l'ALENA (et s'estiment trompés par une culture d'entreprise qui leur avait inculqué fidélité et dévouement à l'employeur). Tel est le terrain sur lequel fleurissent les coalitions politiques les plus étonnantes et les populistes à la Ross Perot.

Car le milliardaire texan, le troisième homme de la bataille présidentielle de novembre, est de nouveau là, chef de file d'un camp anti-ALENA qui rassemble une troupe hétéroclite : une partie de la droite républicaine – avec des commentateurs comme Patrick Buchanan –, toute la gauche démocrate – notamment l'ensemble du groupe parlementaire noir au Congrès –, le mouvement syndical unanime, Ralf Nader, l'ancien « pape » des consommateurs, de nombreuses associations de défense des droits de l'homme et une bonne part du mouvement écologiste.

Le retour de Ross Perot

La majorité parlementaire démocrate est en pièces. Au Sénat, Bill Clinton peut compter sur la plupart des élus démocrates (et la quasi-totalité des républicains), donc sur un vote facile. En revanche, à la Chambre des représentants, trois démocrates sur cinq sont décidés à voter contre le traité ; il suffirait de la défection de quelques républicains, intimidés par Ross Perot, pour battre le président.

A coups de millions de dollars, M. Perot est de retour sur les écrans de télévision. Cartes et courbes à l'appui, il explique que l'ALENA va permettre aux industriels des États-Unis de s'installer au Mexique, d'y profiter d'une main-d'œuvre payée moins de 1 dollar de l'heure (contre 5 aux Etats-Unis), dépourvue de véritables protection syndicale, et de « bénéficier » de contraintes presque inexistantes en matière d'environnement.

« N'envoyez pas mon job au Mexique »

Le Mexique va ainsi se transformer en une gigantesque plate-forme de production de biens de consommation de masse destinés au marché nord-américain. Ross Perot assure que quelque six millions d'emplois aux États-Unis sont menacés. Il dit qu'il entend déjà le *« bruit de succion assourdissant »* des emplois nord-américains « aspirés » vers le Mexique. A l'unisson, l'AFL-CIO, une des places fortes démocrates, a lancé campagne sur le thème : *« N'envoyez pas mon job au Mexique. »*

Contre-vérités, démagogie, simplisme, réplique le camp des pro-ALENA. Si les industriels américains avaient un tel intérêt à « délocaliser » leurs entreprises, à les installer au Mexique, ils l'auraient déjà fait puisque rien ne les en empêche. Mais, dans bien des cas, le coût du travail ne représente que 20 % des prix de revient et la qualification de la main-d'œuvre est déterminante.

Plus que les Etats-Unis, c'est le Mexique qui va baisser ses barrières tarifaires et ouvrir davantage encore ses portes aux exportateurs américains : en deux ans, il faut en attendre deux cent mille emplois de plus aux Etats-Unis, dit l'administration.

Elle invoque le passé récent. Avant 1987, date du début de l'ouverture du marché mexicain, la balance commerciale des Etats-Unis avec son grand voisin du sud était déficitaire de 5,7 milliards de dollars. Depuis 1987, les échanges entre les deux pays ont dépassé les 40 milliards de dollars et les États-Unis enregistrent un solde bénéficiaire de 5,4 milliards. Le Mexique est devenu un des principaux marché des exportateurs américains ; avec l'ALENA, cette tendance ne pourra que s'accroître, et, avec elle, la création d'emplois.

Mieux encore, l'ALENA, en stimulant le développement du voisin, fixera les Mexicains chez eux et sera la meilleure contrepartie à une immigration clandestine de plus en plus impopulaire aux États-Unis. En des temps de compétition accrue entre grands ensembles économiques et commerciaux, le traité sera, enfin, la réplique américaine à la CEE et à la zone asiatique.

Le débat sera tranché devant la Chambre des représentants, parallèlement à celui qui bat son plein sur le GATT. De l'issue de ces deux dossiers, disait vendredi à quelques journalistes francophones, l'ancien secrétaire d'Etat Lawrence Eagleburger, dépendra la marque que la présidence Clinton laissera dans l'histoire : *« Si, ici ou là, le protectionnisme l'emporte, on le paiera très cher et très longtemps, et le XXIe siècle n'aura pas très belle figure. »*

ALAIN FRACHON

LOIN DES CAPITALES

Les dernières gigues de l'Estrie

DUNKIN (Canada)

de notre envoyée spéciale

LORSQU'IL sort son violon, dans son humble cabane en rondins, tout au fond de la forêt, le vieux père Eastman prétend qu'un couple de ratons laveurs accourt pour écouter ses gigues écossaises ou irlandaises ainsi que ses quadrilles français. Les orignaux (élans du Canada), les chevreuils, voire les ours noirs, rendent plus souvent visite à cet ermite de soixante-quatre ans que les humains.

Veuf et sans enfant, M. Eastman attendait l'autre jour la venue d'un neveu pour l'aider à réparer son antique camion tout-terrain datant de la guerre de Corée. Lui-même ne se rend que rarement, pour s'y ravitailler frugalement, au hameau de Dunkin ou au village de Mansonville – en raquettes l'hiver, quand les chemins de terre sont impraticables.

Parfois considéré comme un original, M. Eastman est l'un des derniers héritiers d'une espèce en voie de disparition. Celle des coureurs des bois, ces chasseurs et trappeurs qui, dès le début de la colonisation – française ou anglaise – du nord-est du continent, avaient préféré fuir les traces de la civilisation dans la grande nature. Celle aussi de ces anglophones qui ont peuplé le sud de la province du Québec, une belle région verte et valonnée appelée « cantons de l'Est » ou « Estrie », parce qu'elle se situe à l'est de Montréal, entre les lacs Champlain et Mégantic.

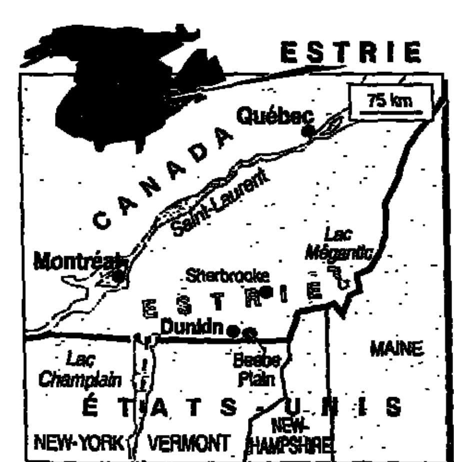
Autrefois royaume des Indiens Abénaquis, dont les rares descendants ont dû émigrer le long du fleuve Saint-Laurent en laissant au passage quelques toponymes de lacs, villes ou rivières (Memphrémagog, Massawippi, Mégantic et Coaticook par exemple), ces cantons bordés par la frontière américaine ont été colonisés en plusieurs vagues. Il y eut tout d'abord l'arrivée, après 1783, date de l'indépendance des États-Unis, des colons américains restés fidèles à la couronne britannique en dépit de la victoire des « insurgés ».

Pour récompenser ou indemniser ces loyaux sujets, Londres leur accorda des terres au Canada, dans ces contreforts appalachiens, prolongement naturel des paysages de la Nouvelle-Angleterre. Plusieurs milliers de ces loyalistes y arrivèrent avec chariots, femmes et enfants. En 1820, vinrent les premiers Irlandais catholiques fuyant les affrontements avec les protestants, puis plus tard, la terrible famine causée par la maladie de la pomme de terre. Les « Canadiens français » ne s'installèrent dans les *Eastern Townships* qu'à partir du milieu du dix-neuvième siècle, attirés par le développement du chemin de fer et des industries du bois.

Les descendants des loyalistes et autres migrants anglo-saxons étaient quatre-vingt-dix mille en 1861 dans les cantons de l'Est, où ils étaient largement majoritaires. Ils ne sont plus que cinquante mille aujourd'hui, soit 10 % à peine de l'Estrie (la proportion d'anglophones dans toute la province de Québec est la même). Par la perte de ses « anglos » surtout, le Québec se francise de plus en plus, tandis que le reste du Canada, à l'exception peut-être du Nouveau-Brunswick, s'anglicise, par assimilation progressive de ses communautés francophones trop dispersées.

La tête aux Etats-Unis, les pieds au Canada

Que sont devenus les loyalistes de l'Estrie ? *« Partis, envolés, disparus vers les villes anglophones du Canada ou vers les Etats-Unis tout proches »*, commente M. Eastman. Les vallons et vallées défrichés étaient encore récemment parsemés de fermes. Celle de la famille Eastman a été vendue et transformée, comme tant d'autres, en chalet de villégiature pour les citadins de Montréal ou de Sherbrooke.



Exploitations trop peu rentables, manque de descendants intéressés à les moderniser. Ne restent que d'immenses champs à foin pour les vaches ou les chevaux, restés très nombreux dans la région. Et de superbes petites églises protestantes à moitié remplies de têtes blanches pendant les offices du dimanche ou quasiment abandonnées.

La crise de l'agriculture est loin de tout expliquer. L'arrivée au pouvoir du Parti québécois (indépendantiste) en 1976, l'imposition du français comme seule langue officielle, y compris dans les affaires, ont encouragé un exode, que les récents amendements en faveur du bilinguisme de l'affichage commercial, adoptés en juin par le Parti libéral (au pouvoir à Québec) ne saurait freiner.

Les jeunes « anglos », qui ont tous appris le français, se plaignent d'être *« toujours le second choix, derrière un francophone »* pour un emploi au Québec ; ils constatent qu'ils peuvent étudier et travailler *« n'importe où au Canada »*. Certes, écrit un journaliste du *Devoir* (quotidien francophone de Montréal) *« l'importance historique de la communauté anglophone du Québec est fréquemment oubliée »*, avant d'ajouter qu'*« il est franchement détestable que la haine de l'Anglais serve souvent de moteur au nationalisme québécois »*.

Mais, au total, poursuit-il, *« la spécificité des « townshippers » est moins menacée par les blocages, les méfiances ou la propagande québécoise que par la force de la culture anglo-saxonne du continent : à force de s'éparpiller à l'ouest et au sud de leur terre natale, ces « anglos » pas tout à fait comme les autres vont dissoudre ce qui leur reste de traditions dans le gigantesque melting-pot canado-yankee. Emigrer encore une fois, filer à l'anglaise »*, conclut-il.

Des propos susceptibles de faire bondir l'écrivain Mordicai Richler. Ce Montréalais, qui vit aux Etats-Unis mais possède – comme une bonne partie de l'intelligentsia québécoise, francophone ou anglophone – une résidence d'été dans les cantons de l'Est, saisit la moindre occasion pour dénoncer dans le *New York Times « l'épuration linguistique »* dont sa minorité serait victime au Québec. Ses exagérations finissent par lasser.

A Beebe-Plain, de l'autre côté du lac Memphrémagog, la frontière passe au milieu d'une rue baptisée Canusa (pour Canada-USA) et divise même une maison en deux. Son unique locataire, Robert Boisclair, dort la tête aux Etats-Unis et les pieds au Canada. Définie en théorie en 1783, clarifiée en 1794, la frontière, pour l'est du continent, ne fut bornée qu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Entre-temps, on avait construit sans trop se soucier de savoir où elle passait précisément. Entre sa cuisine américaine et les autres pièces, M. Boisclair passe souplement d'une langue à l'autre. Un tiers seulement de ses compatriotes québécois se disent bilingues. A Beebe-Plain au moins, les francophones, qui affirment ne pas parler anglais, auraient peu d'efforts à faire : on y évoque *« les lignes »* (frontière se dit *lines* au sud du 45e parallèle), *« la station »* pour la gare, *« les bales de foin »* pour les meules et l'on dit qu'une affaire *« regarde mal »*, traduction tout à fait littérale de *« it looks bad »*.

MARTINE JACOT

EN BREF

□ **CUBA : arrestation d'un scientifique dissident.** – Le professeur Rolando Malberbe, ancien chercheur au Centre national de la recherche scientifique cubain (CENIC), a été arrêté dans la nuit de jeudi, a-t-on appris vendredi 24 septembre à La Havane. – *(AFP.)*

□ **INDE : une grève des routiers paralyse le pays.** – Une grève des routiers indiens, la seconde en deux mois, provoque des pénuries et perturbe la production industrielle du pays. Elle est entrée jeudi 23 septembre dans sa deuxième semaine. Près de deux millions de camions et autres véhicules sont à l'arrêt. Les routiers protestent contre une hausse de 200 % de leurs redevances. Diverses sociétés commerciales ont critiqué le gouvernement de M. Rao pour son refus de négocier, estimant que la situation handicape les exportations de l'Inde. Le puissant syndicat AIMTC (All India Motor Transport Congress), qui a lancé le mouvement, affirme qu'il tiendra jusqu'à satisfaction de sa revendication. Il a assuré que certains de ses membres ont été arrêtés. Afin de pousser les grévistes à reprendre la route, Delhi a invité les Etats de l'Union à invoquer l'« Essential Services Maintenance Act », une disposition qui permet de pourvoir à la continuité des services essentiels à la population. Au moins la moitié du fret indien transite par la route. – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : libération de l'attaché militaire français et de son adjoint.** – L'attaché militaire de l'ambassade de France au Nicaragua, André Solana, et son adjoint, le sergent-chef Agustin Ferrer, ont été libérés vendredi 24 septembre après avoir été enlevés, jeudi, par un groupe de guérilleros anti-sandinistes (contras) dans le nord du pays, a indiqué le vice-ministre des affaires étrangères, José Pallais. Celui-ci a précisé lors d'une conférence de presse que le groupe anti-sandiniste Front Nord-380 a libéré ses deux otages vendredi en début de soirée, sans conditions ni contrepartie, à la suite de l'intervention d'une mission de la commission inernationale d'appui et de vérification de l'Organisation des Etats américains (CIAV-OEA), qui s'était rendue dans la zone où opère ce groupe. – *(AFP.)*

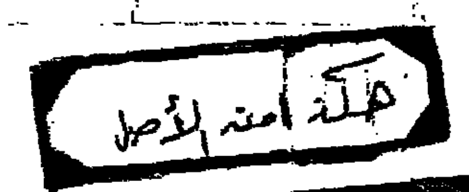
□ **PAKISTAN : le premier ministre annonce un arrêt du programme nucléaire.** – Le Pakistan a arrêté son programme nucléaire et Washington rétablira bientôt son aide à Islamabad, a annoncé, vendredi 24 septembre, le premier ministre par intérim, Moheen Qureshi, dans un entretien à deux journaux nationaux. Les Etats-Unis ont imposé en 1990 un embargo sur l'aide économique et militaire (500 millions de dollars) à leur vieil allié après que le président Bush eut refusé de certifier au Congrès qu'il ne poursuivait pas un programme nucléaire à orientation militaire. Le département d'Etat américain s'est déclaré peu convaincu par l'affirmation de M. Qureshi. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : le Sentier lumineux provoque une gigantesque panne d'électricité à Lima.** – Des militants de la guérilla « maoïste » du Sentier lumineux ont provoqué, vendredi 24 septembre, une gigantesque panne de courant qui a affecté Lima et une grande partie de la région centrale du pays, et ont commis une série d'attentats à la dynamite dans plusieurs quartiers de la capitale, qui ont fait au moins quatre blessés. – *(AFP.)*

□ **TIBET : augmentation du nombre de détenus politiques.** – Quelque 120 personnes ont été arrêtées ces derniers mois au Tibet en raison de leurs activités politiques, a indiqué, vendredi 24 septembre, Tibet Information Network (TIN). Selon cette organisation indépendante, basée à Londres, de 400 à 467 « politiques » seraient à présent détenus au « Pays des neiges ». TIN avait établi une liste similaire en février 1992 ne comportant que 240 noms ; et elle avait recensé 335 détenus en avril dernier. Les forces de sécurité chinoises accroissent les arrestations d'activistes à leur domicile, indique encore TIN. Les arrestations ont été nombreuses en mai et juin, après la visite à Lhassa d'une délégation de diplomates de la CEE. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : arrivée à Kinshasa du nouvel ambassadeur de France.** – Jacques Depaigne, nouvel ambassadeur de France au Zaïre, a pris son poste, vendredi 24 septembre, à Kinshasa. M. Depaigne succède à Philippe Bernard, tué le 28 janvier d'une balle perdue, alors qu'il se trouvait dans son bureau à l'ambassade, lors des mutineries de militaires dans la capitale zaïroise. – *(AFP.)*

□ **M. Mitterrand en Autriche le 7 octobre.** – François Mitterrand fera le 7 octobre une visite officielle à Vienne, avant d'y participer, le 8, au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe, a-t-on appris vendredi. Le président de la République répond à une invitation de son homologue autrichien, Thomas Klestil, qui s'était rendu à Paris en octobre 1992 pour une visite de trois jours. M. Mitterrand avait fait une première visite à Vienne en juin 1982. – *(AFP.)*



QUES

Le débat sur l'ALENA aux Etats-Unis et la ...

... nord-américain oppose ...ine à l'« establishment »

Le retour de Ross Perot

EN BREF

AMÉRIQUES

du président mexicain en Europe

Un grand marché

Suite de la première page

Prudence d'un politicien expérimenté qui ne veut pas mettre tous ses œufs dans le même panier? Le ton reste pourtant résolument optimiste. *« Nous sommes encouragés par le fait que nous avons conclu cette négociation commerciale avec une administration républicaine* (celle de M. Bush, NDLR) *et que nous sommes parvenus à un accord parallèle sur les questions d'environnement et de normes du travail avec une administration démocrate. Le président Clinton a exprimé son complet soutien à l'ALENA et sa détermination à le faire ratifier par le Congrès. »*

Le président mexicain ne veut rien dire qui puisse mettre en danger le processus de ratification en cours. Mais un peu de retard ne serait visiblement pas, à ses yeux, une catastrophe définitive. Et il garde confiance, malgré les campagnes hostiles de la centrale syndicale AFL-CIO et de Ross Perot, candidat à la dernière élection présidentielle, dans la capacité de l'opinion publique, aux Etats-Unis, à comprendre les bienfaits de l'ALENA. *« Elle commence à être sensible à l'argument selon lequel les emplois perdus seront remplacés par d'autres, plus qualifiés. »*

Un effort de transparence électorale

L'engagement total de George Bush en faveur de l'ALENA n'est-il pas une des raisons de son échec en novembre 1992? M. Salinas ne le croit pas. Tout au plus concède-t-il que le phénomène a pu jouer contre l'ancien premier ministre canadien, Brian Mulroney. *« Le plus mauvais moment pour faire voter un traité de libre-échange, c'est lorsqu'on s'approche des élections et qu'on est en récession. »*

La libéralisation et la déréglementation de l'économie mexicaine suscitent des mécontentements chez les paysans, les pêcheurs, les marchands ambulants, les camionneurs... N'y a-t-il pas un risque d'explosion sociale? *« Environ 7 % des agriculteurs ont des problèmes d'endettement que les banques examinent cas par cas. En ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, nous avons créé un programme spécial par lequel la Banque nationale de développement leur accorde des prêts à bas taux d'intérêt. Au début de mon administration, quatre entreprises seulement en bénéficiaient. Cette année, elles ont été cent cinquante mille. Elles seront un demi-million l'an prochain. »*

Le Mexique peut-il vivre longtemps avec des taux d'intérêt à 25 %? *« Nous avions une inflation très élevée, et elle a été ramenée en dessous de 10 % en rythme annuel. Les taux d'intérêt ont aussi baissé, mais moins vite que l'inflation. La base de notre économie est plus saine, nous avons éliminé le déficit budgétaire. Et surtout, nous avons réduit massivement notre dette, intérieure et extérieure... »*

L'un des arguments avancés par les adversaires de l'ALENA est qu'il serait honteux, pour les Etats-Unis, de s'associer commercialement à un pays aussi peu démocratique que le Mexique, où la même formation, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), s'est maintenue au pouvoir depuis soixante-quatre ans par le recours massif aux ressources publiques pendant les campagnes électorales et à la fraude au moment des scrutins. Le Mexique est pour eux, d'une manière générale, le royaume de la corruption.

Sous le règne de M. Salinas, un processus de démocratisation a été lentement mais sûrement engagé. Pour la première fois, l'opposition (celle de droite) a pu l'emporter dans trois des 31 Etats du pays : les gouverneurs du Chihuahua, de Basse-Californie et de Guanajuato portent les couleurs du Parti d'action nationale (PAN). Quitte à heurter les intérêts de sa propre formation, le président a imposé plusieurs réformes en vue d'assurer la transparence du prochain scrutin présidentiel, prévu le 24 août 1994. *« D'ici là*, affirme-t-il, *les quelque quarante millions d'électeurs seront tous en possession d'une nouvelle carte d'électeur sur laquelle figure leur photographie, et les listes électorales auront été dressées selon les méthodes les plus modernes, sous la supervision des partis. Ces deux opérations coûteront plus de 2 milliards de dollars, un effort sans précédent dans aucun autre pays du monde. »*

Le Parlement vient d'adopter une loi posant le principe du plafonnement des dépenses électorales et des contributions aux partis. Un scandale avait éclaté en février dernier, lorsque la presse avait eu vent que le PRI avait demandé à vingt-neuf des plus riches hommes d'affaires du pays de contribuer à hauteur de 25 millions de dollars chacun au financement du parti, à l'occasion d'un dîner organisé en présence du chef de l'Etat. Le PRI avait ensuite annoncé qu'il limitait les dons dans ses caisses à... 1 million de pesos (environ 1,7 million de francs) par personne.

« L'important, estime M. Salinas, *est que les personnes privées ne soient plus autorisées à verser directement de l'argent aux candidats mais au parti, en fidéicommis. De manière qu'il ne soit plus possible à quiconque de dire à un candidat : « J'ai contribué à votre campagne, vous devez, maintenant que vous êtes élu, me renvoyer l'ascenseur. »* Aux formations politiques, il promet par ailleurs un « *accès équitable aux médias* » pendant les campagnes.

L'autonomie de la banque centrale

Une pratique au moins ne changera pas à court terme : celle qui consiste pour le président sortant, auquel la Constitution interdit de briguer un second mandat, à désigner le candidat du PRI au scrutin suivant. Lorsqu'on demande à M. Salinas s'il est en faveur de la tenue de primaires, à la manière américaine, il répond : *« Chaque parti a sa propre façon de sélectionner son candidat à la présidence et sait quelle est la meilleure méthode pour maintenir la cohésion de ses troupes ».*

Il souligne que son successeur, à quelque parti qu'il appartienne, n'aura d'autre choix que d'opter pour la continuité, surtout en ce qui concerne la politique économique. *« D'une part, les réformes réalisées bénéficient d'un large soutien de la population, qui réclame que le processus engagé soit poursuivi. D'autre part, nous avons inscrit certaines réformes dans la Constitution pour assurer leur permanence. C'est le cas de la nouvelle et totale autonomie de la banque centrale. »* Economiste formé à Harvard, le président assure que ne pourront être remis en question *« l'adhésion du Mexique au GATT, l'ALENA, la relation forte bâtie avec la CEE, l'accord de libre-échange avec le Chili, la candidature à l'OCDE et, à part entière, au Conseil économique de la zone Asie-Pacifique* (APEC) ».

Est-ce une indication sur le profil du futur candidat du PRI à la présidence, dont le nom devrait être connu *« à la fin de cette année ou au début de la suivante »*? M. Salinas, lui-même jeune (il a quarante-cinq ans), trouve *« très encourageante »* l'existence, dans son pays, *« d'une nouvelle génération de politiciens engagés en faveur du changement, des réformes économiques, des programmes sociaux et du pluralisme démocratique ».*

DOMINIQUE DHOMBRES et MARTINE JACOT

ASIE

CAMBODGE : redevenu roi

Norodom Sihanouk nomme son fils « premier premier ministre »

Le prince Norodom Sihanouk a promulgué, vendredi 24 septembre, la Constitution approuvée trois jours plus tôt par l'assemblée élue en mai sous l'égide de l'ONU. Ce texte établit un système de monarchie parlementaire. Un conseil du trône, composé de sept membres, a désigné « Samdech Euv » (Monseigneur Papa, selon les termes qu'affectionnent nombre de ses compatriotes pour parler de Sihanouk) comme premier titulaire de la dignité de roi du Cambodge, rétablie vingt-trois ans après son abolition par le même Sihanouk qui, lui-même, avait régné de 1941 à 1955, avant de devenir « chef de l'Etat » jusqu'à son éviction en 1970.

Une brève cérémonie, sans intronisation ni couronnement, a eu lieu quelques heures plus tard dans la salle du trône du palais royal. Puis le nouveau roi a signé un décret nommant son fils Ranariddh « premier premier ministre » ; Hun Sen, ancien chef du gouvernement communiste établi à Phnom-Penh par les Vietnamiens après l'invasion de 1978, est désigné, lui, « deuxième premier ministre ».

A New-York, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, a constaté que l'institution, le 24 septembre, des autorités légales cambodgiennes a mis un terme à la mission de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU). Quelque vingt-deux mille hommes y ont pris part. Les derniers « bérets bleus » seront rapatriés en novembre. L'organisation, pourtant, *« demeure engagée à soutenir le Cambodge »*, a dit M. Boutros-Ghali.

Ranariddh, ou la revanche d'un solitaire

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Qui aurait pensé, il y a quinze ans, que ce professeur de droit public verserait un jour dans la politique et se prendrait suffisamment au jeu pour gravir – avec opiniâtreté, adresse, et quand il l'a fallu, courage – un chemin semé d'embûches?

Ce prince, frère de Bopha Devi, célèbre danseuse des ballets royaux, et fils de la première épouse de Sihanouk, la princesse Phap Kanhol (décédée en 1968), a longtemps donné l'impression de faire un peu bande à part et d'avoir trouvé son aise dans les universités françaises, loin de la tragédie qui se jouait dans son pays. Et puis, à un moment donné – c'était en 1983 – il y a eu l'engagement. *« J'ai fait mon devoir »*, nous avait-il simplement expliqué à l'époque.

Au premier abord, la ressemblance avec le père est frappante. Il en a l'expression malicieuse, le côté direct, le timbre de voix, la spontanéité et une capacité à captiver les foules qui l'a servi pendant la dure campagne pour les élections de mai. A le voir ainsi s'époumoner et transpirer devant des partisans qui avaient quand même pris, à l'époque, quelques risques en allant l'applaudir, on en aurait presque oublié celui qui, pendant plus de dix-huit ans, a sagement enseigné le droit et les relations internationales à l'université d'Aix-en-Provence. Car le prince Ranariddh est titulaire, depuis 1976, d'un doctorat d'Etat français en droit public, avec mention « très bien ».

On pourrait penser que le père, Norodom Sihanouk, a un peu couvé ce fils quand il lui a demandé en 1983 – Ranariddh n'avait alors que trente-neuf ans – de se lancer dans la politique. Cela n'a pas été exactement le cas. A cette époque, Sihanouk lui demande de prendre la responsabilité du Funcinpec, le mouvement désorganisé qui coiffe l'ANS (Armée nationale sihanoukiste) et participe, aux côtés des Khmers rouges et du Front libéral de Son Sann, à la lutte contre l'armée d'occupation vietnamienne et le régime de Phnom-Penh.

Ranariddh s'installe modestement à Bangkok en compagnie de son épouse et de leurs trois enfants. Mais il se fait un peu tout seul : *« Le prince Sihanouk*, nous dira-t-il à l'époque, *m'a lâché dans la fosse à serpents. »* Ranariddh ne s'en impose pas moins au fil des ans et met de l'ordre au Funcinpec. En 1991, évoquant la nécessité de sa *« neutralité »*, son père se retire de la présidence du mouvement et la lui confie. Il lui appartiendra donc de conduire le front royaliste aux élections prévues par les accords de paix de Paris.

La peau du « vieil ours »

Avec un groupe d'amis et de sérieux appuis, Ranariddh fera du Funcinpec une machine électorale assez bonne pour que son principal adversaire du moment et aujourd'hui partenaire – le Parti du peuple cambodgien (PPC, néo-communiste), alors seul au pouvoir – en prenne ombrage et menace les militants royalistes. Plusieurs d'entre eux seront assassinés. A ceux, nombreux, qui pensent alors que le PPC a les moyens de l'emporter, parce qu'il s'appuie sur l'administration et l'armée, le prince Ranariddh oppose toujours un sourire : *« Rassurez-vous*, dit-il, *nous allons gagner. »* Et le Funcinpec s'imposera, effectivement, d'une bonne tête.

Ranariddh a fait seul, longtemps, ses preuves. Avec Norodom Sihanouk, ses relations ont été, de longues années, assez distantes et, même aujourd'hui, les deux hommes ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde. En février, dans un entretien à la *Far Eastern Economic Review*, le père a accusé le Funcinpec de vouloir *« vendre la peau du vieil ours Sihanouk avant de l'avoir tué »*.

De son côté, le fils a exprimé sa *« grande surprise »* quand, au lendemain des élections, Norodom Sihanouk, appuyé par les Français, a annoncé qu'il prenait lui-même la tête d'un gouvernement d'union nationale. Tout en renonçant à son initiative, le père a eu beau jeu de rappeler à son fils qu'il s'était engagé, pendant la campagne, à lui remettre les *« pleins pouvoirs »* s'il emportait les élections.

Après avoir été co-président du gouvernement provisoire sortant, Ranariddh se retrouve aujourd'hui *« premier premier ministre »*. Bel aboutissement, sinon belle revanche, même s'il lui faut gérer un difficile gouvernement de coalition. Tel est, pourtant, le prix de la stabilité. Et l'expérience a appris au prince qu'il faudra encore accepter bien des compromis pour tenter de rétablir l'ordre au Cambodge et, surtout, en amorcer la reconstruction.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFRIQUE

En visite aux Nations unies

Nelson Mandela demande la levée de toutes les sanctions économiques

En visite aux Nations unies, le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, a confirmé qu'un compromis entre son mouvement et l'extrême droite blanche était possible. Il a également demandé la levée des dernières sanctions économiques qui frappent encore l'Afrique du Sud.

NEW-YORK (NATIONS UNIES)

de notre correspondante

A quelques mois du scrutin qui va les mettre en concurrence directe, le président Frederik De Klerk et son probable successeur, Nelson Mandela, sont venus aux Nations unies pour lancer le même appel : *« Investissez en Afrique du Sud »*. Parlant, vendredi 24 septembre, dans la salle de l'Assemblée générale, Nelson Mandela a demandé la levée des dernières sanctions économiques : *« Nous croyons le moment venu pour que la communauté internationale lève toutes les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. »*

Il a formulé cette demande au lendemain de l'adoption par le Parlement sud-africain d'une loi qui donnera à la majorité noire un rôle politique dans ce pays où les premières élections libres multiraciales auront lieu le 27 avril 1994. M. Mandela a cependant demandé le maintien de l'embargo sur les armes, imposé par le Conseil de sécurité en 1977, jusqu'à l'élection d'un gouvernement démocratique.

Evoquant, au cours d'une conférence de presse, les élections d'avril prochain, le président de l'ANC a estimé, en se référant à de récents sondages, que seulement un Blanc sur cinq serait prêt à voter pour le Parti national (NP) de Frederik De Klerk. Le premier maire noir de New-York, David Dinkins, présent au côté de M. Mandela, a annoncé que New-York allait abolir sa législation anti-apartheid.

Cette mesure dégagerait 40 milliards de dollars *« qui pourraient être investis en Afrique du Sud »*, a-t-il déclaré. Répondant à des questions sur la décision du parlement sud-africain, M. Dinkins a estimé que *« la dernière forme d'esclavage légal au monde »* avait disparu. A Washington, Bill Clinton a invité le Congrès à lever les sanctions économiques encore en vigueur contre Pretoria. Le président a également appelé ses compatriotes à investir en Afrique du Sud. Quelques minutes à peine après le discours de M. Mandela, le Sénat américain a voté à l'unanimité la levée de toutes les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud mises en place en 1986, malgré un veto du président Ronald Reagan. Les sanctions fédérales avaient déjà été levées en juillet. Le Canada et le Commonwealth ont également annoncé qu'ils allaient faire de même.

De son côté, M. De Klerk a rencontré le secrétaire général le l'ONU, Boutros Boutros Ghali, jeudi 23 septembre. Il est le premier président sud-africain à se rendre à l'ONU depuis la visite du premier ministre Jan Smuts en 1946. Le siège de l'organisation se trouvait alors encore à San-Francisco. M. De Klerk n'a pas insisté sur la réattribution d'un siège à l'Afrique du Sud : *« Ça viendra, mais, franchement, j'ai d'autres chats à fouetter pour l'instant ! »*, a-t-il dit. L'Afrique du Sud avait été expulsée de l'Assemblée générale en 1974.

AFSANÉ BASSIR POUR

Un Etat afrikaner est en discussion

Suite de la première page

Les négociateurs sont peu explicites quant aux résultats atteints, constatant à la fois *« leurs désaccords sur les problèmes cruciaux »* et *« leurs convergences »* sur la nécessité d'entretenir un *« climat de paix »* qui permette *« la croissance économique »*. Les deux parties estiment que leurs rencontres *« ont d'ores et déjà contribué à une meilleure compréhension et à une plus grande confiance »*. Ces discussions ont été *« encourageantes »*, conclut le communiqué.

Rien ne laissait présager un tel tournant, alors que l'extrême droite, murée dans son refus des prochaines élections, menaçait d'en arriver à la guerre civile. La dégradation de la situation économique, la violence et la détérioration du climat politique auraient dû, normalement, accentuer les antagonismes. C'est l'inverse, semble-t-il, qui s'est produit, chacune des parties comprenant que, faute d'un sursaut, le pays courait à la catastrophe.

La personnalité du général Viljoen y est sans doute pour beaucoup. Contrairement à nombre de ses camarades spécialistes des déclarations tonitruantes, le chef de l'AVF avait, maintes fois déjà, eu l'occasion d'exprimer sa différence. Lorsqu'en juin dernier, plusieurs milliers de ses partisans avaient envahi le bâtiment où se négociait l'avenir constitutionnel du pays (*le Monde* daté 27-28 juin), le général Viljoen avait présenté ses excuses pour les violences commises, reconnaissant avoir été débordé par les néonazis du Mouvement de résistance afrikaner (AWB) qui s'étaient joints à la manifestation. Il avait également plusieurs fois déclaré préférer la discussion à l'affrontement.

Avec pragmatisme, l'ANC en a tiré les conclusions qui s'imposaient. Sans doute le mouvement de Nelson Mandela a-t-il également estimé qu'il ne pouvait courir le risque d'un affrontement avec un homme qui, disposant d'une exceptionnelle renommée au sein de l'armée – dont il a été le chef d'état-major, – avait la possibilité de cristalliser bien des tentations putschistes.

Reste qu'au-delà des conditions objectives qui ont favorisé le dialogue, les désaccords demeurent. La revendication d'un « Etat boer » apparaît difficile à satisfaire, tant semblent délicats les problèmes de frontières, de populations et de statut des minorités qu'elle soulève. Selon certaines sources, un compromis pourrait être trouvé par l'accentuation du caractère fédéral de la Constitution intérimaire en cours d'élaboration et par la délimitation d'une région où les Afrikaners seraient fortement représentés. En échange, l'AVF appellerait à participer aux prochaines élections, abandonnant le mot d'ordre d'autodétermination du peuple afrikaner et les promesses de sécession qu'il comporte.

Les discussions entre l'ANC et les amis du général Viljoen sont susceptibles de modifier profondément le paysage politique sud-africain. Le Parti conservateur (CP) notamment, qui a quitté la table des négociations, pourrait réexaminer sa position pour ne pas se retrouver totalement isolé. Il en va de même pour le parti zoulou Inkatha de Mangosuthu Buthelezi, qui ne pourra plus désormais s'abriter derrière un « front du refus » blanc pour différer son retour à la table des négociations.

GEORGES MARION

POLITIQUE

Alors qu'il organise sa fête annuelle

Le Front national radicalise sa critique de M. Balladur

Présentant la fête annuelle de son parti, Bruno Mégret, délégué général du Front national, a déclaré que, six mois après la prise de fonction du premier ministre, *« il est possible d'affirmer que l'action de M. Balladur est plus nocive encore que celle de M. Bérégovoy »*. Cette radicalisation du discours intervient à un moment où l'extrême droite se trouve dans une phase de stagnation électorale.

La fête annuelle du Front national devait s'ouvrir, samedi 25 septembre, dans le bois de Vincennes, sous les auspices du chiffre treize. Cette manifestation automnale de l'extrême droite, dite « fête des bleu-blanc-rouge », est, en effet, la treizième du nom. Augure heureux ou funeste présage ? Rencontre de ceux qui se présentent comme les tenants de *« la France française »*, c'est-à-dire du lepénisme, cette fête se déroule dans une période de stagnation militante du Front national, marquée par quelques reculs aux récentes élections partielles et par un moindre intérêt médiatique.

Tout porte à croire qu'une partie des dirigeants ont accepté l'idée d'une nouvelle traversée du désert, qui serait mise à profit pour favoriser l'enracinement local du mouvement. Certes, M. Le Pen s'est autodésigné pour conduire la liste du Front national aux européennes, de même qu'il s'est autoproclamé candidat à la prochaine présidentielle, mais certains de ses amis du bureau politique ne misent pas, dans l'immédiat, sur ces échéances pour tirer le parti d'extrême droite de sa langueur électorale.

La « grande alternance »

En présentant, récemment, le neuvième congrès du parti, prévu pour le début du mois de février prochain, le secrétaire général, Carl Lang, a surtout mis l'accent sur la préparation des élections municipales, qui ne devraient pas avoir lieu avant la fin 1995. L'objectif du Front national sera, à cette occasion, de doubler le nombre des listes présentées, par rapport à 1989, *« pour plus que doubler le nombre de ses élus »*. Selon une étude interne, le parti d'extrême droite a eu mille quatre-vingt-dix-neuf élus aux dernières municipales et revendique une trentaine de maires.

Il est dépassé le temps où le délégué général, Bruno Mégret, tablait sur des sauts quantitatifs successifs pour permettre au Front national d'accéder au pouvoir. Partisan de la *« grande alternance »*, qui, selon lui, autorisera son parti à prendre seul les commandes, M. Mégret estime, maintenant, que la France ne vit pas en démocratie. Selon lui, en effet, *« la victoire ne peut pas venir progressivement, comme dans un régime démocratique normal et sur un enjeu ordinaire »*, mais elle *« ne viendra que brusquement, comme cela se passe toujours lorsque les régimes totalitaires s'effondrent ou sont renversés et lorsque se joue le destin d'une civilisation »*.

Manifestement gêné par la popularité d'un premier ministre qui séduit jusque dans ses rangs, le Front national a radicalement changé l'appréciation qu'il portait, initialement, sur Edouard Balladur. Sensible à la courtoisie du chef du gouvernement qui l'avait reçu à l'hôtel Matignon, M. Le Pen parlait alors des mesures *« positives »* du gouvernement dont il ne voulait en rien entraver l'action. Cette approche aimable n'est plus aujourd'hui de mise.

« Après six mois de gouvernement RPR-UDF, a déclaré M. Mégret, le 23 septembre, *il est possible d'affirmer que l'action de M. Balladur est plus nocive encore que celle de M. Bérégovoy. »* Le délégué général a comparé M. Balladur au *« marchand de sable de la société française »*, parlant de lui comme d'un *« spécialiste des occasions manquées et un virtuose du gâchis »*. Ne bénéficiant plus de la présence des socialistes comme repoussoir efficace pour son électorat, M. Mégret se lance dans un autre registre, en assurant que *« le premier ministre n'est pas un homme neuf, mais un cheval de retour de la classe politique pompidolienne chiraquienne, rompu aux arcanes politiciennes depuis trente ans »*.

OLIVIER BIFFAUD

Incidents à Montréal autour de la visite de trois élus lepénistes

MONTRÉAL

correspondance

Trois membres du Front national venus participer au quatrième congrès de l'Association mondiale des grandes métropoles, Metropolis 93, réuni du 21 au 24 septembre à Montréal, ont connu quelques tracas. Jean-Yves Le Gallou, Pascal Delmas et Jacques Dore, membres de la délégation française et adhérents du Front national, ont été d'abord évincés de la liste des invités à la réception donnée le 22 septembre à l'hôtel de ville de Montréal. Ils ont rencontré, ensuite, sur leur chemin des manifestants d'une coalition d'organisations antiracistes, scandant des slogans hostiles, puis des sympathisants bien encombrants. L'affaire a même failli tourner au pugilat lorsqu'une poignée de skinheads, crâne rasé et affichant des sympathies néonazies, se réclamant du Ku Klux Klan, ont voulu jouer les gardes du corps des trois membres du Front national.

Pris entre des opposants bruyants et des protecteurs empressés, les lépénistes ont voulu faire une mise au point au cours d'une conférence de presse. M. Le Gallou a nié avoir voulu profiter de ce voyage pour conforter les liens entre extrêmes droites américaine et européenne. Accompagné de Roger Alacoque, président de la section québécoise du Cercle des Français résidant à l'étranger, qui milite en faveur de l'immigration francophone et blanche au Québec, il a voulu tenir à distance le groupe néonazi québécois. Ce groupe, sous la direction de son chef, Michel Laroque, s'était désigné protecteur officiel des membres du Front national, affirmant avoir été invité à le faire par M. Alacoque. Le tout s'est finalement terminé en excommunications mutuelles.

SYLVIANE TRAMIER

Au conseil municipal de Nice

M. Peyrat (FN) « déclare la guerre » au maire

NICE

de notre correspondant régional

Au lendemain de la mise en examen, pour recel d'abus de biens sociaux, dans le cadre de l'affaire SEREL, de Marcelle Bailet, épouse du sénateur (app. RPR) et maire de Nice, Honoré Bailet (*le Monde* du 25 septembre), un vif incident a marqué, vendredi 24 septembre, le début de la séance du conseil municipal de Nice. Quelques dizaines de manifestants, pour la plupart militants ou sympathisants du Front national, avaient pris position devant la mairie pour demander la démission du conseil municipal. Après avoir applaudi, à son arrivée, Jacques Peyrat, chef de file local du FN et candidat déclaré à la mairie, ils ont pénétré dans la salle des délibérations. M. Peyrat a alors demandé la parole à M. Bailet qui la lui a refusée. M. Peyrat a alors quitté la salle avec les cinq collègues de son groupe tandis que la police municipale évacuait le public.

Après une heure de suspension, M. Bailet a observé : *« Nous étions prévenus de ce numéro du Front national. Ce sont eux qui sont partis, et c'est moi qui reste... »* Le maire de Nice a également expliqué qu'il avait cédé, la veille, à *« un moment de découragement »* en annonçant son intention de se démettre de son mandat.

Au cours d'une conférence de presse improvisée, M. Peyrat a précisé : *« Le maire de Nice n'est plus en état, ni physiquement ni moralement, de gérer la cinquième ville de France. (...) Il est, en fait, manipulé par le RPR parisien qui espère gagner du temps. (...) Il n'est pas tolérable, de plus, qu'il ne tire pas les conséquences de la position fâcheuse dans laquelle lui et sa femme se trouvent dans l'affaire SEREL. Je lui avais laissé un délai de viduité. Désormais, je lui déclare la guerre ainsi qu'à sa majorité municipale »*.

GUY PORTE

Après l'avis du Conseil d'Etat sur une révision de la Constitution

Le PS, le PC et les Verts redoutent une remise en cause du droit d'asile

La gauche a vivement réagi, vendredi 24 septembre, à la réponse du Conseil d'Etat à la question que lui avait posé le premier ministre sur les conditions d'application des accords européens sur le droit d'asile. Le Conseil d'Etat ayant indiqué que, compte tenu de l'objectif du gouvernement, une révision de la Constitution est indispensable, le PS, le PC et les Verts ont critiqué sans ménagement la majorité, accusée de procéder à un *« amalgame indigne »* entre le droit d'asile et l'immigration clandestine. Les communistes et les écologistes ont associé dans leurs critiques François Mitterrand et la majorité RPR et UDF.

Si l'Elysée n'a pas officiellement commenté la réponse du Conseil d'Etat, Roland Dumas, ancien ministre socialiste des affaires étrangères et proche du président de la République, a estimé qu'en cas de révision constitutionnelle, celle-ci devra se limiter à *« une adaptation des modalités d'application du droit d'asile pour se mettre en conformité avec les accords de Schengen »*. A droite, seul Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, s'est exprimé en estimant que *« s'il faut passer par la réforme constitutionnelle »*, pour lutter contre l'immigration clandestine, *« allons-y »*.

□ **Le Parti socialiste : *« Un amalgame indigne. »*** – Le Parti socialiste a estimé que le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, fait *« un amalgame indigne entre le problème de l'immigration clandestine et le principe républicain du droit d'asile »*. *« Malgré ses rodomontades antérieures, M. Pasqua s'est déjà montré incapable de régler le problème de l'immigration clandestine »*, a conclu le PS.

□ **Jean-Christophe Cambadélis (PS) : *« Deux doigts de lepénisme. »*** – Pour Jean-Christophe Cambadélis, membre de la direction nationale du PS, *« il est triste de voir le triumvirat Chirac-Pasqua-Balladur instiller, au sujet du droit d'asile, deux doigts de lepénisme dans trois volumes de démocratie »*.

□ **Julien Dray (PS) : *« Révision de la honte. »*** – Julien Dray, député PS de l'Essonne et fondateur de SOS-Racisme, a dénoncé cette *« révision de la honte »*. *« Quels ques soient les discours rassurants, il s'agit bien d'une remise en cause du droit d'asile et de l'utilisation des étrangers comme boucs émissaires »*, a ajouté M. Dray.

□ **Georges Sarre (Mouvement des citoyens) : *« Réforme inutile et dangereuse. »*** – Georges Sarre, député de Paris et secrétaire national du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, a estimé que *« pour des raisons électorales, le gouvernement n'hésite pas à toucher au symbole du droit d'asile »*. Selon M. Sarre, *« une seule attitude s'impose »* contre *« une réforme inutile et dangereuse »*, *« un tel projet ne s'amende pas, il se combat ! »*.

□ **Roland Dumas (PS) : le droit d'asile *« doit rester intangible »*.** – Roland Dumas, ancien ministre socialiste des affaires étrangères, a souhaité vendredi 24 septembre, une déclaration *« solennelle »* du président de la République et du premier ministre pour affirmer que le droit d'asile, *« disposition essentielle de notre Constitution et de notre société, doit rester intangible »*. M. Dumas a estimé, le cas échéant, que la révision constitutionnelle devra se limiter à *« une adaptation des modalités d'application du droit d'asile pour se mettre en conformité avec les accords de Schengen »*. L'ancien ministre a enfin estimé que cette révision devra *« emprunter la voie du Congrès »*.

□ **Les Verts : *« Débat indigne. »*** – Les Verts ont estimé que *« le choix du président de la République, pour des raisons cohabitationnistes tacticiennes, de transformer un débat politique en débat juridique, aboutit aujourd'hui à une menace inacceptable sur le droit d'asile »*. *« Un tel débat est indigne de la tradition de terre d'asile de la France »*, ont ajouté les Verts.

□ **Alain Bocquet (PCF) : *« Une nouvelle dérive vers la supranationalité. »*** – Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, s'est déclaré fermement opposé à une révision de la Constitution sur le droit d'asile, qui serait *« à la fois la remise en cause d'un principe intangible »* et *« après Maastricht, une nouvelle dérive dangereuse vers la supranationalité »*. *« Le gouvernement, le président de la République, le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat s'accordent pour tenter d'entraîner les Français dans les méandres d'un débat juridique étranger à leurs préoccupations urgentes »*, a ajouté M. Bocquet.

□ **Georges Vedel : *« Hypocrite. »*** – Le doyen Georges Vedel, spécialiste de droit constitutionnel a estimé qu'une révision de la Constitution sur le droit d'asile est un *« luxe »*. Il a réaffirmé que le gouvernement pourrait se contenter d'une *« réforme administrative »* et jugé *« un peu hypocrite »* de vouloir pratiquer une révision de la Constitution sur le droit d'asile sans toucher au préambule de la loi fondamentale.

□ **Le Syndicat de la magistrature : *« Prétexte. »*** – Le Syndicat de la magistrature (SM), proche de la gauche, a dénoncé *« l'instrumentalisation du Conseil d'Etat à des fins strictement politiciennes »*. *« Il ne s'agit ni plus ni moins de donner à M. Pasqua un prétexte pour justifier l'échec prévisible de son plan de lutte contre l'immigration clandestine »*, ajoute le SM, qui pense que *« cette révision constitutionnelle, si elle aboutissait, porterait gravement atteinte à un principe fondamental de la République, déjà bien malmené »*.

□ **M. Pontone (UDF-PR) élu maire de Noisy-le-Grand.** – Antoine Pontone (UDF-PR) a été élu, jeudi 23 septembre, maire de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) au premier tour de scrutin, faisait le plein des voix UDF-RPR et divers droite (33 voix), face à ses adversaires socialiste (9 voix), Front national (2 voix) et communiste (1 voix). Il succède à Françoise Richard (UDF-PR), qui, pour raisons *« personnelles et familiales »*, avait décidé de mettre un terme à son mandat à compter du 15 septembre (*le Monde* du 8 septembre). M. Pontone est considéré comme l'un des plus fidèles collaborateurs de l'ancien maire.

[Né le 3 juillet 1938 à Toulon (Var), Antoine Pontone est chargé de mission aux établissements publics d'aménagement EPA Marne-EPA France de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée depuis 1972, responsable du développement de l'habitat. Conseiller municipal de Noisy-le-Grand depuis mars 1989, il présidait la commission d'urbanisme municipale et le syndicat intercommunal pour la révision du SDAU.]

□ **Affaire Urba : le PS dénonce *« l'acharnement »* dont il estime être l'objet.** – Après la mise en examen d'André Laignel dans le cadre de l'instruction de l'affaire Urba, intervenue au lendemain d'une nouvelle mise en examen d'Henri Emmanuelli (*le Monde* du 25 septembre), le Parti socialiste s'est élevé vendredi 24 septembre *« avec la plus grande fermeté contre l'acharnement dont, seul, parmi les formations politiques, il fait l'objet, à travers ses trésoriers »*. Affirmant sa *« solidarité »* avec André Laignel, *« dont*, dit-il, *l'intégrité et le sens de l'honneur sont reconnus par tous »*, le PS proteste contre le fait qu'*« une nouvelle fois, la date de la convocation chez le juge est étroitement liée aux dates du congrès du PS »* et constate qu'*« une nouvelle fois aucune responsabilité directe ne peut être retenue à* [l'] *encontre* [de son dirigeant inculpé], *aucun enrichissement personnel n'est en cause »*.

La préparation du congrès socialiste

Louis Mermaz dénonce le « verrouillage » de son parti

Les anciens ministres Roland Dumas, François Loncle, Louis Mermaz et Louis Mexandeau ont présenté, vendredi 24 septembre à Paris, le texte de la motion qu'ils signent pour le congrès du PS, qui se réunira du 22 au 24 octobre, intitulée « Unité dans la clarté » (*le Monde* du 31 juillet). Louis Mermaz a indiqué que ce texte vise *« à donner du tonus »* à un Parti socialiste qui, à ses yeux, fait preuve de *« trop de mollesse »*. Selon l'ancien président de l'Assemblée nationale, il serait dangereux que le PS *« se laisse gagner par le consensus mou »* qui règne en France.

Roland Dumas regrette, pour sa part, *« l'absence de réponses fortes »*, aussi bien sur la politique économique et sociale du gouvernement que sur les négociations du GATT. Concernant la vie interne du parti, M. Mermaz s'est ému du *« verrouillage »* qui marque, selon lui, la préparation du congrès. Il a accusé Laurent Fabius d'avoir fait un choix *« bourré d'arrière-pensées »*.

Le 22 septembre, Michel Charzat et Jean Le Garrec, membres du bureau exécutif du PS et signataires – avec tous les amis de Pierre Mauroy, qui devaient se retrouver samedi 25 septembre à Paris – de la motion majoritaire, se sont émus, eux aussi, *« de la remontée de tentations claniques »* provoquée *« par les enfants gâtés du mitterrandisme »*. Souhaitant *« une rénovation en profondeur des pratiques et des comportements dans le parti »*, ils ont demandé que Michel Rocard fasse acte d'autorité face *« à ces petits jeux d'influence »*. *« Michel Rocard*, affirment-ils, *a été trop prudent dans la rénovation nécessaire du PS. Il faut aller plus loin et le plus vite possible. »*

D. C.

□ **Philippe Séguin (RPR) préconise *« une réduction significative du temps de travail »*.** – Devant le 8e congrès national de la COORACE (coordination des associations d'aide au chômage par l'emploi), Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a préconisé, vendredi 24 septembre, *« une réduction significative de la durée du travail, en particulier dans les métiers les plus pénibles »*. Pour le député RPR des Vosges, *« la semaine de quatre jours n'est pas forcément une utopie pour certains secteurs de notre économie, notamment dans l'industrie, si elle est associée à une réorganisation du travail qui permette d'améliorer la rentabilité du capital et si elle est financée par une diminution des charges sociales et par des accords salariaux*.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

L'ÉTAT DU MONDE 1994
Annuaire économique et géopolitique mondial
La Découverte, 626 pages, 155 F.

La planète incertaine

LE monde ne cesse de changer depuis, sans doute, ses débuts, mais il ne l'a pas toujours fait au même rythme. Ces dernières années, les changements sont allés bon train, à telle enseigne qu'il est difficile de donner une image fixe et durable de la planète. Rien n'empêche, cependant, de recenser, à échéance convenue, les changements acquis et de tenter d'apprécier ceux qui sont en cours. C'est la raison d'être de la publication annuelle de *l'Etat du monde*, qui, à quelques mois de 1994, en est à sa treizième édition. Comme d'habitude, il s'agit d'un ouvrage collectif, rassemblant une centaine d'auteurs, et proposant une synthèse économique et géopolitique de l'année dans le monde, à travers un découpage qui distingue trente-quatre Etats et trente-huit ensembles géopolitiques, et sur la base d'une documentation très riche, faite de bilans, de notes sur les mutations constatées, de statistiques, de cartes et d'études sur les questions traversant les frontières.

Les changements en cours, il faut les saisir dans leur dynamique présente et incertaine, ce qui conduit à les étudier sous plusieurs angles. C'est ainsi que la Tchécoslovaquie figure dans la série des Etats, avec un article de Karel Bartosek au titre interrogatif : « Un divorce nécessaire ? » Mais elle se retrouve aussi à la rubrique des ensembles géopolitiques, dans la subdivision Europe centrale, avec des notes distinctes sur la République tchèque et la Slovaquie, car le divorce est un fait. De même, à la subdivision des Balkans, s'il est encore question de l'*« ancienne Yougoslavie »*, c'est pour rappeler ses institutions et pour donner des indications statistiques sur les six Républiques qui la composaient ; ce sont des notes séparées qui traitent des nouvelles entités indépendantes : Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine (dont le destin n'est pas encore tranché), Serbie-Monténégro et Macédoine. Le drame yougoslave a d'autres dimensions, et on en trouve trace avec l'étude de Michel Roux sur « La purification ethnique, théorie et pratique », au chapitre des « Questions stratégiques », et à celui consacré aux « Conflits et tensions » avec un article de Véronique Soulé et Marc Semo, consacré au rôle de la communauté internationale dans cette affaire.

Arrêtons-nous sur cette question puisqu'elle est au cœur de l'actualité. Les auteurs relèvent un double échec : celui de la Communauté européenne et celui de l'ONU. La première a raté, estiment-ils, *« son premier test de politique étrangère commune »* en laissant la part belle aux intérêts particuliers des Etats. La seconde a voté une trentaine de résolutions dont une bonne partie ont été symboliques tandis que les autres n'étaient pas appliquées. Cette carence a joué comme *« facteur de déstabilisation pour l'ONU, qui s'est révélée être une institution inadaptée »*.

De telles remarques renvoient à un autre article : « Pourquoi si peu d'efficacité ? » demande Maurice Bertrand, à propos de l'intervention des Nations unies dans les situations conflictuelles. Selon l'auteur, l'explication est à rechercher dans l'attitude des pays qui font la loi au Conseil de sécurité : d'une part, ils se fondent sur des hypothèses dépassées (le souci de préserver leur entente, la propension à ne voir dans les conflits existants que les reliquats de la guerre froide, qui s'épuiseront faute de soutien, le refus d'envisager une stratégie de prévention) ; d'autre part, et plus fondamentalement, *« aucun pays riche n'a paru prêt jusque-là à risquer la vie de ses ressortissants pour la seule défense du droit »*. Dans l'état actuel des choses, l'impuissance de l'ONU devrait, selon l'auteur, perdurer, mais, comme *« des conflits comparables au conflit yougoslave ne sont pas exclus au Maghreb, en Egypte, en Asie centrale, en Asie du Sud-Est et peut-être ailleurs, dans les Balkans »*, la situation ne sera pas tenable indéfiniment.

Inquiétante prédiction, dont on peut craindre qu'elle ne se réalise dans certaines des régions citées, dont la fragilité à cet égard est connue. Mais qu'en est-il de cette Asie centrale, si méconnue, parce qu'elle vivait sous la coupe de l'empire soviétique, et qui est aujourd'hui rendue à ses tourments spécifiques et libérés ? Catherine Poujol (et Olivier Roy pour le Tadjikistan, qui a déjà affronté la guerre civile) montre bien la diversité des influences, des intérêts et des tensions dans ces pays en ébullition, qui restent à découvrir par l'Occident : l'immense Khazakhstan, naturellement lié à la Russie ; le Turkménistan, qui tente de tirer le meilleur parti de ses richesses en hydrocarbures, en ménageant ses relations avec Moscou et en favorisant son partenariat avec l'Etat turc, où il envoie volontiers ses étudiants ; l'Ouzbékistan, qui cherche à concilier la planification centralisée et l'économie de marché pour conserver sa place de leader régional ; le Kirghizstan, qui a du mal à maintenir le pluralisme politique dont il s'est fait le fleuron dans la région.

Dans ces nouvelles entités indépendantes, les divisions ethniques, la multiplicité des langues, l'ambivalence des attitudes à l'égard de l'ancien centre de l'empire, la pression de l'islamisme, l'attirance pour le modèle turc, la proximité de la Chine, constituent des enjeux politiques de première importance, que l'on ne saurait ignorer pour peu que l'on s'intéresse à l'état du monde tel qu'il est, et tel qu'il se recompose.

IQUE

C et les Verts redoutent
en cause du droit d'asile

La planète incertaine

Un chercheur amateur révèle la machinerie des crématoires d'Auschwitz

Les plans de la mort

Au chevet d'une église de village, l'officine ferme à l'heure du déjeuner. Il fallait bien ce coin de campagne tranquille, non loin de Paris, pour permettre à Jean-Claude Pressac, quarante-neuf ans, d'avoir deux vies, *«pharmacien le jour, historien la nuit»*. Un historien anticonformiste et passionné qui, depuis une quinzaine d'années, se partage entre son laboratoire et sa bibliothèque, un refuge où il cherche à comprendre comment a pu fonctionner *«la machinerie du meurtre de masse»*, autrement dit les camps d'extermination créés par les nazis. Un *«travail archéologique»*, selon la formule de l'historien Pierre Vidal-Naquet. Un travail confidentiel désormais confié au public.

La parution ces jours-ci des *Crématoires d'Auschwitz*, aux éditions du CNRS, a brusquement propulsé le petit-pharmacien-de-banlieue hier snobé par les universitaires au rang d'historien reconnu. *L'Express*, en titrant sur toute sa «une» *«Auschwitz, la vérité»*, a déclenché un tourbillon médiatique. Ainsi Jean-Claude Pressac, qui cultivait la discrétion sinon le silence, voit-il saluer ses recherches nocturnes, qui s'avèrent inédites.

C'est qu'en analysant minutieusement les plans des fours crématoires avec l'œil d'un architecte, en décryptant comme un maître d'œuvre les correspondances échangées entre les entreprises de travaux publics allemandes et les autorités SS, Jean-Claude Pressac a tout simplement vaincu le négationnisme. *«Il n'y a plus de polémique»*, assure-t-il tranquillement.

Jean-Claude Pressac a pourtant beaucoup douté par le passé. N'a-t-il pas flirté avec les propagateurs du révisionnisme? *«J'ai travaillé avec eux en 1980,* raconte-t-il. *Mes* doutes *étaient légitimes. Personne ne pouvait m'expliquer les contradictions des témoignages auxquelles je me heurtais. Mais je n'ai jamais écrit un seul texte révisionniste. J'ai attendu consciencieusement avant d'écrire»*.

Jean-Claude Pressac ne le regrette pas. De nombreux voyages en Pologne, en Allemagne, et un séjour à Moscou pour consulter des archives du KGB, lui ont permis de disséquer ce que fut *«l'ingénierie criminelle»* du IIIe Reich. Le voilà aujourd'hui familier de l'entreprise familiale Topf qui s'imposa sur le marché des crématoires aux dépens de ses concurrents, «du *Balzac*». Le voilà aussi expert en technique de chauffage et de désaréation après avoir si longtemps observé Kurt Prüfer, l'ingénieur national-socialiste qui décédera, en 1952, dans un camp soviétique d'une hémorragie cérébrale.

Sans esbroufe, Pressac a commencé par étudier *«l'arme du crime»*. Ce pionnier curieux de tout, *«versé en chimie»*, a délibérément tourné le dos aux témoignages des survivants pour s'intéresser aux ruines des crématoires et aux documents préservés de la destruction. Elémentaire.

Encore fallait-il avoir l'audace et la ténacité de se plier à cette enquête sur le terrain. A partir de 1982, les archives du musée d'Auschwitz s'ouvrent à lui. Il découvre les études et les plans des crématoires, les esquisses et les dessins des chambres à gaz homicides. Il doit apprendre à décrypter l'allemand rédigé en gothique, assimiler le vocabulaire technique, distinguer le mortier bâtard de la chaux, se colleter avec l'Histoire dans ce qu'elle a de plus quotidien.

Aucun langage codé

Plongé dans la correspondance échangée entre les douze entreprises civiles qui ont édifié les crématoires et la Direction des constructions SS (SS Bauleitung), il suit au jour le jour les ordres et les contre-ordres des commanditaires et les réponses des fournisseurs. Pour la première fois, un chercheur analyse les exigences des SS dans les archives polonaises et la réponse des firmes civiles dans les archives russes. Ainsi peut-il déduire les évolutions de la politique d'extermination nazie à partir des demandes de modifications des crématoires. Et déjà ses conclusions révisant, au sens noble du terme, ce que la communauté des historiens croyait acquis.

Jean-Claude Pressac établit ainsi que la décision de construire des chambres à gaz homicides à Auschwitz ne remonte pas à l'été 1941 mais aux mois de mai et juin 1942. De même évalue-t-il à huit cent mille le nombre des morts dans ce camp alors que les chiffres les plus couramment cités étaient de plusieurs millions. Plus surprenant encore, il montre que les entreprises de travaux publics ne recouraient à aucun langage codé pour parler des chambres à gaz.

«Il n'y a jamais eu camouflage, contrairement à ce que l'on dit. La SS Bauleitung a même réalisé trente photographies à la fin des travaux et les a exposées dans un hall. Cela a créé un mini scandale car beaucoup de civils passaient là. Les clichés ont été retirés. En Haute-Silésie, tout le monde était au courant», raconte Jean-Claude Pressac.

Durant de longues années, cet historien enquêteur va se taire de crainte de provoquer un scandale. Sans éclat, il est passé de la fréquentation des négationnistes à celle de Pierre Vidal-Naquet et de Serge Klarsfeld. Une longue étude qu'il publie en 1982 dans la revue *Le Monde Juif* passe quasiment inaperçue. Et son ouvrage majeur, écrit en français, ne paraît qu'en traduction anglaise en 1989 : *Auschwitz : Technique and operation of the gas chambers*. Ces quelque six cents pages, qui reproduisent d'innombrables plans de crématoires, sont éditées à mille exemplaires par la Fondation Beate Klarsfeld.

Pourquoi tant de discrétion durant dix ans? *«Parce que les gens n'étaient pas mûrs,* répond Jean-Claude Pressac. *Le sujet était trop sensible et le mur de Berlin n'était pas tombé. N'oubliez pas que l'histoire d'Auschwitz a été écrite en Pologne par les communistes et que même en France, la loi Gayssot interdit de s'exprimer librement.»* Aussi ses révisions de l'Histoire, même si elles confirment l'horreur et l'ampleur de la Shoah, se devaient-elles, selon lui, d'être diffusées à doses homéopathiques.

La dernière pièce du puzzle

Mais Jean-Claude Pressac a aussi fortement ressenti qu'en écrivant l'histoire prosaïque d'une technique criminelle, il récusait une certaine idée de l'histoire qui voudrait que seule la mémoire soit noble. *«Le drame, c'est que l'histoire de l'extermination ne reposait que sur des témoignages. Or beaucoup ne tiennent pas,* explique-t-il. *Il ne faut pas dire que les gens mentent. Il faut prendre en compte un coefficient personnel d'émotion. Les chercheurs se sont tus pour conserver leurs précieux fauteuils. Il y a eu une couardise universitaire et les révisionnistes en ont profité pour nier. Personnellement, j'ai fait un travail de base. N'importe qui, avec du bon sens, pouvait le faire.»*

Avec du bon sens, de la méthode, une pointe d'obsession et quelques appuis. Le soutien de Serge Klarsfeld et l'intervention de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, furent nécessaires pour décrocher l'autorisation de consulter à Moscou, en octobre 1990, les six cents dossiers (80 000 pièces) saisis par les Soviétiques à Auschwitz lors de la libération du camp. En brassant ces archives en possession du KGB, Jean-Claude Pressac a enfin eu l'impression de trouver la dernière pièce d'un puzzle commencé dans les années 70.

Mais, à la réflexion, son enquête avait commencé bien plus tôt, quand vers dix-huit ans, après avoir lu *La mort est mon métier*, le roman de Robert Merle sur la vie du commandant d'Auschwitz, il s'était interrogé : *«Jusqu'où peut-on aller dans l'exécution des ordres? A quel moment doit-on s'arrêter? Dire non?»*. Jean-Claude Pressac se destinait alors à une carrière militaire. Il devint pharmacien. Puis historien de la nuit.

LAURENT GREILSAMER

► *Les crématoires d'Auschwitz, la machinerie du meurtre de masse*, de Jean-Claude Pressac, Editions du CNRS, 155 p., 140 francs.

JUSTICE

Au tribunal de Paris

La contrefaçon des factures de France Télécom

Le substitut Alain Blanchot a requis, jeudi 23 septembre, devant la trente et unième chambre correctionnelle de Paris une peine de deux ans de prison assortie d'un mandat d'arrêt contre un commerçant autrichien soupçonné d'inonder les entreprises françaises de fausses factures établies sur un formulaire identique à celles de France Télécom.

Le courrier a perdu son innocence. Il y a les marchands de rêves et il y a ceux qui adressent aux entreprises des factures qui n'en sont pas. Elles ressemblent à des factures de France Télécom et comportent le célèbre logo avec un combiné téléphonique sur un clavier stylisé. *«La somme n'est jamais ronde»*, remarquait le substitut Blanchot à l'audience de jeudi. Aussi, le comptable pressé donne sans sourciller l'autorisation de payer une facture de télex de 2 997 F. En fait, une lecture patiente du document aurait permis de découvrir qu'il s'agissait d'une offre d'insertion d'une publicité dans un annuaire de télex qui n'a jamais été édité.

Une enquête difficile a révélé qu'entre les mois de mai et juin 1988, des entreprises françaises ont versé 1 942 736 F pour régler des fausses factures émises par la Télex Service Corp, une société de droit panaméen et libérien ayant une boîte postale à Zurich, mais qui faisait transmettre son courrier en Autriche et des fonds auraient été reversés au Liechtenstein.

Discrétion des victimes

Identifié, le responsable de cette entreprise, Heinz Kammerer, ne s'est pas présenté à l'audience, ni Erich Landerl et Rainer Filthaut, soupçonnés de complicité de contrefaçon, publicité trompeuse et escroquerie. Seul Heinrich Leonhard, avocat d'affaires allemand, a comparu pour affirmer que son rôle s'était limité à la constitution des sociétés en 1986 et qu'il avait cessé tout contact avec Kammerer à l'époque où les factures ont été envoyées. Le substitut a d'ailleurs renoncé à requérir contre lui, demandant en revanche une peine de deux ans de prison contre Kammerer et un an de prison contre Filthaut et Landerl. De son côté, Me Stéphane Guerlain, conseil de France Télécom, a demandé la condamnation conjointe des quatre prévenus à 500 000 F de dommages et intérêts pour la contrefaçon de la marque et la même somme pour *«l'atteinte à l'image de France Télécom dans une affaire désagréable»*.

Le tribunal rendra sa décision le 14 octobre, mais toutes les fausses factures comportant le logo de France Télécom n'ont pas été expédiées par la Télex Service Corp. Et si cette affaire est la première du genre à venir devant un tribunal, d'autres pourraient suivre si ce procédé n'était pas largement utilisé par des sociétés qui s'abritent derrière les frontières. *«Depuis 1988, la justice française court après les personnes physiques, mais il y a un véritable holding qui dirige tout»*, soupirait M. Blanchot. En ajoutant : *«Quand un juge a pris une ordonnance empêchant la distribution de ce type de courrier venant de Belgique, les lettres sont parties de Hollande, de Tunisie, de Tchécoslovaquie.»* En outre, les enquêtes sont parfois bloquées par la lourdeur des relations judiciaires internationales et, dans certains pays, la «publicité trompeuse» n'est pas un délit. Enfin, il y a la discrétion des victimes, qui hésitent à déposer une plainte. Et dans ce procès, un seul et unique plaignant est venu à l'audience.

MAURICE PEYROT

CORRESPONDANCE

L'affaire Testut et le financement de la liste Energie Sud

Une lettre de Léon Schwartzenberg

A la suite de notre article consacré à l'affaire Testut, filiale de Bernard Tapie Finance, qui évoquait le versement par la société Testut de 190 000 francs pour financer la campagne de Léon Schwartzenberg aux élections régionales dans les Alpes-Maritimes pour la liste «Energie Sud avec Tapie» (le Monde *daté 19-20 septembre), nous avons reçu de Léon Schwartzenberg la lettre suivante :*

» Le trésorier de ma campagne pour les élections régionales, M. Bonnier, a été enjoint le 12 mai 1992 (quinze jours après la date des élections et huit jours avant la clôture des comptes de campagne) par M. Fellous, agissant au nom de Bernard Tapie (président de la liste Energie Sud), de devoir intégrer à mes comptes de campagne la somme de 492 969,61 francs versée par la société Financière immobilière Bernard Tapie (FIBT) (frais occasionnés par un affichage mural et la location d'une salle pour un meeting commun).

Mon trésorier apprenait en même temps que ce règlement aurait été effectué pour 220 000 francs par la FIBT pour son propre compte, pour 82 699,88 francs pour le compte de la société Bernard Tapie Services, et pour 190 269,83 francs pour le compte de la société Testut. Le maximum des dépenses autorisées pour ma campagne était de 2 443 650 francs; j'ai dépensé (en comprenant les sommes ci-dessus) 1 555 835 francs. C'est parce que le montant des deux derniers règlements (BT Services et Testut) n'est pas intervenu à temps, et que le chèque de la FIBT dépassait les 10 % alloués pour une personne morale (492 969 francs au lieu de 244 365 francs) que le Conseil d'Etat a décidé d'invalider mon élection et de permettre à la personne qui suivait sur la liste d'occuper ma place.

[Tout en rappelant les conditions dans lesquelles le Conseil d'Etat a invalidé son élection (*le Monde* daté 20-21 décembre 1992), la lettre de M. Schwartzenberg vient confirmer en les précisant nos informations sur le volet «financement politique» de l'enquête judiciaire en cours à Béthune sur la société Testut. Dans une précédente lettre au *Monde* (nos éditions du 25 décembre 1992), M. Schwartzenberg affirmait : *«La suspension d'un an décidée à mon encontre par le Conseil d'Etat vient sanctionner une faute ou une négligence de Bernard* Tapie.»]

Dans la Loire

Un maire est condamné pour provocation à la discrimination raciale

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Le maire de Sury-le-Comtal (Loire) a été condamné, jeudi 23 septembre, par le tribunal de grande instance de Montbrison, pour provocation à la discrimination raciale. Il devra verser 10 000 francs d'amende ainsi que 1 franc symbolique de dommages et intérêts au MRAP.

«L'immigration submerge actuellement notre commune», avait écrit, en juin dernier, André Combe (divers droite), dans le bulletin municipal de sa commune, qui compte 4 600 habitants, dont 13 % d'origine étrangère, principalement turque. Après avoir affirmé que *«l'insécurité découle de cette immigration»*, le maire appelait à sa façon l'histoire de France à la rescousse : *«De Charles Martel à Charles de Gaulle, les Français ont su balayer quand cela était nécessaire; je crois qu'ils sauraient le faire encore si on le leur demandait»* écrivait-il.

Ces écrits avaient entraîné une plainte du MRAP. Les attendus du jugement devront être publiés dans le bulletin municipal de Sury-le-Comtal.

V. C.

□ **Versailles : un an de prison pour injures antisémites.** – Un électronicien de quarante-sept ans, Georges Anne, qui proférait depuis plusieurs années des injures antisémites à l'adresse d'un couple de voisins, à Saint-Germain-de-la-Grange (Yvelines), a été condamné, jeudi 23 septembre, à un an de prison par le tribunal correctionnel de Versailles. Selon Me Philippe Bataille, avocat de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), qui s'était constituée partie civile dans cette affaire, il s'agirait de la plus lourde condamnation jamais prononcée dans cette matière. Le tribunal a ordonné l'affichage du jugement au domicile de l'accusé et son insertion dans plusieurs journaux. M. Anne devra également verser 80 000 francs de dommages-intérêts à ses voisins au titre du préjudice moral, 16 000 francs pour des dégradations sur une clôture et 10 000 francs à la LICRA.

□ **Claude Bez est renvoyé devant le tribunal correctionnel.** – Claude Bez, ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux, fait l'objet d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, où il devrait être jugé, au côté de son fils Eric, au début de janvier, pour détournement de fonds. Ce dossier d'instruction, ouvert en août 1990, concerne des malversations commises au cours de la rénovation du château du Haillan, près de Bordeaux, qui abrite le centre d'entraînement des Girondins et avait coûté 54 millions de francs aux collectivités locales. Sur cette somme, 15,6 millions avaient été détournés (*le Monde* du 15 décembre). Claude Bez avait été placé sous mandat de dépôt pendant trois mois en 1992 pour une autre affaire, concernant des anomalies comptables dans la gestion du club, dont l'instruction est toujours en cours.

□ **Un policier parisien interpellé pour une agression à main armée.** – Un gardien de la paix, âgé de trente et un ans, a été interpellé, jeudi 23 septembre vers trois heures du matin à Mantes-la-Jolie (Yvelines), après avoir commis une agression et tiré un coup de feu en l'air avec son arme de service. Agissant sans uniforme et portant une cagoule, ce policier, Dominique Coullier, a agressé un homme qui retirait de l'argent dans un distributeur automatique d'une agence bancaire de Mantes. Ce dernier, ouvrier à l'usine Renault de Flins, a réussi à prendre la fuite et s'est précipité au commissariat voisin. Interpellé peu après par ses collègues, le policier a été déféré devant le parquet du tribunal de Versailles. Dominique Coullier, qui est affecté dans une compagnie d'intervention de la préfecture de police de Paris, était en arrêt-maladie depuis plusieurs semaines.

□ **Un professeur accusé d'abus sexuels sur vingt et un élèves en Haute-Garonne.** – Un professeur exerçant dans deux collèges privés de la région de Toulouse a été mis en examen et écroué, jeudi 23 septembre, pour *«incitation de mineurs à la débauche, viols et attentats à la pudeur sur mineurs de quinze ans et dix-huit ans»*. Patrice Louvet, quarante-neuf ans, est accusé d'avoir abusé sexuellement d'au moins vingt et un jeunes garçons fréquentant des établissements privés de Toulouse et de Muret (Haute-Garonne). Les faits auraient eu lieu au domicile de l'accusé et lors de «sorties pédagogiques» qu'il organisait avec certains élèves. L'enseignant, qui est marié et père de trois enfants mineurs, a été dénoncé à la dernière rentrée scolaire par des élèves victimes de ses agissements.

TOXICOMANIE

Devant les Assises de AIDES

M. Douste-Blazy précise le plan de lutte gouvernemental contre la drogue

LYON

de notre bureau régional

Quelques jours après l'annonce par le premier ministre, Edouard Balladur, du plan gouvernemental de lutte contre la toxicomanie (*le Monde* du 23 septembre), le ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, a tenté, devant les 6es assises de la fédération nationale de AIDES, qui se déroulent du vendredi 24 au dimanche 26 septembre à Lyon, de répondre aux violentes critiques qui avaient suivi l'annonce des mesures gouvernementales. Il a en particulier confirmé que 439 millions de francs seraient consacrés, sur trois ans, aux programmes de lutte contre la toxicomanie. D'emblée, Arnaud Marty-Lavauzelle, président de la fédération nationale de AIDES, l'avait accueilli en stigmatisant les *«Garretta de la toxicomanie»* qui *«prennent les usagers de drogue en otage»*.

Affirmant que la prévention des risques de propagation du sida est la *«première de ses priorités»*, M. Douste-Blazy s'est attaché à repréciser le détail des mesures du plan. Après avoir évoqué le prochain projet de loi, soumis en conseil des ministres le 6 octobre prochain, pour améliorer le traitement des prisonniers atteints de la maladie, il a confirmé le doublement des programmes d'échanges de seringues usagées. Sur le sujet délicat des drogues de substitution, comme la méthadone, il a annoncé un assouplissement du protocole médical et l'extension rapide d'expériences.

Avec la création de structures d'accueil dans les hôpitaux et l'ouverture de centres de post-cures supplémentaires, le doublement des injonctions thérapeutiques pourrait, assure le ministre, passer rapidement de 4 000 à 8 000 chaque année. En évitant d'aborder la question de la dépénalisation de la drogue, il n'a, toutefois, pas convaincu ses interlocuteurs qui, visiblement, en attendaient un peu plus sur le sujet.

M. D.

SOCIÉTÉ

Après l'intervention de l'abbé Pierre

Les sans-abri de l'avenue René-Coty obtiennent une promesse de relogement

L'affaire des familles sans abri expulsées le 26 août dernier d'un immeuble de l'avenue René-Coty, dans le quatorzième arrondissement de Paris (*le Monde* des 27 et 30 août), a connu, vendredi 24 septembre, un épilogue provisoire. A l'issue d'une réunion à l'hôtel Matignon, les représentants des familles ont obtenu de Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, que les vingt familles concernées soient logées en hôtel meublé, aux frais de la ville, jusqu'à ce qu'une solution définitive soit trouvée.

C'est, en fait, l'abbé Pierre qui a débloqué la situation. Arrivé vers 17 heures devant les portes murées de l'ancien hôtel maternel où étaient déjà réunies quelque deux cents personnes, il a exigé qu'on ouvre la porte, menaçant de *« ne plus quitter son bout de trottoir »* jusqu'à ce que justice soit rendue.

Alors que les familles sont à la rue depuis le 26 août dernier et que les travaux de transformation de l'immeuble en crèche ont déjà commencé, la cour d'appel de Paris a prononcé, vendredi 17 septembre, un arrêt accordant aux familles un délai de six mois. Depuis une semaine, les familles manifestaient donc, chaque jour, avenue René-Coty, dans l'intention de réintégrer l'ancien hôtel maternel. Devant le refus des forces de l'ordre de le laisse pénétrer dans l'immeuble, le fondateur d'Emmaüs a effectué un sit-in de trois heures, assis sur une chaise et emmitouflé dans des couvertures.

Arrivé sur les lieux vers 20 heures, Jean Tibéri a finalement fait visiter le bâtiment à l'abbé Pierre, afin de lui faire constater que les travaux avaient bien commencé, rendant les locaux inutilisables. Les deux hommes se sont alors rendus à l'hôtel Matignon, où l'accord a été conclu.

ESPACE

En raison d'un orage au-dessus du centre spatial

Le lancement de Spot-3 par Ariane est reporté de 24 heures

KOUROU (Guyane)

de notre envoyé spécial

Le lancement de la cinquante-neuvième fusée Ariane, qui devait donner lieu, samedi 25 septembre, à la mise en orbite du troisième satellite français d'observation de la Terre, Spot-3, et de six petits satellites technologiques, a été reporté de vingt-quatre heures en raison de la présence d'un nuage d'orage au-dessus de Kourou (Guyane). La déception de l'équipe de tir était d'autant plus grande que le lancement de Spot-3 avait dû être une première fois retardé, le 1er septembre, en raison d'un doute sur un composant électronique analogue à celui, défaillant, découvert sur un satellite américain. Les responsables de cette mission n'ont, cependant, voulu prendre aucun risque avec ce satellite de 1,5 milliard de francs conçu par le Centre national d'études spatiales.

La société Arianespace, qui n'a pu effectuer que trois lancements depuis le mois de janvier, du fait des reports réclamés par ses clients, espérait pourtant tirer en fanfare le lanceur Ariane 40 utilisé pour l'occasion. Mais samedi, à Kourou, les risques dus à cette masse orageuse étaient cette fois trop importants. Depuis 1987, année au cours de laquelle une fusée américaine Atlas-Centaur fut foudroyée dans un ciel pourtant relativement peu menaçant, les Européens ont, à l'instar des Américains, durci leurs critères de sécurité. Ces derniers stipulent désormais qu'on ne tire pas tant qu'un certain type de gros nuage est présent dans un cylindre de 10 kilomètres de rayon autour de la base.

J.-F. A.

DÉFENSE

Pour un montant de 2 milliards de francs

La gendarmerie se dote d'un système moderne de radiocommunications

Le ministre de la défense, François Léotard, a inauguré, jeudi 23 septembre, à Rouen, le réseau de radiocommunications numérique Rubis, qui équipera la gendarmerie départementale d'ici à 1998 et qui est destiné à renouveler l'ensemble des moyens de radiotéléphonie VHF existants. Outre des performances accrues en débit et en confort d'écoute, le système Rubis, opérationnel vingt-quatre heures sur vingt-quatre, assure une transmission protégée des renseignements de la gendarmerie, quelles que soient les circonstances et, plus spécialement, en situation de crise.

Expérimenté avec succès en Seine-Maritime depuis la signature du contrat (évalué à 2 milliards de francs) avec Matra Communication en 1988, le système Rubis remplace, à lui seul, trois réseaux de communications analogiques qui servent en gendarmerie depuis 1968. Il sera conjugué au réseau de transmission de données Saphir pour la messagerie et l'accès aux fichiers centraux de recherche. M. Léotard a insisté sur la compatibilité du système Rubis – qui permet des liaisons immédiates aussi bien privées qu'en conférence avec des gendarmes en automobile, à moto ou à pied – avec le réseau de communications Acropol (dérivé de Rubis) de la police.

Selon le directeur général de la gendarmerie, Jean-Pierre Dintilhac, Rubis doit permettre une augmentation du volume des échanges d'informations de 15 % par an pendant dix ans, alors que les interceptions par des intrus sont rendues impossibles. Le système doit être étendu à partir de 1994 à raison de deux groupements départementaux de la gendarmerie équipés par mois.

M. Léotard a insisté sur les possibilités d'exportation *« pour ouvrir les voies d'une coopération, en particulier à l'échelle de l'Europe »*. Rubis, qui est le premier système de ce type au monde, a été choisi par la généralité de Catalogne.

INTEMPÉRIES

En visite dans la Haute-Vienne

M. Mitterrand assure les victimes des intempéries de la « solidarité nationale »

Sans prendre des proportions catastrophiques, comme l'an dernier à pareille époque, la poursuite des pluies jusqu'au samedi 25 septembre a provoqué de sérieuses perturbations dans toute la moitié sud de la France, et en particulier dans le massif alpin, partiellement coupé de l'Italie. Les tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc ont été fermés à la circulation en raison des inondations en Maurienne et dans le Val-d'Aoste. Venu à Limoges vendredi 24 septembre pour assister au festival des Francophonies, le président de la République a rendu visite aux habitants de Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), pris sous un déluge deux jours plus tôt, *« pour marquer la sollicitude et la solidarité nationale »* aux victimes des intempéries. *« Je ne vous oublierai pas en tournant les talons, et je veillerai à la suite des événements »*, a ajouté M. Mitterrand.

A Toulouse, la Garonne est sortie de son lit vendredi, obligeant à évacuer l'île du Ramier, où le match de football contre Montpellier n'a pu avoir lieu. Dans les Pyrénées ariégeoises, la neige est tombée en abondance et plusieurs rivières ont débordé, coupant la circulation en de nombreux points. En Provence, durement éprouvée mercredi et jeudi, la décrue a commencé dans certains cours d'eau, mais les cotes d'alerte restent dépassées sur le Rhône et l'Ouvèze. A Castagniers (Alpes-Maritimes), un rocher détaché d'une falaise de 150 mètres a éventré une maison et blessé deux fillettes pendant leur sommeil. – *(AFP.)*

Selon les « boîtes noires » de l'appareil

Des causes météorologiques expliquent l'accident de l'Airbus A-320 à Varsovie

Les deux « boîtes noires » de l'Airbus A-320 de la compagnie allemande Lufthansa, qui a quitté la piste d'atterrissage, le 14 septembre à Varsovie, et qui a pris feu (bilan : deux personnes tuées quarante autres blessées), ont été décryptées, mercredi 22 septembre à Paris, par le Bureau enquête accident français, à la demande des autorités polonaises et allemandes.

Les enquêteurs n'ont pas achevé leurs investigations, mais l'hypothèse d'un dérapage sur une accumulation d'eau due à de fortes pluies et à un revêtement de piste mal drainé commence à être validée.

Aucun mauvais fonctionnement des freins ou des inverseurs du flux des réacteurs n'appa- raîtrait. Le retournement du vent au moment de l'atterrissage aurait aussi contribué à allonger la course de l'avion. L'équipage a remarquablement réagi : lorsqu'il a compris qu'il ne freinerait plus avant un talus de quatre mètres en fin de piste, il a engagé l'appareil dans un virage qui a évité un choc frontal et un bilan plus lourd.

FOOTBALL : les incidents du match Marseille-Metz

L'OM risque de nouvelles sanctions disciplinaires

Une vingtaine de personnes, dont onze membres des forces de l'ordre, ont été légèrement blessées, vendredi 24 septembre, à la suite d'incidents qui ont suivi l'interruption du match Marseille-Metz au Stade-Vélodrome après des jets de projectiles et l'envahissement du terrain par des supporters. Les policiers ont interpellé quatre personnes. Après l'interruption du match, des casseurs ont brisé des Abribus et une cabine téléphonique. Ils se sont ensuite attaqué à des véhicules, pour la plupart immatriculés en région parisienne, garés aux abords du stade. Pour se dégager et éparpiller la masse des spectateurs, les CRS ont fait usage de bombes lacrymogènes.

La colère des supporters marseillais avait été provoquée par une série de décisions contestables de l'arbitre de la rencontre : l'expulsion de deux joueurs marseillais, le gardien Fabien Barthez et le défenseur Basile Boli, puis le refus d'accorder un but et un penalty à l'OM. Des projectiles ont fusé sur le terrain dès la fin de la première mi-temps. La rencontre a dû être interrompue à la 87e minute, sur le score de 3-0 en faveur de Metz, à cause de l'envahissement du terrain par une cinquantaine de supporters.

Déjà secoué par l'affaire de corruption du match Valenciennes-Marseille, l'OM, qui attend le verdict des instances internationales pour savoir s'il peut participer à la Coupe intercontinentale et à la Supercoupe, risque de nouvelles sanctions disciplinaires à la suite de ces incidents. Le Stade-Vélodrome, qui était sous le coup d'un match de suspension avec sursis depuis la blessure du gardien de Saint-Etienne par un projectile, devrait être suspendu dès la prochaine rencontre de championnat. Bernard Tapie indiquait toutefois, vendredi soir, qu'une réclamation officielle avait été déposée pour faute technique de l'arbitre lors de l'expulsion de Barthez.

□ **La dixième journée du championnat de France.** – La dixième journée du championnat de France de football de première division, disputée vendredi 24 septembre, a donné les résultats suivants :

*Nantes b. Caen 1-0
*Saint-Etienne et Strasbourg 0-0
*Bordeaux b. Lille 2-1
*Lens et Martigues 1-1
*Cannes b. Lyon 1-0
*Le Havre et Sochaux 0-0
*Monaco b. Angers 3-0
Metz b. *Marseille 3-0
(interrompu 87e)
*Toulouse-Montpellier match reporté

Classement : 1. Paris-SG, Bordeaux et Cannes, 14 points ; 4. Nantes, 13 ; 5. Monaco, Sochaux, Strasbourg et Marseille 12 ; 9. Metz et Auxerre, 11 ; 11. Caen, 10 ; 12. Martigues et Saint-Etienne, 9 ; 14. Lyon et Montpellier, 8 ; 16. Lens et Angers, 7 ; 18. Lille, Le Havre et Toulouse, 5.

AUTOMOBILISME : la retraite d'Alain Prost

Les bleus au cœur d'un triple champion du monde

Trois fois champion du monde de formule 1, Alain Prost, qui est en tête du championnat 1993, a annoncé le 24 septembre à Estoril, où il devait disputer dimanche 26 le Grand Prix du Portugal, qu'il prendrait sa retraite sportive à la fin de la saison.

ESTORIL

de notre envoyé spécial

Alain Prost ne rejoindra jamais Juan-Manuel Fangio, cinq fois champion du monde de formule 1 (1951 puis de 1954 à 1957). Après avoir réussi le meilleur temps de la première séance de qualification du Grand Prix du Portugal, où il espère s'assurer un quatrième titre mondial après ceux de 1985, 1986 et 1989, le pilote français a annoncé son intention d'arrêter *« définitivement »* sa carrière en formule 1 après la dernière course de la saison, à Adélaïde (Australie) : *« C'est une décision très difficile. Je l'ai prise il y a un peu plus d'un mois. J'en ai parlé à Frank Williams et à Renault. Si j'ai attendu pour la révéler, c'est parce que j'aurais aimé l'annoncer en étant champion du monde. Mais, compte tenu des rumeurs, il était mieux, pour moi et pour l'équipe, de le dire le plus tôt possible. »*

Quelques minutes plus tôt, Ayrton Senna, son « ennemi intime », venait, en effet, d'annoncer qu'il ne piloterait plus pour McLaren la saison prochaine. Les journalistes pouvaient se livrer à leur petit jeu favori en essayant d'imaginer l'échiquier 1994. Frank Williams n'ayant toujours pas renouvelé le contrat de Damon Hill, malgré ses trois récents succès en grands prix, le Brésilien avait-il déjà conclu un accord avec l'écurie britannique ? Son arrivée allait-elle motiver le départ d'Alain Prost, qui ne tenait pas à revivre la pénible expérience de cohabitation chez McLaren en 1988 et 1989 ?

Le suspense aura été de courte durée. *« Nous étions d'accord avec Alain pour l'an prochain, s'il l'avait voulu. Nous n'aurions pas changé l'équipe »*, assurait Frank Williams. *« Nous regrettons cette décision, mais nous la comprenons,* ajoutait Christian Contzen, directeur général de Renault Sport. *Alain et Renault, c'est une longue histoire qui se terminera, je l'espère, sur un quatrième titre, afin de boucler la boucle. »* Après Nigel Mansell l'an dernier, Renault joue décidément de malchance. Pour son deuxième titre des constructeurs, la marque française va encore se retrouver avec un champion du monde retiré de la formule 1. Difficile à exploiter commercialement !

Sa meilleure saison

Aussi soucieux de son image que de son palmarès, Alain Prost quitte donc la formule 1 au moment où il est en passe de devenir le seul « dauphin » de Juan-Manuel Fangio et avec la perspective raisonnable de rejoindre l'Argentin au panthéon des pilotes de formule 1 la saison prochaine. De plus, son départ ouvre probablement les portes de Williams Renault à Ayrton Senna, le seul pilote actuellement susceptible de battre tous les records de la formule 1, à commencer par celui des victoires du Français en grands prix (1).

Paradoxalement, Alain Prost décide d'arrêter au moment où il affirme avoir vécu sa *« meilleure saison en formule 1 »*. Avec sept victoires et douze pole positions en treize grands prix, il n'avait jamais aussi bien réussi au niveau des résultats. *« Cette année, j'ai eu énormément de satisfactions sur le plan sportif,* dit-il. *Sur le plan humain, l'ambiance au sein de l'équipe et avec Damon Hill était fantastique. J'ai toujours le même plaisir et la même motivation pour conduire une voiture à la limite et la régler pour aller le plus vite possible. Sans doute aurais-je éprouvé le même plaisir l'an prochain, mais j'ai toujours distingué le travail et l'environnement de la formule 1. Sur ce plan, ça n'a pas été une saison très réjouissante... »*

C'est surtout psychologiquement que la saison 1993 s'est révélée délicate pour le pilote français. Après une année 1992 triomphale pour Williams Renault et pour Nigel Mansell, qui s'était assuré le titre mondial dès le Grand Prix de Hongrie, onzième des seize épreuves du championnat, nul n'aurait compris un échec du « professeur », même après une année sabbatique. Certains avaient pronostiqué que, au volant d'une voiture aussi dominatrice et avec un équipier débutant en formule 1, Alain Prost allait s'imposer... seize fois. Nigel Mansell, qui le soupçonnait d'avoir manœuvré en coulisse pour lui ravir son volant, n'avait-il pas affirmé que *« même une marionnette serait championne du monde avec la Williams Renault »* ?

Avant même le premier grand prix, en Afrique du Sud, Alain Prost a vu sa préparation perturbée par les menaces de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) à propos de la lettre d'engagement en championnat de l'écurie Williams, arrivée hors délais. Puis des déclarations jugées inconvenantes à l'encontre du pouvoir sportif lui ont valu une convocation devant le Conseil mondial de l'automobile avec la menace de ne pas obtenir la super-licence indispensable en formule 1.

Besoin d'être aimé

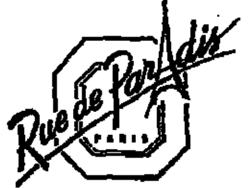
Les intempéries du début de saison, au Brésil, puis au Grand Prix d'Europe à Donington, avaient provoqué deux naufrages spectaculaires du champion français et deux victoires inespérées pour Ayrton Senna. Inquiété d'une façon inattendue par le Brésilien au classement du championnat, Alain Prost a eu le sentiment que ses moindres fautes étaient impitoyablement sanctionnées afin de prolonger le suspense. Son départ légèrement anticipé à Monaco lui a fait perdre le Grand Prix au profit de son rival. Une deuxième pénalisation, pour une chicane escamotée en Allemagne, lui aurait valu une autre défaite si un pneu de la voiture de son équipier Damon Hill n'avait explosé à deux tours de l'arrivée. Le triple champion du monde a surtout l'impression que le public et les médias ont plus retenu ses neuf départs ratés, faute d'avoir su bien s'adapter aux nouveaux embrayages en carbone, que ses sept victoires et ses douze pole positions.

Dans son besoin quasi obsessionnel d'être aimé de son entourage, de son équipe, du public et des médias, Alain Prost a très mal vécu les critiques. *« Ma carrière m'a procuré beaucoup de satisfactions, mais j'ai aussi connu beaucoup de petits problèmes sur lesquels je ne reviendrai plus jamais,* dit-il. *J'ai été maltraité. Je me suis posé beaucoup de questions cette saison. Pourquoi prendre des risques pour des gens qui ne vous apprécient pas ? La balance a fini par pencher d'un côté. Je crois que c'est la bonne décision. J'ai fait une carrière très longue, très éprouvante sur le plan physique et, surtout, nerveux. Etre au sommet pendant treize ans, c'est exceptionnel. Surtout en ayant travaillé plus que les autres pilotes, sur la piste pour des essais, et pour des opérations de promotion. Ça commence à me peser. Je préfère ne pas faire l'année de trop et m'arrêter au sommet. »*

La perspective de pouvoir égaler le record de Juan-Manuel Fangio l'a-t-elle fait hésiter ? *« Non,* répond-il. *Pourquoi cinq titres et pas six ensuite ? Il y a une part trop importante de risques. J'ai eu la chance durant toute ma carrière de ne pas avoir d'accident très grave. Je pense que le jeu n'en vaut plus la chandelle. »* Alain Prost ne sait pas encore si sa reconversion s'opérera dans le milieu de la formule 1 ou ailleurs. Mais il est déjà sûr de ne pas regretter sa décision : *« Je me rappelle une phrase de Jacky Stewart alors que nous jouions au golf. Il m'avait dit que c'était très dur de prendre une telle décision mais que, le jour où on l'avait prise, on se sentait vraiment très bien. Je crois qu'il avait raison. »*

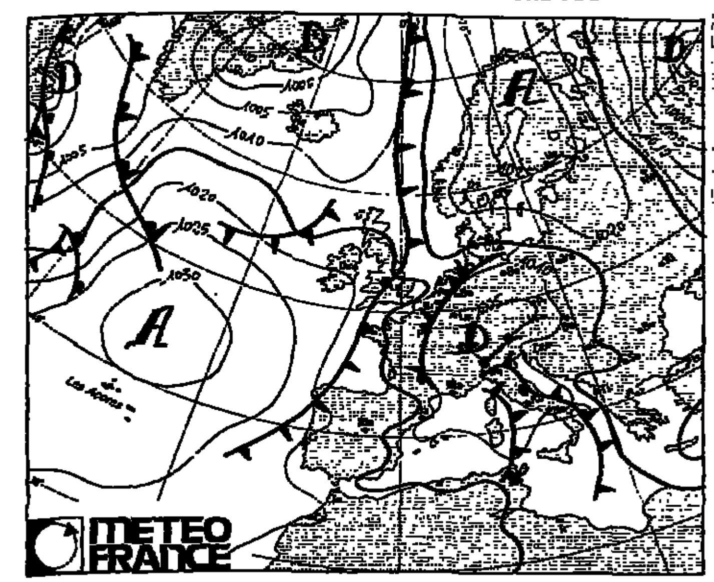
GÉRARD ALBOUY

(1) Avec 51 victoires en grands prix, Alain Prost précède Ayrton Senna (39) et Nigel Mansell (30).

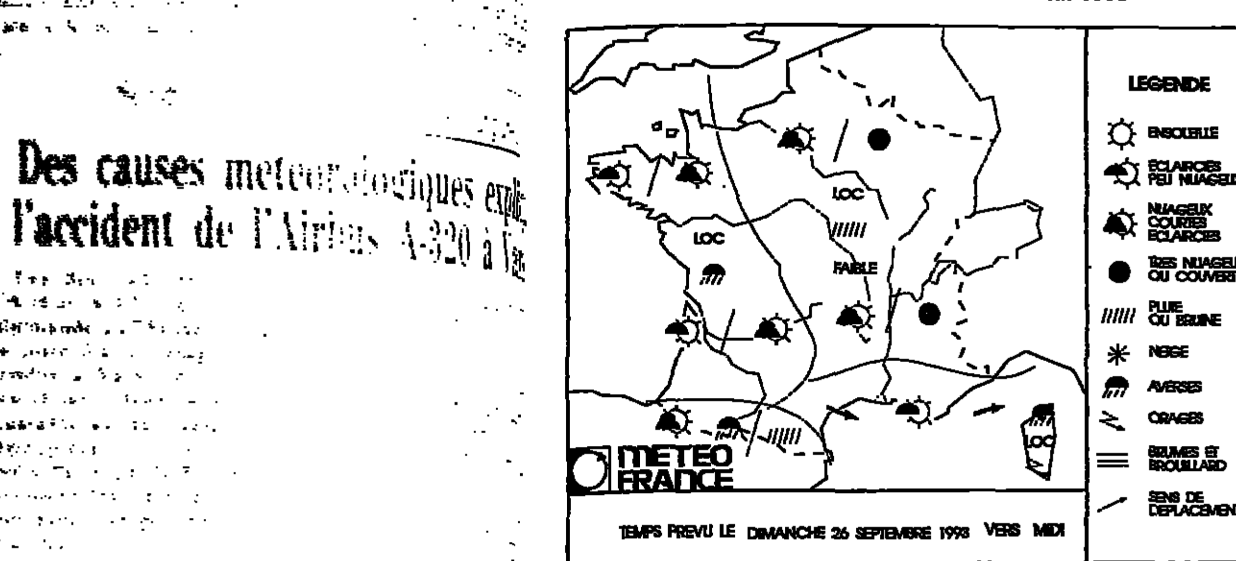


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE 1993



Dimanche : très nuageux sur le pays et pluies s'atténuant. – Le matin, de la Bretagne à l'Aquitaine, les nuages et les éclaircies alterneront avec des averses. Le vent de nord-ouest soufflera à 50 km/h en rafales près des côtes atlantiques. Sur les Pyrénées-Atlantiques, il neigera au-dessus de 1 600 mètres.

Sur le pourtour méditerranéen, il y aura de belles éclaircies avec de la tramontane soufflant à 70 km/h en rafales... Des averses se produiront sur la Côte d'Azur et en Corse.

Sur le reste du pays, soit des régions nord au nord-est jusqu'aux Alpes et Massif central, les nuages seront abondants avec encore quelques faibles pluies éparses. Les pluies seront un peu plus marquées du Nord-Pas-de-Calais à la Lorraine.

L'après-midi, de la Bretagne à la Normandie jusqu'à l'Aquitaine, il y aura des averses et parfois quelques orages isolés. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1 500 mètres.

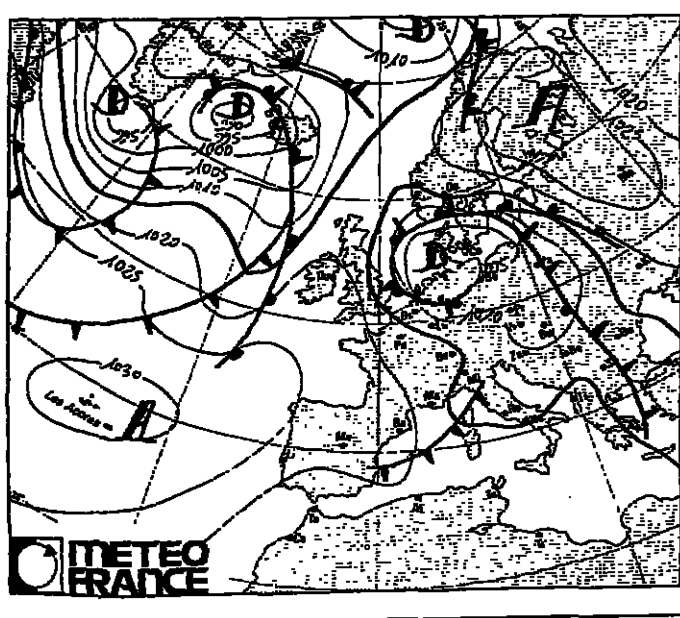
Sur le pourtour méditerranéen, le soleil sera généreux. En Corse, il y aura des averses et quelques orages en montagne. La tramontane soufflera à 70 km/h en rafales et le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h entre la Corse et le continent.

Sur toute la moitié est du pays, le ciel restera très nuageux avec localement quelques pluies faibles.

Les températures matinales iront de 7 à 9 degrés au nord et de 10 à 12 degrés au sud.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 14 à 16 degrés au nord et 16 à 21 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 27 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-9-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-9-1993 à 18 heures TUC et le 25-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	23	17	A
BIARRITZ	16	13	P
BORDEAUX	16	11	C
BOURGES	14	11	P
BREST	17	9	C
CAEN	17	10	C
CHERBOURG	17	6	C
CLERMONT-FER.	13	10	P
DIJON	16	13	C
GRENOBLE	17	13	C
LILLE	17	11	P
LIMOGES	11	10	C
LYON-BRON	16	13	C
MARSEILLE	18	14	C
NANCY	15	13	P
NANTES	20	10	C
NICE	19	14	N
PARIS-MONTS.	17	12	P
PAU	16	11	A
PERPIGNAN	16	15	C
POINTE-A-PITRE	33	24	D
RENNES	19	9	C
ST-ETIENNE	14	10	P
STRASBOURG	16	14	P
TOULOUSE	13	12	C
TOURS	18	10	C

ÉTRANGER

ALGER	23	11	D
AMSTERDAM	17	11	P
ATHÈNES	26	17	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	22	14	D
BELGRADE	28	13	D
BERLIN	17	12	N
BRUXELLES	16	10	P
COPENHAGUE	13	11	C
DAKAR	32	26	N
GENÈVE	16	12	C
ISTANBUL	24	14	D
JÉRUSALEM	26	16	N
LE CAIRE	29	18	D
LISBONNE	22	16	N
LONDRES	17	11	P
LOS ANGELES	22	17	N
LUXEMBOURG	14	10	C
MADRID	22	5	D
MARRAKECH	26	13	N
MEXICO	23	13	A
MILAN	20	14	P
MONTRÉAL	17	3	D
MOSCOU	10	2	D
NAIROBI	27	14	C
NEW-DELHI	31	24	N
NEW-YORK	21	14	D
PALMA-DE-MAJ.	21	15	N
PÉKIN	28	15	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	16	N
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	28	14	N
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	12	8	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	23	20	C
TUNIS	23	16	D
VARSOVIE	18	10	N
VENISE	22	17	C
VIENNE	27	13	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 25 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Super nana. Emission présentée par Patrick Sébastien.

22.55 Téléfilm : Dans les bras du tueur. De Robert Collins.

0.35 F1 Magazine. Spécial Grand Prix du Portugal, à Estoril.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Présenté par Marcel Béliveau et Georges Beller.

22.25 Variétés : Taratata..

23.45 Journal et Météo.

0.05 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Talk 19 : Parlez-moi de vos dix-neuf ans.

FRANCE 3

20.50 ▶ Téléfilm : La Femme abandonnée. D'Edouard Molinaro, d'après Balzac.

22.20 Journal et Météo.

22.45 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Catherine Clément *(Pour l'amour de l'Inde)* ; Irène Frain *(Quai des Indes)* ; Olivier Rolin *(l'Invention du monde)* ; Pierre Bergounioux *(le Grand Sylvain)* ; Marie Colmant, à propos de *l'Eté des Danois,* d'Ellis Peters.

23.40 Magazine : Musiques sans frontière.

0.25 Continentales Club.

CANAL PLUS

20.30 Super Model of the World 1993. Présenté par Jérôme Bonaldi et Véronica Webb.

21.40 Documentaire : Inoubliable Marilyn.

22.25 Flash d'informations.

22.30 Documentaire : Les Mastodontes amoureux. De Stewart Barbee.

23.00 Cinéma : La Fin de Freddy, l'ultime cauchemar. □ Film américain de Rachel Talalay (1991).

0.25 Cinéma : Scènes de ménage dans un centre commercial. ■■ Film américain de Paul Mazursky (1991) (v.o.).

ARTE

20.45 ▶ Documentaire : La Tribu européenne. De Nurith Aviv et Marc Abélès.

22.00 Téléfilm : Morasseix!!! De Damien O'Doul.

23.30 Documentaire : Jazz in the Night. Eartha Kitt, d'Ulli Pfau.

0.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janés (rediff.).

M 6

20.35 Magazine : Stars et couronnes.

20.50 Série : Code Quantum. De Donald P. Bellisario.

23.15 Téléfilm : L'Homme aux effets spéciaux. De Gary Nelson.

0.30 Série : Soko, brigade des stups.

Dimanche 26 septembre

TF 1

20.40 Cinéma : Le justicier braque les dealers. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1987).

22.35 Magazine : Ciné dimanche.

22.45 Cinéma : Le Grand Bazar. □ Film français de Claude Zidi (1973).

0.20 Journal et Météo.

0.30 Magazine : Le Vidéo Club.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : L'Homme au pistolet d'or. ■ Film britannique de Guy Hamilton (1974).

23.00 Magazine : Musiques au cœur des Folies. Présenté par Eve Ruggieri. Honneur aux Folies-Bergère avec *Fous de Folies,* spectacle conçu et réalisé par Alfredo Arias.

0.35 Journal et Météo.

0.50 Magazine : **Le Cercle de minuit.** Les meilleurs moments de la semaine.

FRANCE 3

20.50 Série : L'Heure Simenon. Les Demoiselles de Concarneau, d'Edouard Niermans, d'après Georges Simenon.

21.50 Planète chaude. Bouddha et la biosphère, documentaire de Michèle Decoust et Patrice Barrat.

22.50 Journal et Météo.

23.15 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Amin Maalouf, écrivain.

23.40 Cinéma : Le Limier. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1972) (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Les Imposteurs. ■ Film britannique de Michael Lindsay-Hogg (1991).

22.10 Flash d'informations.

22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football.

0.50 Cinéma : Devenir Colette. □ Film britannico-franco-allemand de Danny Huston (1991) (v.o.).

ARTE

20.40 Soirée théâtre. Soirée proposée par la ZDF.

20.41 Théâtre : Mein Kampf. Pièce de George Tabori, mise en scène de Thomas Langhoff.

22.55 Documentaire : Nathan Shylock. De Dietmar N. Schmidt. *Une mise en relation d'extraits de pièces* (Nathan le Sage, *de Lessing ;* le Marchand de Venise, *de Shakespeare) avec des images de notre réalité quotidienne.*

M 6

20.45 Cinéma : Tex et le Seigneur des abysses. □ Film italien de Duccio Tessari (1985).

22.30 Magazine : Culture pub. Spécial Philippe Michel.

23.00 Cinéma : A la découverte du plaisir. □ Film français de Michel Lemoine (1977).

0.25 Informations : Six minutes première heure.

0.35 Magazine : Métal express.

CARNET DU Monde

Décès

– La présidence,
La direction générale,
Et le personnel de la SICOVAM,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean CAUSSIOL,
directeur général honoraire,
entré à la SICOVAM en 1942,
directeur général jusqu'en 1983,

survenu le 22 septembre 1993.

SICOVAM,
5, rue du Centre-Mont-d'Est,
93167 Noisy-le-Grand Cedex.

– M. Ernest Massin,
son époux,
Catherine et Serge Christoforides,
Paulette et Jean-Pierre Massin,
Martine et Elie Sciaky,
Agnès et Jean Pinhas,
ses enfants,

Yasmina Pinhas et Marcel Giraudeau,
Florence et Jean-Claude Massin,
Bérénice Pinhas,
Yves Massin,
ses petits-enfants,

David, Léa, Jules et Noémie,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise MASSIN,
née Rathery,

survenu le 23 septembre 1993.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 septembre, à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris-20e.

M. Ernest Massin,
14, rue des Pyramides,
75001 Paris.

– Philippe Vanbalinghem,
Roselyne Chaumont et Jean-Marc Lévy-Leblond,
Lyli Chaumont et Jean-Paul Souvraz,
son fils, ses filles et ses gendres,
Jeanne et Hervé Testard Pigache,
Julie Brumberg-Chaumont,
Caroline Vanbalinghem,
Louis Vanbalinghem,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rose-Aimée VANBALINGHEM,
née Engrand,

survenu le 23 septembre 1993, à son domicile.

Ils rappellent le souvenir de

M. Raymond VANBALINGHEM,

son mari.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Dunkerque.

105, avenue des Bains,
59140 Dunkerque.
78, route de Saint-Pierre-de-Féric,
06000 Nice.
2 B, rue Lavéran,
91300 Evry.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires .. 90 F
Communicat. diverses .... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

– Les familles Becart, Jonquoy, Vinet,
Et ses amis,
font part du décès de

M. Jacques PERRIN.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Ses cendres seront déposées dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 27 septembre 1993, à 12 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messes

– En souvenir de

Andrée GAUTIER,

rappelée à Dieu le 21 août 1993,

une messe sera célébrée le jeudi 30 septembre, à 17 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Anniversaires

– Il y a cinq ans

Mme Pierre BAŸ,
née Marie Lucet,

entrait dans la lumière du Seigneur.

Une pensée, une prière, sont demandées à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du

professeur Maurice GRAVIER,

Sa famille
demande une pensée à ceux qui l'ont connu, en union avec les messes célébrées à son intention.

– Il y a quinze ans disparaissait

Bernard HALPERN.

Ceux qui l'ont connu, ceux qui l'ont aimé, se souviennent de lui.

Association des Amis de Bernard-Halpern,
14 *bis,* rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

– En ce septième anniversaire du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,
officier de l'ordre de Malte,
membre du conseil consultatif
du président des Etats-Unis,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, en union de prières avec les messes qui seront célébrées à son intention en France, aux Etats-Unis et en Suisse.

« You can be sure that Glenn's spirit of compassion, cooperation and commitment will long be remembered by all who knew him. »

Ronald Reagan,
president
of the United States of America.
The White House,
Washington DC, October 8, 1986.

« Vous pouvez être certains que les qualités de Glenn, et parmi celles-ci, son esprit de charité, de coopération et de dévouement, resteront présentes longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. »

Ronald Reagan,
président
des Etats-Unis d'Amérique,
la Maison Blanche,
Washington DC, le 8 octobre 1986.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6135

HORIZONTALEMENT

I. Qu'on ne peut pas acheter. – *II. Du soir au matin. Peut s'étendre sur un canapé.* – III. Donne le jour. Peut avoir l'allure d'une marquise. – IV. Qui n'est pas comme la rose. Coule en Espagne. – V. Cachet. Plus dans le coup. Pour ceux qui veulent ménager leurs montures. – VI. Note. Fait le malin. Ne sont pas de bons entendeurs. – VII. Quand il est malin, il y a du charbon. Est assis comme un roi. Divinité. – VIII. Tendance à tout avaler. Largeur *de crêpe. – IX. Etre* à l'ouvrage. Légumes, en Belgique. – X. En couche. Qualifie un comique apprécié par les « hommes ». – XI. Une façon d'encaisser. Chargées comme des ballons. – XII. Une base d'accord. Dans les Alpes-Maritimes. Evoque un joli bouton. – XIII. Les données du problème. Il faut de la braise pour la faire bouillir. – XIV. Est aussi lourd que l'andouille. D'une région d'Amérique. Un ensemble de pulsions. – XV. Sa fille est une sorte de garçon. Corps gras.

VERTICALEMENT

1. Qui ne pourraient pas supporter la séparation. – 2. Nous en fait voir de toutes les couleurs. Plaines d'Amérique. – 3. Nommée. Libéra d'une obligation. Se lança dans les retranchements. – 4. Fera sauter. Quand elle est nouvelle, n'est pas originale. – 5. Dans une série de sept. Parler bas tout en fumant. Dans une main où il n'y a pas de poil. – 6. Quand il est mauvais, c'est un vrai *cauchemar. Coule en Afrique. Peut* servir à faire des « bières » brunes. – 7. Une récompense pour le berger. Choix. – 8. Faire un petit tour. Pas compris. – 9. C'est évidemment un homme qui avait semé. – 10. Vit sur un grand pied. Coule à l'étranger. Mot de charretier. Crie comme un cerf. – 11. Bien ouverte. Un créateur pour les gnostiques. Les Anglais y courent. – 12. Plus le temps passe et plus elle devient belle. Peut toujours fournir du carreau. – 13. Fume dans l'Antarctique. Pas libre. Peut précéder un porteur. – 14. A donc *réagi en homme. Mauvais, dans le* milieu. Agent secret. – 15. Qualifiait un empire. Quelque chose de sucré. Symbole.

Solution du problème n° 6134

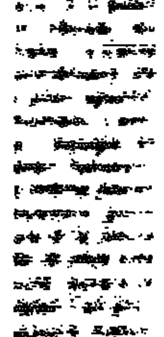
Horizontalement

I. Géomancie. – II. Opticiens. – III. Riante. – IV. Gé. Gestes. – V. Erg. Ira. – VI. As. Ravi. – VII. Bigoterie. – VIII. Oder. Tee. – IX. Se. Ici. WC. – X. Semainier. – XI. Usé. Le. Ru.

Verticalement

1. Gorge. Bossu. – 2. Epier. Idées. – 3. Ota. Gage. Me. – 4. Ming. Soria. – 5. Actes. Cil. – 6. Niés. Rétine. – 7. Ce. Tiare. – 8. Intervie-wer. – 9. Es. Saie. Cru.

GUY BROUTY



MUSIQUES

Ecologie pour l'âge tendre

« Le Roi des arbres », un conte musical franco-chinois satire, pleine de bonnes intentions, de la révolution culturelle

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Forme triangulaire du décor, amas au sol de feuilles et de racines. L'ombre de Mao plane : les bons, les méchants, le souffle de l'Histoire. Mais ce n'est pas si grave : *le Roi des arbres* est, d'abord, une satire de la révolution culturelle, à l'usage des adultes et des enfants. Cet « opéra parlé », adaptation d'un conte chinois écrit par A. Chang, originaire des environs de Pékin mais vivant à Los Angeles, a été mis en musique par Xu Yi, native de Shangaï, arrivée en France en 1988. François Cervantès, qui a transposé la nouvelle, en est également le metteur en scène.

Un fonctionnaire arrive chez des montagnards pour remplacer les arbres millénaires par des « arbres utiles ». Absurdité et bêtise d'une entreprise qui se heurte aux connaissances ancestrales et au respect que portent les paysans à la nature. L'hypothèse de la révolution culturelle, qui envoyait les intellectuels se réformer aux champs, est ici inversée : le fonctionnaire, fraîchement arrivé de la ville, a le pouvoir de décimer les arbres et de perturber le mode de vie des habitants des forêts. Et si le fonctionnaire a bien l'air chinois, jusqu'aux petites lunettes rondes, les paysans, en revanche, ont des apparences très françaises.

La rencontre de l'Orient et de l'Occident se porte sur tous les fronts. Le texte, d'une naïveté minimaliste, est sur-joué. Son humour tient à son manichéisme. La mise en scène a d'abord pour objet de faire comprendre au plus grand nombre la musique contemporaine. La partition de Xu Yi comporte un beau travail sur les cordes. Les percussions, plus banalement, soulignent l'apocalypse écologique. L'ensemble instrumental réunit une flûte, deux clarinettes, une contrebasse, un violon et un violoncelle. Les percussions se tiennent sur les côtés de la scène. Les instrumentistes, trois filles et cinq garçons, sont en bleu de chauffe et casquette. La musique connaît des moments intenses quand elle pénètre au cœur des mots, quand elle fait surgir le geste. Trop souvent pourtant, elle suit l'action. A moins que ce ne soit l'inverse.

Cet « opéra parlé » revendique sa vocation pédagogique. Jean-Marie Adrien, chef d'orchestre, qui dirige, sur scène, à croupetons, déguisé en enfant sauvage, a mis toute sa force, et celle de son ensemble Prélude, dans cette production : « *C'est Daniel Girard de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon qui est à l'origine de cette rencontre musicale. Il faut que la musique contemporaine fasse l'effort de trouver des publics nouveaux, des jeunes.* Le Roi des arbres *développe un thème universel, capable de résonances très fortes auprès du public de Strasbourg, très alerté sur les problèmes d'environnement. Les musiciens de Prélude ont un enthousiasme à la hauteur du mien. Ils ont vingt-cinq ans de moyenne d'âge. Impossible d'être plus vieux de peur de ne pouvoir mémoriser les complexités de la musique de Xu Yi !* »

DOMINIQUE FRÉTARD

► *Le Roi des arbres* sera repris le 4 février 1994 au Théâtre municipal d'Auxerre.

FESTIVAL MUSICA *à Strasbourg*

Les enfants de Michèle Reverdy

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Une portée de ouistitis sortant d'un sous-bois : le chœur des minimes escalade les marches du fond de scène, au Palais du Rhin, pour venir chanter *Souci sans soucis*, de Michèle Reverdy. Le concert verra, en matinée, défiler les juniors et les seniors du conservatoire strasbourgeois.

Certains, dont le violoncelliste Renaud Dejardin, sont de vrais pontes en culottes courtes. Des techniques d'attaque insolites, des superpositions rythmiques, des frottements harmoniques du langage de ce siècle, leur plaisir de jouer est sensible. Certains exécuteront ainsi, sérieux comme des papes et précis comme des horlogers, un trio, *En terre inconnue*, que l'auteur a dédié aux Wanderer. Bien autre chose qu'un travail d'amateurs.



GUY VIVIEN

Michèle Reverdy : « Ecrire sans se renier »

Michèle Reverdy, compositeur français, née en 1943, a succédé au Suisse Klaus Huber dans le rôle de compositeur en résidence au festival Musica. A la demande de la directrice du conservatoire, Marie-Claude Segard, elle a apporté, au début de l'année, une grande brassée de ses partitions pour qu'élèves et professeurs les feuillettent et fassent leur choix : voici une dizaines d'œuvres de Reverdy inscrites, chez les plus grands comme chez les plus petits, au programme de l'année.

Les professeurs prennent le relais. Armand Angster et sa classe de clarinette, les chœurs d'enfants de Florent Stroesser se mobilisent d'entrée. Séances d'analyse en présence du compositeur. Philippe Cambreling, frère de Sylvain, débarque de Chalon-sur-Saône pour faire travailler l'orchestre des étudiants. Les plus jeunes (de huit à douze ans) compositeurs impétrants écrivent une œuvre collective. Michèle Reverdy reçoit enfin la commande d'un Concerto pour deux violoncelles. Il faut compter avec les volontaires : cinq flûtes, quatre saxos, un théorbe, un luth baroque, un cor, une contrebasse... Comme le fait remarquer Michèla Reverdy, « *il est très difficile d'écrire dans ces conditions sans se renier* ».

C'est ainsi que cette Parisienne a passé environ une semaine par mois dans la métropole alsacienne. Pour ne plus la quitter tout au long du festival où, sont jouées seize de ses œuvres par les élèves du conservatoire. « *Beaucoup n'avaient jamais joué de musique contemporaine, mais, pour eux, aucun problème. Le blocage venait plutôt des professeurs, pour lesquels la théorie vient trop souvent avant la pratique. Dans deux ans, je renouvellerai l'expérience dans un contexte tout différent : l'université de Dijon.* »

Auteur d'un opéra de chambre *sur le Précepteur*, de Jacob Lenz (exécuté naguère à la Biennale de Munich), Michèle Reverdy a en chantier, outre une commande de l'InterContemporain, un autre opéra sur un conte pour enfants de Pascal Quignard, *le Nom sur le bout de la langue*. Musica est preneur pour 1996. On attend d'autres commanditaires. A bon entendeur...

ANNE REY

► **Prochains concerts des élèves du conservatoire consacrés à Michèle Reverdy : Œuvres de chambre, dimanche 26 septembre, 11 heures, Palais du Rhin : Œuvres pour orchestre, samedi 2 octobre, 15 heures, auditorium France 3 Alsace. Tél. : 88-21-02-02.**

JEAN-MICHEL JARRE *devant le palais de Versailles*

Le bruit du silence

Du son, des lumières, des dizaines de milliers de spectateurs, pas de musique

Avec cette tournée, Jean-Michel Jarre s'est lancé dans une opération extrêmement périlleuse. Jusqu'ici, en France, il suffisait de descendre dans la rue pour assister à l'un de ses concerts. Depuis le début d'*Europe en concert*, il faut payer. 160 francs (droits de location en sus) pour le spectacle proposé le 24 septembre à Versailles, par exemple. Bien sûr, les spectateurs ne furent pas aussi nombreux que lors des précédentes apparitions de Jean-Michel Jarre à Paris et dans la petite couronne, place de la Concorde en 1979 et à la Défense en 1990. Mais quand même : le commandant de l'une des compagnies de CRS mobilisées estimait la foule qui avait pénétré à l'intérieur de l'enceinte ménagée sur la Place d'armes et avenue de Paris à 60 000 personnes, les organisateurs à 70 000. Il fallait y ajouter les milliers de badauds, rassemblés aux alentours du concert, qui se hissaient sur la pointe des pieds pour voir par-dessus les paravents de plastique gris foncé masquant une partie du spectacle à ceux qui n'avaient pas voulu – ou pu – payer.

Puissamment soutenu par un partenaire industriel (un fabricant suisse de montres en plastique) omniprésent sur la Place d'armes, Jean-Michel Jarre a donc réuni autant de monde (à une ou deux dizaines de milliers de têtes près) que Michael Jackson ou Genesis, qui s'étaient produits à l'Hippodrome de Vincennes. Jean-Michel Jarre, lui, malgré les réticences des autorités, voulait Versailles. Vendredi soir, on se demandait pourquoi. De grands écrans verticaux, destinés à recevoir les projections lumineuses, occultaient entièrement le château, visible seulement de la tribune réservée aux invités, placée dans la cour des Petites Écuries. Du parterre, on ne voyait que la scène, les écrans, on aurait pu être sur n'importe quelle grand-place. Enfin, presque, puisque Jean-Michel Jarre fit part de son plaisir à jouer si près de chez lui. Si près que, le matin, il était « *venu à pied* » au travail.

Au fait, c'est quoi, le travail de Jean-Michel Jarre ? D'abord, prendre de la place. Dès les gares parisiennes, dans les rues de Versailles, tout ne fonctionnait plus que pour le concert de Jean-Michel Jarre. Mais cette formidable irruption dans la vie d'une ville n'a rien à voir avec les invasions barbares que déclenchent les concerts de rock. Les policiers, le service d'ordre, les spectateurs sont détendus. Ils ont le sentiment de participer à un événement considérable, mais ils se refusent à le rendre encore plus considérable par d'éventuels débordements.

Au bout du chemin, l'homme qui les a rassemblés leur propose une soirée diapositives avec musique d'ambiance. En 1976, avec *Oxygène*, Jean-Michel Jarre imaginait une musique décorative, expressément faite pour les autoradios. L'idée, pour cet homme issu du sérail contemporain, était d'effacer les ruptures, tout en utilisant quelques trucs empruntés aux aventures expérimentales.

Soirée diapositives

Grâce à cette méthode, il y a 17 ans, la musique de Jean-Michel Jarre gardait les apparences de la modernité. Pour n'avoir pas bougé, elle a pris aujourd'hui une patine désuète, encore accentuée par le goût immodéré du compositeur pour les mélodies faciles. La musique de Jean-Michel Jarre n'exprime rien. Quand on en monte le volume, comme c'était le cas à Versailles, elle se fait oppressante, comme si le papier peint d'une pièce décidait d'occuper l'espace qu'il est censé délimiter.

A propos de papier peint, un mot sur les les images qui vont avec les thèmes musicaux. Ce sont des collages fixes, projetés sur les écrans, des figures dessinées au laser, rien qui ne porte à conséquence heureusement. Car le seul moment pénible du concert est venu lorsque Jean-Michel Jarre a dédié *Rendez-vous 2*, un thème anodin accompagné de photos d'enfants juifs prises par les nazis, « *aux enfants victimes de l'intolérance* ». On a soudain été pris d'une forte envie de papier peint.

THOMAS SOTINEL

► **Le 29 septembre, à Saint-Jacques-de-Compostelle ; le 2 octobre, à Séville ; le 9 octobre, à Madrid ; le 6 octobre, à Barcelone ; le 12 octobre, à Lyon.**

Les « supplémentaires » de la Bastille

Episode sans précédent pour la première, vendredi 24 septembre, du *Vaisseau fantôme* de Wagner à l'Opéra-Bastille. Le chœur des marins fantômes n'a pas, au troisième acte, été chanté par les seuls choristes de la maison. Six ténors étrangers, tous membres occasionnels des chœurs de Bayreuth, ont été engagés pour cette première représentation. La veille, au cours de la répétition générale, Myung- hun Chung s'était brutalement avisé que cet ensemble (les choristes le chantent cachés) était inaudible de la salle. On tenta de sonoriser avec des micros les chanteurs concernés . Puis le chef coréen eut l'idée, comme cela se faisait autrefois, de les placer dans la fosse et de les munir de porte-voix. Effet manqué, dans les deux cas.

Chung venait de diriger *le Vaisseau fantôme* à Florence. Il envisagea, alors, d'affréter un avion pour faire venir dans la journée six des choristes wagnériens avec lesquels il venait de travailler. Le code du travail interdit évidemment à l'Opéra de Paris que quelqu'artiste du chœur que ce soit ait accès au plateau sans avoir passé un concours ou une audition devant ses pairs. Les « supplémentaires » de M. Chung se présentèrent pourtant, une heure avant le début de la représentation. Les troupes de la maison tentèrent par la force de les empêcher de passer. Mais le temps pressait. Le rideau ne se leva qu'avec une dizaine de minutes de retard . Les Hollandais fantômes chantèrent au troisième acte avec la puissance souhaitée. De nouveaux essais de sonorisation vont être réalisés pour les représentations ultérieures.

Pour un soir, M. Chung avait gagné. Non sans avoir néanmoins considérablement humilié les membres de son chœur régulier. En viendra-t-on de la sorte à l' « assister » par des musiciens russes pour la production de *Khovantchina* au printemps ? Ne serait-il pas préférable de prévoir un nombre suffisant de répétitions pour des ouvrages en langue originale ? Le chœur de l'Opéra emploie, actuellement, à plein temps une quinzaine de supplémentaires réguliers. La rémunération mensuelle, en honoraires, est de 11 000 F. nets en moyenne. Il semble que les retraités continuent à être employés comme occasionnels.

Jean-Marie Blanchard, administrateur de la Bastille, s'est dit formellement opposé à ces pratiques, trouvant désormais préférable de « *rajeunir le chœur en engageant de jeunes chanteurs* ». Pour en revenir au *Vaisseau fantôme*, l'engagement pour un soir des « supplémentaires » étrangers n'aurait coûté que 20 000 francs, voyage compris. Myung Yung Chun était déterminé à les sortir de sa poche. Mais la Bastille paiera, comme à l'accoutumée.

A. R.

CULTURE

PATRIMOINE

Un mausolée pour la Vendée

L'inauguration du mémorial des Lucs-sur-Boulogne

LES LUCS-SUR-BOULOGNE (VENDÉE)

de notre envoyé spécial

C'est un aérolithe tombé de la planète des morts, un caveau, un mastaba implanté en plein bocage vendéen. La peau grise du parallélépipède minéral se reflète dans l'eau de la rivière : celle-ci court le long d'une haute barre boisée qui ferme l'horizon. Avant de pénétrer à l'intérieur de ce monument funèbre, il faut franchir une porte en caillebotis qui s'ouvre entre deux masses cubiques, descendre un sentier en pente, et emprunter une passerelle où figurent les effigies de quelques héros méconnus de la *révolte* vendéenne.

Car ce lieu de mémoire, qui devait être inauguré, samedi 25 septembre, en présence d'Alexandre Soljenitsyne (*le Monde* du 25 septembre), est là pour témoigner, 200 ans après, d'une guerre civile particulièrement atroce. Exalter les victimes et stigmatiser les bourreaux ? N'est-ce pas ce que laissent prévoir les oriflammes blanc et rouge, frappées *du double cœur surmonté* d'une croix, qui ponctuent le chemin qui mène au mausolée des Lucs-sur-Boulogne ? N'est-ce pas dans ce village que, *le 28 février et le 1er mars* 1794, plus de cinq cents habitants auraient été massacrés par l'une des « colonnes infernales » du général Turreau (1) ?

Surprise : si le conseil général et son président, Philippe de Villiers (*UDF-PR*), blanc parmi les blancs, ont réuss à faire débloquer 10 millions de francs pour faire construire en un temps-record (six mois) un monument pour le bicentenaire du soulèvement, il ne s'agit pourtant pas d'une chapelle expiatoire. Est-ce la sensibilité « œcuménique » de Christine de Vichet et de Philippe Noir (agence Itinérance, Paris), qui ont piloté le projet, ou les effets des conseils dispensés par le critique et romancier Michel Ragon ? Toujours est-il que le travail minimaliste des architectes, dilatant l'espace et le temps, tend à dépassionner le débat et à élargir implicitement l'émotion à toutes les victimes des guerres civiles, passées et présentes – sans rien renier de l'histoire vendéenne.

Des dizaines de pierres levées

Le bâtiment est aveugle. Sa forme est compacte, voire fruste, et d'un ascétisme qui frise l'académisme. L'aménagement intérieur est plus heureux. Ses concepteurs ont joué de la simplicité des formes, de la justesse des matériaux utilisés, d'une scénographie et d'un éclairage qui ne dramatisent pas trop. Quelques objets symboliques (ostensoir en carton, cœurs vendéens, faux retournées) évoquent l'histoire. L'intervention de plasticiens, comme celle du sculpteur Jacky Besson, s'intègre parfaitement dans le parcours. Dont l'un des temps forts est une sorte de crypte, boîte dans la boîte, avec un sol occupé par des dizaines de *pierres levées, stèles à la* mémoires des victimes inconnues. Il s'achève sur un beau mur « calciné » de Pierre Culot. A travers *une faille, on aperçoit une coulée* de végétation qui escalade la barre abrupte, jusqu'au ciel. Seule la musique, inutilement expressive, apporte une fausse note dans cette traversée du temps.

Tout oppose, en effet, le mémorial des Lucs-sur-Boulogne, aux cérémonies qui, depuis dix-huit ans, sont organisées à quelques kilomètres de là, au Puy-du-Fou. *Peut-être l'auteur du Pavillon des cancéreux* mesurera-t-il la distance qui sépare une célébration austère du fracas d'un bruyant spectacle comme celui auquel *il* a assisté le vendredi 24 septembre dans la soirée. Peut-être, aussi, réfléchira-t-il au destin du général Turreau ? L'inventeur des « colonnes infernales » poursuivit sa carrière sous l'Empire, qu'il représenta aux Etats-Unis. La Restauration le vit consul en Italie et le fit chevalier de Saint-Louis. Quant au roi Louis-Philippe, il fit graver son *nom sur les parois* de l'Arc de triomphe, à Paris. Parmi ceux des généraux vainqueurs.

EMMANUEL DE ROUX

(1) Le déroulement de l'épisode, sinon le nombre des victimes, est aujourd'hui discuté par certains chercheurs (*le Monde* du 25 septembre).

THÉATRE

LE DÎNER DE CONS *au Théâtre des Variétés à Paris*

Un bon repas

Une comédie de Francis Veber assurée du succès

Une liberté de fantaisie, un sourire rapide, un don des hasards *abracadabrants mais* qui retombent, légers comme tout, sur leurs pattes, un chic raffiné à frôler, en les déguisant un peu, des émotions foncières, et puis, tout bêtement, une classe innée des dialogues simples et l'aisance sans chichis de la caméra, ont conduit Francis Veber à signer des films « comiques » d'une qualité assez rare. *Le Jouet*, en particulier, et la trilogie *la Chèvre, les Compères, les Fugitifs* ont détendu, requinqué, sans bêtise ni banalité, un monde fou, grâce aussi à cette chance que deux grands *acteurs*, Depardieu et Pierre Richard, se soient trouvés « d'intelligence » avec les humeurs de Veber. Une fine équipe, un gang de choc, trois oiseaux rares.

Francis Veber, revenu au théâtre (il avait donné deux pièces, *l'Enlèvement* et *le Contrat*), signe à présent une comédie, *le Dîner de cons* (ce titre n'est peut-être pas génial), jouée cette fois par trois autres farceurs : *Jacques* Villeret, Claude Brasseur, Gérard Hernandez. Mise en scène vigoureuse de Pierre Mondy.

Le schéma : des copains ont pris l'habitude d'inviter à dîner, de temps en temps, un zig particulièrement débile, qu'ils ont déniché par hasard, dans un train, au café, histoire de passer une soirée de fous rires à se payer sa tronche. Claude Brasseur, directeur d'une maison d'édition, invite donc Jacques Villeret, employé à la direction des impôts. L'idée de Veber est de faire apparaître, de gaffe en bévue, que le « con » est un homme aimable, bon pain bon cœur, maladroit mais pas bête, et que les copains inviteurs de « cons » sont des sales bêtes, méchantes, bornées. Un troisième compère, percepteur plus pervers que nature, joué par Gérard Hernandez, fait peur. Autres fins artistes : Bunny Godillot, Cécile Pallas, Michel Robbe, Philippe Brigaud.

Cette pièce de Francis Veber est *un peu plus grosse que ses films.* Elle est très drôle, souvent. Succès garanti, pour des mois et des mois. Un assez gros ennui tout de *même : Claude Brasseur trouve* cette pièce si irrésistible, il trouve Villeret si tordant, qu'au lieu de tenir son rôle il est obligé, tout le temps, de *nous tourner le dos, de* se plier en quatre, de se cacher sous un canapé, pour ne pas montrer qu'il étouffe de rire, qu'il est en larmes. Comme nous pouvons craindre que Villeret devienne de plus en plus drôle, c'est mal parti.

MICHEL COURNOT

► **Théâtre des variétés, 7, boulevard Montmartre, 75002 Paris. Tél. : 42-33-09-92. *Métro : Rue-Montmartre* et Bourse. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinées le samedi à 17 heures, le dimanche à 15 heures. De 50 F à 285 F.**

PASSIONS SECRÈTES
au Montparnasse

C'est du théâtre « cool », sans conflits, sans gestes marqués, sans une voix plus haute qu'une autre. Du théâtre-album-de-famille. Six portraits. Un papa professeur (Pierre Vaneck) qui écrit livre sur livre comme font des professeurs, mais là, il traînasse. Son fils Edmond (Alex Descas), claveciniste, *organiste*, plongé dans ses partitions. L'épouse d'Edmond (Catherine Frot), psychanalyste, pas trop sûre d'aider autrui. L'autre fils du professeur (Stéphane Freiss), le mouton noir de la famille, qui gagne sa vie au poker. Enfin, une jeune femme danoise (Clotilde de Bayser), qui s'est attachée au vieux professeur, et qui ici s'ennuie : nous sommes au bord de la mer, *une villa en* plein bled.

Echanges brefs. Quelques moments de détente. Quelques autres de susceptibilité. Diderot disait que, parfois, les comédiens jouaient si bien qu'il ne savait pas si la pièce existait, oui ou non. Là, il semble bien que la pièce de Jacques-Pierre Amette, *Passions secrètes*, n'existe que très peu, quoique les acteurs soient bons, même très bons. *C'est l'œuvre de leur chef d'équipe :* Patrice Kerbrat. De mise en scène en mise en scène, il montre une compréhension très profonde de chaque actrice, de chaque *acteur*, et il les conduit à donner leur meilleur.

M. C.

► **Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté. Métro Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse. Du mardi au vendredi à 21 heures. Samedi 18 heures et 21 h 15. Dimanche 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 230 F.**

COMMUNICATION

Conséquence de la liquidation de Telpresse

Valmonde rachète « le Journal des finances » et Le Revenu français acquiert « Epargner »

Le tribunal de commerce de Paris s'est prononcé, mardi 21 septembre, au cours d'une audience publique, sur la reprise de deux titres de l'ancien groupe Telpresse, de René Tendron, mis en redressement judiciaire (*le Monde* du 15 juin), *le Journal des Finances* et *Epargner.* L'hebdomadaire *le Journal des finances* (55 000 exemplaires dont deux tiers d'abonnés selon son ancien éditeur) a été racheté par la société Valmonde, qui édite notamment l'hebdomadaire *Valeurs actuelles.*

Valmonde est une filiale à 51 % de la Fimalac, société d'investissement de Marc Ladreit de la Charrière, qui contrôle les éditions Masson et Belfond ainsi que la SOFRES.

L'ancien PDG du *Journal des finances*, Pierre Doménech, a été nommé directeur général. Le nouveau propriétaire, Valmonde, s'est engagé à conserver la totalité des trente-huit emplois et à injecter progressivement 30,2 millions de francs dans le titre.

Le mensuel *Epargner* a été cédé au groupe Le Revenu français, de Robert Monteux (*le Revenu français, Air et cosmos*, etc.), qui fut candidat, cet été, au rachat du groupe Desfossés-International (*la Tribune-Desfossés, l'Agefi*), et qui s'apprête à publier un nouveau journal économique, *le Revenu français hebdo.* Selon différentes sources, *Epargner*, qui devrait bénéficier d'un apport en comptes courants de 1,5 millions de francs et conserver quatre des sept salariés, pourrait être fondu dans *le Revenu français.*

Le tribunal de commerce de Paris a procédé, d'autre part, à la liquidation des autres filiales de *Telpresse : Telpresse SARL*, Telpresse Club, les éditions Radio-TV-entreprises, l'agence culturelle de presse et de télévisions ACP-Tel et la Société européenne d'investissements et de communication. L'Agence centrale de Presse-Communication (ACP-C), un des fleurons de Telpresse, avait déjà été mise en liquidation cet été par le tribunal de commerce de Marseille, où l'agence a son siège.

Y.- M. L.

□ **Nouvel appel à la grève à la SFP.** – Après leur journée de grève, jeudi 23 septembre, les syndicats de la Société française de production (SFP) ont appelé, vendredi 24 septembre, à un nouvel arrêt de travail lundi 27. Ces grèves sont destinées à protester contre la privatisation de la SFP, a annoncé la CGT, syndicat majoritaire *dans l'entreprise. Une* assemblée générale du personnel doit avoir lieu, le 27 septembre, à 10 heures, aux Buttes-Chaumont à Paris, le siège de la SFP avant son transfert à Bry-sur-Marne. Les *« initiatives nécessaires pour faire valoir les intérêts des personnels »* seront examinées. Les syndicats doivent être reçus le même jour, à leur demande, par le chef de cabinet du ministre de la communication, Alain Carignon.

□ **L'affaire du prétendu plagiat du « Château des Oliviers ».** – Le juge des référés du tribunal de Paris a refusé, vendredi 24 septembre, de nommer un expert pour comparer le scénario du *Château des Oliviers*, feuilleton estival de France 2 coproduit par Hamster, que Michèle de Jais estime être une contrefaçon de son œuvre, *Feudal* (*le Monde* du 15 septembre). En faisant remarquer que *« si l'expertise est un mode d'information du tribunal sur une question technique qu'il n'a pas la capacité d'apprécier, en aucun cas elle ne peut conduire à déléguer à l'expert le soin pour les parties de justifier leur demande »*, Françoise Ramoff, premier vice-président du tribunal, a estimé qu'il revient à Mme de Jais d'analyser les textes *« pour en faire ressortir les éléments constitutifs de la contrefaçon qu'elle allègue ».*

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h. Fando et Lis : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
ATELIER (46-06-49-24). Le Mal court : 15 h 30 et 21 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Les Drôles : 19 h 30, dim. 15 h 30. La Tranche : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉÂTRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Un + un + un, Pour en finir avec la dualité : 19 h. Le Roman d'un tricheur : 21 h, dim. 17 h.Dim. Les Figures : 14h30.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Kif-Kif l'artriste, de Rachid de La Courneuve : 21 h.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). Les Boulingrin ; l'Affaire de la rue de Lourcine : 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Pot ripoux : 21 h 30.
CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (43-74-20-21). Le Roi et le Grand-Père : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Munich-Athènes : 20 h 30, dim. 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Petite salle. La Nuit juste avant les forêts : 21 h, dim. 17 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Quoi de neuf? Sacha Guitry : 23 h 30, dim. 17 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Ne réveillez pas Cécile... Elle est amoureuse : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Antigone : 20 h 30.Dim. Le Faiseur : 20h30. Le Prix Martin : 14h.
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). La Cagnotte : 18 h. Un paysage sur la tombe : 21 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.Dim. La Lettre : 15h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Cercle des P.S. disparus : 21 h, dim. 15 h 30.
DUNOIS (45-84-72-00). La vie amoureuse mais digne de mister Boones : 20 h 30.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Durant avec un T : 21 h, dim. 15 h.
ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Quai Ouest : 20 h 30, dim. 17 h.
FACULTÉ DE JUSSIEU (). La Double Inconstance : 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). La Lagune de Coyuca : 20 h 30, dim. 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Un jubilé et les Méfaits du tabac : 19 h. Le jour où la pluie viendra : 20 h 30. Les Dactylos : 22 h.
HÉBERTOT (43-87-23-23). La Volupté de l'honneur : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). Demandez la chanson du film : 16 h et 21 h 30. La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Anne Roumanoff : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LAVOIR MODERNE PARISIEN-PROCRÉART (42-52-09-14). Y'a T'une Mouche Sur L'mur (légèrement ivre) : 21 h, dim. 17 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Eté 36 chez les Pujols : 20 h. La Femme rompue : 21 h 30. Théâtre rouge. Simone Weil 1909-1943 : 18 h 30. Anna Magnani, le temps d'une messe : 20 h. Le Quadra : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Le Cardinal d'Espagne : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). Antonio Barracano : 21 h.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Boeing Boeing! : 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Passions secrètes : 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maîtresse : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une cloche en or : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Smain Compil' : 20 h 30, dim. 17 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30.
PETIT THÉÂTRE DE PARIS (42-80-01-81). Le Visiteur : 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : 15 h et 18 h 30. Le Voyage de M. Perrichon : 16 h 30 et 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : 18 h 30, dim. 20 h 30. Backswing : 20 h 30, dim. 17 h. Improvizafond : 22 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Désarrois de Gilda Rumeur : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : 20 h 30. Le Défunt ; Édouard et Agrippine : 22 h.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Parfum de Jeannette : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Innocentines : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉÂTRE CLAVEL (48-34-23-11). Café noir? Improvisé! : 20 h 30, dim. 16 h.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Maman! : 20 h 30. Starmaniac : 22 h.
THÉÂTRE D'EDGAR (42-79-97-97). Copines sauvages : 20 h 30. Union libre : 22 h.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fils naturel : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Spielvogel : 20 h 30.
THÉÂTRE LUCIEN-PAYE (48-05-00-55). Escurial : 21 h, dim. 16 h.
THÉÂTRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30, dim. 15 h. Là-bas, demain : 22 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai. Molière : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Toufu ramdam : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉÂTRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). C'est la dernière fois que je reviens sur Terre : 21 h. Help ! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30.
THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Tombé des nues : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉÂTRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Cinq minutes pas plus : 20 h. Le Retour de M. Leguen : 21 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Un couple ordinaire : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Prodiges : 21 h, dim. 16 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Orlando : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE DE NESLE (46-34-61-04). Les Déments se déchaînent : 19 h. Phèdre : 19 h 45.
THÉÂTRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Souvent je ris la nuit : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉÂTRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). On va faire la cocotte ; Le KWTZ ; Une paire de gifles! : 20 h 30, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48).Dim. La Nuit et le Moment : 14h.
TREMPLIN-THÉÂTRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Marie l'Incurie : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Dîner des cons : 17 h et 21 h, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (L'ÉTOILE DES MERS) (49-83-82-32). L'Extravagante Aventure de l'étoile des mers : 21 h 30, dim. 14 h 30.
CROISSY-SUR-SEINE (LE JARDIN DE LA CHAPELLE SAINT- (). Le Jeu de don Cristobal ; Chimère : 20 h 30, dim. 17 h.
FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES-BREL) (48-75-44-88). Amoval et Buffo : 20 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉÂTRE) (47-93-26-30). Threepenny Lear : 20 h 30, dim. 17 h.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Jean-Marie Bigard : 21 h.
MAISON-LAFFITE (ANCIENNE ÉGLISE) (39-70-92-45). La Maison de Bernarda Alba : 20 h 45.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Solo : 21 h.
SAINT-CLOUD (CHAPITEAU DES TRÉTEAUX DE FRANCE) (46-02-70-40). L'Aiglon : 20 h 30.
SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle Roger Blin. La vie au-dessus et au-dessous des mille mètres : 20 h 30, dim. 17 h.
VILLE-D'AVRAY (LE COLOMBIER) (47-50-37-50). Le Mariage : 20 h 45.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

FAUSTO. Film français de Rémy Duchemin : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FRONTERA. Film chilien de Ricardo Larrain, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA NAISSANCE DE L'AMOUR. Film français de Philippe Garrel : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

POISSON-LUNE. Film français de Bertrand Van Effenterre : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE. Film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Intégrale Sacha Guitry : le Roman d'un tricheur (1936), de Sacha Guitry, 16 h 30 ; 1429-1942 De Jeanne d'Arc à Philippe Pétain (1943-1944), de Sacha Guitry, le Destin fabuleux de Désirée Clary (1941), de Sacha Guitry, 20 h.

DIMANCHE

Intégrale Sacha Guitry : le Comédien (1947), de Sacha Guitry, 16 h 30 ; Aux deux colombes (1949), de Sacha Guitry, 19 h ; le Diable boiteux (1948), de Sacha Guitry, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma arménien : le Chien pie courant le long de la mer (1990, v.o. s.t.f.), de Karen Guevorkian, 14 h 30 ; la Chanson du premier amour (1958, v.o. s.t.f.), de Laerte Vagharchian et Iouri Yerzinkian, 17 h 30 ; Nous sommes nos montagnes (1970, v.o. s.t.f.), de Henrik Malian, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma arménien : Visions (1992, v.o. s.t.f.), de Garine Torossian, Family Viewing (1987, v.o. s.t.f.), d'Atom Egoyan, 14 h 30 ; Avetik (1992, v.o. s.t.f.), de Don Askarian, 17 h 30 ; Namouss (1925, v.o. s.t.f.), 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Portraits de Paris : Commune de Paris (1951) de R. Menegoz, les Aubes de Paris (1936) de Grigorii Rochal, 14 h 30 ; Front populaire : Trente-six, c'était aussi... (1970) de Gérard Poitou, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 16 h 30 ; la Libération : Paris brûle-t-il? (1966) de René Clément, 18 h 30 ; Guerre d'Algérie : Mémoire en blanc (1981) de Denis Levy, le Complot (1973) de René Gainville, 20 h 30.

SAMEDI

Portraits de Paris : l'Amour fidèle : l'Air d'aimer de Dominique Cabréra, Une aussi longue absence (1960) d'Henri Colpi, 14 h 30 ; l'Amour rêvé : Pourvu qu'on ait l'ivresse (1958) de Jean-Daniel Pollet, les Bonnes Femmes (1960) de Claude Chabrol, 16 h 30 ; l'Amour intéressé : Ils étaient neuf célibataires (1939) de Sacha Guitry, 18 h 30 ; Amour assassin : Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, Hôtel du Nord (1935) de Marcel Carné, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AKIRA (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES ARPENTEURS DE MONTMARTRE (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
L'AVOCAT DU DIABLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BOXING HELENA (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DANDY (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA FIRME (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
HÉLAS POUR MOI (helvético-Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
JUSTINIEN TROUVÉ OU LE BATARD DE DIEU (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
KALIFORNIA (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).
LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MEDITERRANEO (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
MÉTISSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RABI (Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
SIDEKICKS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
SWING KIDS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-pol.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
TROIS FILLES (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALIEN 3 (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.
ALIENS LE RETOUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
BRAINDEAD (néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.
CHUTE LIBRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) 19 h 45, 22 h 10.
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
HOOK (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 15.
INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 30.
JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) 0 h 30.
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h 15.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 17 h, 20 h.
LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h 10.
PASSION FISH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.
RED ROCK WEST (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 21 h 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 30.

BILLET

Café : une entente exemplaire

Les pays producteurs de café africains et latino-américains ont quelques raisons de se réjouir . Vingt-sept d'entre eux – représentant 80 % de l'offre mondiale de café – ont adhéré vendredi 24 septembre à la nouvelle Association des pays producteurs de café (APC), une organisation qui s'est fixé comme objectif de faire remonter les cours du café en intervenant sur le marché international.

Négocié laborieusement ces derniers mois au fil de réunions, de Managua (Nicaragua) à Kampala (Ouganda), en passant par San-Salvador (Salvador), l'accord qui vient d'être entériné à Brasilia (Brésil) repose sur un système simple. En cas d'engorgement du marché, les pays membres de l'association s'engagent à retirer, selon les cours en vigueur, l'équivalent de 10 à 20 % des exportations mondiales jusqu'à ce que les prix retrouvent des niveaux décents. Pour la campagne 1993-1994, qui commence le 1er octobre, pas moins de 14 millions de sacs de café de 60 kilos chacun devraient ainsi être retirés du marché.

D'une certaine façon, les producteurs de café ont d'ores et déjà gagné leur pari. Au cours des deux derniers mois, l'amorce de la création du nouveau cartel a entraîné une progression de 45 % des cours du café sur le marché.

Même s'il est prématuré de tirer des conclusions définitives de l'accord de Brasilia, la leçon mérite d'être méditée par les autres pays en développement qui tirent une bonne partie de leurs devises de l'exportation d'une seule matière première. Comment ne pas établir un parallèle avec ce qui se passe à Genève où sont réunis, à compter de ce samedi, les douze pays exportateurs de pétrole (OPEP). Eux aussi sont confrontés à un problème classique d'excédent de l'offre par rapport à la demande. Et à cause de lui les prix n'en finissent pas de s'effriter. Les cours du brut, si l'on fait abstraction de l'inflation, sont revenus à leur niveau d'il y a vingt ans. Alors que le baril frisait les 40 dollars au début des années 80, il stagne autour de 16 dollars. Pour les pays de l'OPEP, le manque à gagner se chiffre en milliards de dollars.

A crise identique, remède identique. Les pays exportateurs de pétrole savent que leur seule possibilité pour voir remonter les cours du brut consiste à réduire l'offre. Mais, tiraillé entre les intérêts politiques d'Etats qui se détestent cordialement, le cartel des pays producteurs de pétrole, à l'inverse de celui des producteurs de café, n'est pas prêt à resserrer ses rangs pour redresser les cours du brut. Il sera contraint de le faire si l'Irak, dans quelques mois, est à nouveau autorisé par l'ONU à exporter son pétrole.

JEAN-PIERRE TUQUOI

□ **Hausse de 14 centimes du super sans plomb le 11 janvier, selon l'UFIP.** – Le prix du super sans plomb augmentera plus que celui du super plombé et du gazole le 11 janvier prochain, lors du relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers prévu dans le projet de budget 1994, selon les calculs de l'Union française des industries pétrolières (UFIP). Le prix du super sans plomb progressera de près de 14 centimes par litre toutes taxes comprises (+3,6 %) tandis que ceux du gazole (+4 %) et du super plombé (+2,3 %) n'augmenteront que de 10 centimes. Selon l'UFIP, ce relèvement est deux fois plus important que celui habituellement consenti en début d'année, alors que la présentation faite par le gouvernement dans son projet de budget, laisse à penser que les carburants ne subiront pas de hausse importante.

□ *Grève à la direction du matériel d'Air France à Roissy.* – Les syndicats (SNMSAC, CGT, FO et CFDT) appellent à une grève, mardi 28 septembre, à la direction du matériel d'Air France de l'aéroport Roissy-Charles-De-Gaulle. Ce mot d'ordre de grève, qui concerne environ 3 000 personnes, coïncidera avec la journée nationale d'action interprofessionnelle de la CGT. Les syndicats dénoncent les mesures de rigueur décidées par la direction qui a engagé un plan social. La direction d'Air France a rappelé qu'une *« réduction des coûts est indispensable »* et qu'un mouvement de grève serait *« irresponsable »*.

La réunion du G7 à Washington et les discussions sur le commerce international

L'Europe sur la sellette pour sa croissance médiocre et ses taux d'intérêt élevés

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) devaient se réunir le 25 septembre à Washington, en marge de la 48e assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se tient du 22 au 29 septembre dans la capitale fédérale.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

A la veille de retrouver, le 25 septembre, ses homologues des pays les plus industrialisés venus participer à la traditionnelle réunion d'automne du G7, le secrétaire américain au Trésor a été très clair. *« Nous allons passer en revue les moyens susceptibles de renforcer l'économie mondiale, mais ne comptez pas sur nous pour sortir un lapin du chapeau*, a averti Lloyd Bentsen. *De plus, afin de pouvoir consacrer davantage de temps à la discussion, nous sommes convenus de ne pas rédiger de communiqué final. »*

Samedi, le débat devrait essentiellement porter sur la manière dont les économies actuellement en récession (Europe et Japon) envisagent de sortir de la crise au moment où le Fonds monétaire international, se dit contraint, une nouvelle fois, de réviser en baisse ses prévisions sur la croissance mondiale pour les ramener à 2,2 % pour cette année et à 3,2 % pour 1994. Les Etats-Unis qui étaient jusqu'à présent régulièrement sur la défensive, faute de s'engager véritablement sur la voie du retour aux grands équilibres, sont tentés, cette fois, de jouer les procureurs. L'adoption par le Congrès du programme présidentiel de réduction du déficit budgétaire de l'Etat, à hauteur de 500 milliards de dollars sur cinq ans – lequel a valu à Bill Clinton les félicitations des Sept lors du sommet de Tokyo, au mois de juillet – s'accompagne d'une croissance qui devrait être, cette année, plus forte que prévu aux Etats-Unis. Ceux-ci devraient enregistrer le taux le plus élevé parmi les pays industrialisés si l'on en croit les experts du FMI.

Pour éviter que cette reprise américaine ne s'essouffle faute d'un relais extérieur, Washington va certainement inciter ceux de ses partenaires qui pratiquent encore des taux d'intérêt réels très élevés (l'Allemagne, et, surtout, la France) à les réduire de façon drastique, comme a su le faire, à leurs yeux, la Grande-Bretagne. Une démarche pressante qui devrait se heurter néanmoins au refus des représentants français qui continuent à prôner *« une baisse ordonnée »* de leurs taux d'intérêt. Dans le même esprit, les participants vont essayer d'entrevoir les effets du troisième plan de relance annoncé à la mi-septembre par le Japon, lequel a mérité un satisfecit de la part de M. Bentsen, au même titre que le récent abaissement du taux d'escompte nippon, ramené à un plus-bas historique.

Soutenir Boris Eltsine

Au menu du G7 de Washington figurent également deux dossiers sur lesquels les participants s'efforceront de prendre date : la Russie et l'aide à apporter aux territoires occupés après la signature de l'accord de paix israélo-palestinien. Sur le premier chapitre, les ministres des finances qui auront rencontré en coulisses leur collègue russe, Boris Fyodorov, venu à Washington pour rassurer la communauté internationale sur la poursuite des réformes économiques dans son pays, chercheront certainement à conforter la position politique de Boris Eltsine face à un Parlement rebelle qui refuse de se laisser dissoudre et, partant, à soutenir *« la seule stratégie économique possible »*, souligne l'un des participants à la réunion. Mais les Sept n'iront pas au-delà de leurs engagements en cours, en termes d'aide financière à la Fédération de Russie. A l'égard des territoires occupés, les déclarations d'intentions devraient prévaloir en attendant la réunion, le 1er octobre à Washington, d'une conférence réunissant les donateurs potentiels et les organisations internationales. Pour sa part, la Banque mondiale étudie la création d'un fonds de quelque 85 millions de dollars, constitué de prêts et d'assistance technique et dont le but est de participer au développement économique de la bande de Gaza.

Sur un plan technique, les participants au G7 auront également à se prononcer sur le renouvellement de la facilité d'ajustement structurelle renforcée (FASR) destinée aux pays les plus pauvres de la planète. En revanche, le sort du commerce international lié aux négociations de l'Uruguay Round ne devrait pas être évoqué de façon formelle. *« Le G7 n'est pas une instance de négociation »*, souligne un expert économique, rappelant que les hasards du calendrier ont prévu une entrevue très attendue, les 26 et 27 septembre, entre Mickey Kantor, ministre américain du commerce extérieur (US Trade Representative), et Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, venu à Washington pour *« discuter »* du préaccord dit de Blair House. Il y a fort à parier qu'à la veille de ce tête-à-tête, les participants du G7 auront pris le temps de jeter un œil sur le rapport consacré à la *« libéralisation du commerce »* que viennent de rédiger en commun la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Et retenu un seul chiffre : les 213 milliards de dollars, par an, qui, selon les auteurs de l'étude, devraient bénéficier au commerce mondial, en cas de libéralisation partielle dans l'agriculture et l'industrie manufacturière. Deux sujets au cœur de l'Uruguay Round...

SERGE MARTI

Bruxelles redoute les conséquences d'un échec de M. Brittan

Conformément aux directives données le 20 septembre par le conseil des ministres des Douze, Sir Leon Brittan, le commissaire européen, examinera, lundi 27 septembre à Washington, avec Mickey Kantor, le principal négociateur américain, comment relancer l'Uruguay Round et reprendre le débat sur le volet agricole. Personne ne s'attend que des indications claires sur les intentions de l'administration Clinton sortent de ce premier contact après la décision des Douze de demander aux Etats-Unis de clarifier certains aspects du préaccord de Blair House.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le rapport que M. Brittan s'est engagé à présenter le 4 octobre devant les ministres des affaires étrangères pourrait se révéler décevant. *« Il faut éviter de recréer des échéances comme celle du 20 septembre »*, prévient un fonctionnaire bruxellois. Se souvenant des critiques adressées lundi dernier par Alain Juppé à M. Brittan sur la détermination de ce dernier à prendre en compte les demandes formulées par la France et l'Allemagne, Bruxelles souhaite oublier l'incident et laisser travailler le commissaire européen dans la discrétion.

Cette sollicitude ainsi manifestée à l'égard de M. Brittan révèle la sourde inquiétude qui trouble bon nombre de responsables communautaires : on redoute que l'administration Clinton – dont la volonté de mener à son terme l'Uruguay Round n'est pas évidente – prenne prétexte du durcissement européen pour bloquer la négociation en faisant, bien sûr, porter la responsabilité à la Communauté, et plus particulièrement à la France. L'engrenage pourrait alors tourner au désastre : fortes tensions à l'intérieur de la CEE et, sur le terrain extérieur, offensive contentieuse généralisée au GATT pour faire condamner les règles de la politique agricole commune (PAC). *« En cas d'échec de l'Uruguay Round, nous devrons nous attendre à une succession de panels* [instances d'arbitrage] *qui passeront la PAC au lance-flammes ! »*, prévient un expert.

La quasi-immunité dont a bénéficié la PAC pendant trente ans serait révolue : *« L'ambiance est différente. Il suffit que les panels interprètent plus sévèrement les règles du GATT pour que notre dispositif soit mis à mal »*, commente notre interlocuteur. Une telle évolution est en cours : sur plainte des Etats-Unis, un panel a condamné à deux reprises la politique de subventions à la production d'oléagineux pratiquée par la CEE, laquelle a dû se résigner – ce fut négocié en même temps que le préaccord de Blair House – à limiter ses surfaces plantées en colza, tournesol et soja. Dans le même esprit, le Chili vient d'obtenir la création d'un panel visant les « prix de référence », sorte de prix minima, appliqués par la CEE aux importations de pommes. La multiplication de telles initiatives permettrait aux partenaires commerciaux de la Communauté d'obtenir par la voie contentieuse ce qui n'aurait pas été acquis par la négociation !

Certes, agiter de telles menaces a également pour but de calmer les revendications françaises. Et le fait est que celles énumérées dans les « conclusions » du conseil du 20 septembre n'ont rien de déraisonnable. Mais il est tout aussi exact que la satisfaction de plusieurs d'entre elles heurte de puissants lobbies américains. Que se passera-t-il si, en fin de parcours, M. Brittan se présente au conseil avec une besace à moitié vide ? La question est d'autant plus préoccupante que, en raison des dérapages monétaires au sein des Douze, il n'existe aucune marge de manœuvre budgétaire. Il n'est donc guère envisageable de compenser sur le plan interne ce qui n'aura pas été obtenu par la négociation.

PHILIPPE LEMAITRE

L'avant-projet de loi de finances ramène le déficit à 5,7 % du produit intérieur brut

Un budget de restrictions pour l'Espagne

MADRID

de notre correspondant

« Nous sommes dans une situation de crise et toute la société doit faire un effort », a déclaré Pedro Solbes, ministre de l'économie et des finances, en présentant, vendredi 24 septembre, les grandes lignes du budget espagnol 1994. Une sorte de brouillon puisque le régime socialiste n'a pas encore l'assurance du soutien des nationalistes catalans et basques pour son approbation au Parlement avant le 31 décembre. D'ici là, le contenu risque d'être soumis à de nombreux amendements. Sur le papier, il s'agit du budget le plus restrictif de ces dix dernières années.

Son premier objectif est de réduire le déficit public de l'Etat qui devrait atteindre 6,2 % du produit intérieur brut à la fin de cette année. Au mois d'août, il dépassait déjà de 1 000 milliards de pesetas (43 milliards de francs) les prévisions pour atteindre le montant de 2,390 milliards de pesetas (103 milliards de francs). Afin de le ramener à 5,7 % du PIB pour l'année prochaine, il a été décidé de réduire les prestations de chômage pour pratiquement 1 million de sans emploi sur les 1,9 million qui bénéficient d'une couverture sociale, de geler les salaires des fonctionnaires, d'augmenter les retraites de 3,5 % et de limiter l'augmentation de la masse salariale à 2 %.

Ce projet prévoit une faible croissance (1,3 %), une inflation ramenée à 3,5 % (actuellement de 4,5 %) et 150 000 chômeurs de plus, c'est-à-dire le quart de l'augmentation de cette année puisque 630 000 postes de travail seront perdus en 1993. Un budget d'austérité et d'attente en espérant que la reprise pointera le bout de son nez. Un ensemble de mesures fiscales a également été adopté par le gouvernement afin de favoriser l'investissement et de créer des emplois. *« 99 % des habitants de ce pays sont travailleurs, chômeurs ou retraités et, pour seulement 1 %, ce sont les entrepreneurs qui créeent des emplois. Si nous voulons régler le problème du chômage, il faut leur donner des avantages »*, a indiqué Pedro Solbes.

Cela suffira-t-il pour relancer une économie en plein marasme ? Le redémarrage presse puisque 23 % de la population active se trouvent sans emploi et que les recettes de l'Etat croissent moins vite que les dépenses, ce qui creuse le déficit public. Il faut donc essayer d'inverser la tendance. Tel est l'objectif de ce projet de budget dont les perspectives restent modestes, sauf en ce qui concerne les restrictions.

MICHEL BOLE-RICHARD

Pour dénoncer les pratiques de dumping

Les fabricants européens de fours à micro-ondes portent plainte contre quatre pays d'Asie

L'Europe est-elle redevenue le champ de manœuvre des fabricants asiatiques de fours à micro-ondes ? Les industriels européens en sont convaincus, qui ont déposé en juin, auprès de la Commission de Bruxelles, une plainte anti-dumping contre la Chine – étendue depuis à la Corée du Sud, à la Thaïlande et à la Malaisie, – et qu'ils s'impatientent désormais de voir aboutir. Certains soupçonnent, en effet, les responsables bruxellois, le commissaire à la concurrence Karel Van Miert en tête, d'en freiner l'instruction malgré la nomination de deux enquêteurs. En droit communautaire, une plainte ne devient effective qu'après sa publication au *Journal officiel*. Et, depuis juin, rien.

Le marché du micro-ondes – un produit « blanc », mais riche en électronique – fait l'objet, depuis sa naissance, d'une guerre implacable dont les industriels américains ont fait les frais. Les Français, en revanche, ont tenu bon malgré l'implantation – parfois brève, il est vrai – de sept fabricants japonais et coréens sur le Vieux Continent – dont six au Royaume-Uni (« le Monde-l'Economie » du 4 février 1992). Aujourd'hui, la France et la Grande-Bretagne se partagent l'essentiel de la production de micro-ondes en Europe : 2 millions d'appareils ont été produits dans l'Hexagone en 1992 (principalement par Moulinex et CEFEMO, une co-entreprise (joint-venture) entre TEM Electroménager, AEG et Toshiba) ; 1 million outre-Manche (Sharp et Matsushita). Le Japon, en revanche, a revu ses ambitions à la baisse : sa production a chuté (4,8 millions d'appareils en 1989, 3,8 millions en 1992) ; ses exportations directes aussi (2,5 millions d'appareils en 1989, 1,3 en 1992). Mais la concurrence du Sud-Est asiatique a augmenté en proportion. La Thaïlande et la Chine, qui s'adjugeaient respectivement 1,4 et 0,1 % du marché communautaire en 1988, s'en sont attribué 6,7 et 6,4 % en 1992. Des parts de marché importantes venant s'ajouter aux 23,7 % du marché communautaire détenus par les exportations coréennes et aux 13 % contrôlés par les filiales des groupes asiatiques implantées sur le Vieux Continent...

P.-A. G.

Gel du nombre des vols entre les deux pays

Les Etats-Unis concèdent à l'Allemagne un accord aérien plutôt protecteur

Le ministre allemand des transports Matthias Wissmann a confirmé, vendredi 24 septembre, la conclusion entre les Etats-Unis et l'Allemagne d'un accord transitoire de quatre ans sur le trafic aérien. Il a précisé qu'en vertu de cet accord, qui entrera en vigueur le 1er novembre 1993, les vols passagers américains vers l'Allemagne seraient gelés à leur niveau actuel pour deux ans et légèrement augmentés dans les deux années qui suivront, tandis que l'Allemagne disposera dans le même temps d'un meilleur accès aux aéroports américains. Au terme de la quatrième année, les Etats-Unis espèrent avoir conclu avec l'Allemagne un accord « ciel ouvert » libéralisant totalement le trafic aérien. Dans le cadre de cet accord, la compagnie allemande Lufthansa a obtenu le droit de chercher un partenaire américain, par l'intermédiaire duquel elle aura un accès plus large au marché américain. Le président du directoire de la Lufthansa, Jurgen Weber, s'est déclaré très satisfait de ces négociations qui *« vont faire gagner à la Lufthansa des dizaines de millions de marks dès la première année d'application »*.

43 milliards de francs d'économies

Airbus serait la principale victime du plan de sauvetage de GPA

Le consortium européen Airbus est la principale victime du plan de restructuration de la société de location d'avions irlandaise GPA (Guinness Peat Aviation). GPA, sauvée de la faillite, en mai, par le groupe américain General Electric, a annoncé un plan qui prévoit une réduction drastique de ses commandes d'avions à Boeing et à Airbus. Celles-ci passent de 242 à 57 appareils livrables d'ici à la fin de l'an 2000, soit de 64,4 milliards de francs à 20,5 milliards de francs. Pour Airbus, qui est le constructeur d'avions le plus touché, les commandes fermes tombent de 91 appareils (livraison entre 1993 et 2000) à seulement 6 qui doivent être livrés entre 1997 et 1998. GPA conserve toutefois une option sur 51 avions. A Toulouse, chez Airbus, on fait savoir en effet qu'en tenant compte des annulations, il reste 55 appareils – surtout des A-320 et A-321 – à livrer à GPA, d'ici à l'an 2000. Et toute annulation supplémentaire requiert des négociations. L'américain Boeing est comparativement moins affecté, puisque ses commandes fermes sont réduites à 26 appareils livrables d'ici à 1999, contre 66 à livrer d'ici à 1997, auxquelles s'ajoutent 43 autres commandes *« sujettes à annulation ou reconfirmation »*.

INDICATEURS

FRANCE

• **Consommation des ménages : –2,8 % en août.** – La consommation des ménages de produits manufacturés a reculé de 2,8 % en août après avoir augmenté de 1,7 % au mois de juillet, en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques publiées vendredi 24 septembre par l'INSEE. En moyenne, la consommation du bimestre juillet-août est supérieure de 2 % à celle du second trimestre.

• **Activité industrielle : les chefs d'entreprise moins pessimistes.** – Selon les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE en septembre, l'activité industrielle paraît moins déprimée. La branche des biens d'équipement professionnel ainsi que celle des biens de consommation s'améliorent. En revanche, celle des biens intermédiaires se détériore.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 20 AU 24 SEPTEMBRE 1993

PARIS

Roulette russe

INDICE CAC 40

-0,32 %

A force de s'inquiéter d'une euphorie estivale jugée irréaliste, les analystes ont fini par avoir raison. Certes, le krach brutal, sur le modèle de celui d'octobre 1987, prédit par les prophètes de malheur est loin de s'être produit, mais, pour la quatrième semaine consécutive, la Bourse de Paris perd un peu de terrain. L'indice CAC 40 cède 0,32 % d'un vendredi à l'autre. Rien de bien méchant, si ce n'est qu'après trois mois brillants le terme boursier de septembre s'est conclu jeudi sur un recul de 3,1 %. Et depuis le 31 août le CAC 40 a tout de même cédé 5,6 % sur son record historique.

La consolidation, somme toute logique après les envolées du mois d'août, pourrait fort bien perdurer quelque temps. L'horizon du marché semble bel et bien bouché. La vague de résultats semestriels a réservé quelques bonnes surprises pour Essilor, le Crédit national ou le Crédit local de France, mais aussi un certain nombre de déceptions, comme Michelin, LVMH et la confirmation de grandes difficultés pour le Crédit lyonnais par exemple.

Encore plus préoccupant, l'ampleur et la rapidité du mouvement de baisse des taux sont loin de correspondre aux anticipations très optimistes du mois d'août. Le scénario rose d'une baisse brutale du loyer de l'argent et d'une reprise assez rapide de la croissance semble de plus en plus incertain. Les boursiers estiment que le gouvernement n'a, en fait, toujours pas résolu son dilemme en matière de change et de taux d'intérêt qui a conduit depuis le 1er août, à l'élargissement des marges de fluctuations au sein du Système monétaire européen (SME). Aux yeux de bon nombre d'experts, les pouvoirs publics n'ont toujours pas fait de choix clair entre la défense de la parité du franc et la baisse des taux pour faciliter une reprise de la croissance. En cherchant à jouer sur les deux tableaux, le gouvernement prend le risque de mécontenter les marchés et d'accumuler les inconvénients avec une monnaie faible et des taux d'intérêt à court terme toujours élevés, même si la crise politique en Russie, en affaiblissant le deutschemark, rend, pour le moment, la position du franc plus forte.

Sang-froid

En tout cas, le simple retour des taux courts à leurs niveaux de juillet – d'avant la crise monétaire – fragilise la Bourse de Paris. A l'image des actions sur la plupart des autres grandes places internationales, les cours des valeurs françaises sont particulièrement élevés et ne peuvent se justifier que par une reprise relativement proche et vigoureuse de la croissance. Le marché français n'en est que plus sensible à toute secousse extérieure pouvant venir d'un échec des négociations du GATT ou des soubresauts politiques en Russie.

Pourtant, contrairement à ce qui s'était passé lors de l'annonce du putsch de Moscou en août 1991 (la Bourse de Paris avait perdu en une seule séance 7,29 %), le risque d'un chaos généralisé dans l'ex-URSS n'a pas fait perdre aux marchés leur sang-froid. L'apparente maîtrise de la situation par Boris Eltsine a évité toute panique. Mais, en cas de dérapage violent à Moscou, nul doute que les Bourses européennes, à commencer par Francfort, seraient les plus affectées.

Occulté par les événements survenus en Russie, le projet de budget 1994 n'a pas suscité de réactions spectaculaires. La baisse des impôts est appréciée, mais les opérateurs soulignent que le taux des prélèvements obligatoires va augmenter de 0,8 % pour atteindre 44,4 % des revenus. Ils s'inquiètent également de la possibilité pour le marché d'absorber les importantes privatisations à venir, même si l'intérêt des investisseurs étrangers pour les groupes publics français semble considérable.

La Bourse de Paris devrait également bénéficier au fil du temps du transfert d'une partie de l'épargne placée en sicav monétaires dont la fiscalité sera moins favorable. Mais, après un programme de privatisation de 43 milliards de francs en 1993, le marché devra absorber à nouveau 55 milliards de francs d'actifs publics l'an prochain.

Les prochains mois devraient servir de test, car il reste à réaliser la majeure partie du programme prévu pour cette année. La privatisation partielle de Rhone-Poulenc conduite par le gouvernement socialiste en janvier a rapporté 3 milliards de francs, celle du Crédit local de France en mai s'est montée à 2 milliards, et la récente cession de 3 % du capital de Total a également rapporté 2 milliards. Il reste au gouvernement à trouver 36 milliards avant le 31 décembre.

Première grande opération de la liste : la BNP, dont les actions devraient être mises en vente au plus tard le 20 décembre. La banque pèse actuellement quelque 40 milliards de francs en Bourse et pourrait rapporter à l'Etat, qui détient 72,9 % du capital, entre 28 et 30 milliards de francs selon les estimations. Avec Rhône-Poulenc, la deuxième entreprise sur la liste des privatisables, l'Etat devrait arriver à atteindre son objectif final. Viendront ensuite, en principe, Elf Aquitaine, la plus grosse capitalisation du marché boursier français (100 milliards), et la Banque Hervet, dont le capital sera cédé de gré à gré.

E. L.

Agroalimentaire

	24-9-93	Diff.
Bongrain	2760	– 50
BSN	868	– 18
Eridania Béghin	822	+ 20
Fromageries Bel	4 550	– 216
LVMH	3 911	– 219
Pernod-Ricard	414,50	+ 7,50
Remy-Cointreau	215	+ 1
Saint-Louis	1 365	+ 25

Assurances

	24-9-93	Diff.
AGF	654	+ 19
AXA	1 528	– 2
GAN	489,20	– 21,80
Groupe Victoire	1 490	inch.
SCOR SA	615	– 30
UAP	602	– 9

Bâtiment et matériaux

	24-9-93	Diff.
Bouygues	683	+ 3
Ciments français	335	+ 9
Colas	990	– 29
Eurotunnel	42,85	– 0,15
Eiffage	1 039	– 53
GTM Entrepose	490	– 30
Imétal	492,50	+ 29,40
Immob. Phénix	132	– 4
Jean Lefebvre	1 146	– 65
Lafarge-Coppée	408	– 11,90
Poliet	365	inch.
Saint-Gobain	546	– 20
SGE	271,10	– 2,90
Spie-Batignolles	379,90	– 0,60

Chimie

	24-9-93	Diff.
Air liquide (L')	767	+ 21
ELF Sanofi	1 000	+ 32
Gascogne	382	– 18
Institut Mérieux	2400	+ 50
Michelin	180	+ 0,50
Plastic Omnium	740	– 10
Rhône-Poulenc A.	152,80	+ 0,30
Rhône-Poulenc Ct.	160	+ 2
Roussel-Uclaf	621	– 12
Synthélabo	250,20	+ 0,20

Consommation non alimentaire

	24-9-93	Diff.
BIC	1334	+ 4
Chargeurs	1104	+ 7
Christian Dior	338	– 3,50
Clarins	485	– 12
DMC	325	inch.
EBF	700	+ 10
Essilor Int.	612	+ 78
Groupe André	840	+ 13
L'Oréal	1141	+ 24
Moulinex	110	+ 10,20
Salomon	1825	– 10
SEB	491	– 1
Skis Rossignol	1600	+ 252
Sommer-Allibert	1888	+ 38
Zodiac	1736	– 45

Crédit et banques

	24-9-93	Diff.
Comp. bancaire	507	– 12
BNP CI (1)	272	– 290
Cetelem	1111	+ 3
CPR	447	+ 10
CDE	219	inch.
CCF	249	+ 11,50
CFF	1180	– 10
CLF	421	– 5,50
Créd. lyon. CI	710	+ 20
Crédit national	664	+ 5
Société générale	629	inch.
SOVAC	1458	+ 151
UFB Locabail	370	+ 15
UIC	535	– 9
Via Banque	348	+ 2

(1) Diviser par deux.

Electricité et électronique

	24-9-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	715	– 11
Alcatel-Câble	602	– 7
CSEE	549	– 5
Intertechnique	585	+ 20
Labinal	750	inch.
Legrand	4 805	+ 145
Matra Hachette	144,30	– 3,70
Radiotechnique	350	+ 10
Sagem	2 020	+ 142
Schneider	736	– 1
Sextant Avionique	300	inch.
Thomson CSF	165,90	+ 1,80

Distribution

	24-9-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 360	– 160
Bon Marché	664	– 16
Carrefour	3 398	+ 123
Casino	168	+ 1,50
Castorama Dubois	746	– 3
Compt. Modernes	1 485	+ 19
Damart	5 090	– 10
Docks de France	615	– 2
Gal. Lafayette	1 870	– 70
Guilbert SA	1 421	+ 1
Guyenne Gasc.	1 663	– 36
Pinault Pr. 21 F	759	– 25
Primagaz	855	+ 6
Promodès	910	+ 30
REXEL (ex-CDME)	532	– 7
SCOA	14,50	– inch.

Immobilier et foncier

	24-9-93	Diff.
CFI	300	inch.
GFC	458	– 7
Lucia	n.c.	inch.
Olipar	36,80	+ 0,05
Rue Impériale	3615	– 45
Sefimeg	505	– 3
Silic	811	+ 21
Simco	555	– 11
Sogeparc	770	+ 5
UIF	618	– 3

Investissement et portefeuille

	24-9-93	Diff.
Arnault et Assoc.	N.C.	inch.
Bolloré	434	– 28,50
Cerus	113,50	+ 1,40
CGIP	1265	+ 27
Eurafrance	2000	– 10
Gaz et Eaux	1835	– 40
Lagardère MMB	140,10	+ 0,60
Marine-Wendel	393	+ 3,50
Navigation mixte	1 067	– 3
Nord-Est	153,90	– 0,30
Origny-Desvroise	920	– 2
Parfinance	190	– 2
Paribas	462	+ 4
Pinault	310,10	0
SPEP	388	+ 0,70
Suez	343,10	+ 1
Worms	291,60	– 9,70

Métallurgie, mécanique

	24-9-93	Diff.
CarnaudMetalbox	196	– 2,80
Dassault Aviation	500	+ 5
De Dietrich	1867	+ 18
Fives-Lille	382	– 22
Legris Industrie	205	+ 2
Métaleurop	75,80	+ 1,50
Pechiney CI	334	– 5
Pechiney Int.	202	+ 5
Peugeot SA	645	+ 3
Strafor. Facom	540	+ 5
Valeo	1080	+ 56
Vallourec	206	– 13

Mines d'or, diamant

	24-9-93	Diff.
Anglo-American	159,10	– 1,40
Buffelsfontein	50,80	+ 3,70
De Beers	96	inch.
Driefontein	60	+ 1
Gencor	12,85	– 0,25
Harmony	24,60	+ 3,85
Randfontein	43,80	+ 3,30
Sainte-Helena	41,95	+ 1,20
Western Deep	157,60	– 0,40

Pétrole

	24-9-93	Diff.
BP-France	109	– 2
Elf-Aquit.	394,50	+ 0,70
Erap-Elf	355	+ 13,80
Esso	827	+ 52
Géophysique	644	– 9
Total	300,30	+ 7

Sicomi ou ex-Sicomi

	24-9-93	Diff.
Bail Investis.	1145	– 35
Genefim	334	– 10,90
Immobail BTP	490	– 10
Interbail	546	+ 16
Klepierre	650	– 31
Locindus	941	– 4
Selectibanque	186	+ 1
Unibail	533	– 14

Transports, loisirs, services

	24-9-93	Diff.
Accor	834	+ 32
BIS	152	– 2,50
Canal Plus	1240	+ 35
Cap Gemini	213,90	+ 5,20
CEP Comm.	377	– 30
Club Méditerranée	383	– 4,20
Dauphin Ota	247	– 8
Génér. des eaux	2613	+ 66
Ecco CP 10 F	530	– 6
Euro Disney	58,60	+ 0,80
Havas	479,10	+ 11,20
Lyonnaise-Dumez	534	– 5
OGF CP 24 F	849	+ 10
Pub. Filipacchi	730	– 26
Publicis	866	+ 20
Delmas Vieljeux	670	– 9
SITA	833	– 16
Sligos	540	– 2
Sodexho	990	+ 16
TF1	491,40	– 5,30

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	24-9-93	Diff.
9 % 1979	101	0
10,80 % 1979	104,60	– 0,40
EDF-GDF 3 %	5 600	– 20
CNB 5 000 F	100,40	0
CNB Par. 5 000 F	NC	0
CNB Suez 5 000 F	NC	0
CNI 5 000 F	100,50	+ 0,20

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	2374300	1708356
Elf Aquitaine	1843280	730317
BNP CI	1928100	618617
LVMH	153370	614931
Eaux Gle des	234073	603792
Lafarge Coppée	1400110	575908
Société Générale	917870	574706
Total	1912400	564311
Carrefour	158645	524783
BSN	594610	521758
Paribas	1085650	490823
Suez	1372675	468273
Havas	917483	437608
Axa	279290	426422

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Skis Rossignol	+ 15,6	Eiffage	– 11,6
Moulinex	+ 10,8	Rochette (La)	– 9,8
Dassault Electr.	+ 10,4	Gascogne	– 7,8
SAT	+ 10,2	Bollore Tech.	– 7,6
Essilor intl.	+ 8,3	Degremont	– 7,5
Esso	+ 7,8	Bail Equip.	– 7,4
Redoute	+ 7,6	Fromage. Bel	– 6,5
Sovac	+ 7,4	Jean Lefebvre	– 6,3
Essilor Int. ADP	+ 5,3	Euro Dies. SCA	– 6,2
Valéo	+ 4,6	CEP Comm.	– 6,2
Dassault Aviat.	+ 4,3	Bancaire (Cie)	– 6,0
Remy-Coint.	+ 3,8	Gr. Ass. Nat.	– 5,6
SAGEM	+ 3,7	Clarins	– 5,5
Erap-Elf CPET	+ 3,5	Contrest	– 5,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17-9-93	20-9-93	21-9-93	22-9-93	23-9-93
RM	3 113 510	2 951 075	3 237 145	4 293 962	4 592 728
Comptant R. et obl.	25 299 611	18 811 930	28 230 113	29 745 830	20 416 790
Actions	223 814	162 075	196 495	233 358	153 094
Total	28 636 935	21 915 079	31 663 753	34 273 150	25 162 612

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	20-9-93	21-9-93	22-9-93	23-9-93	24-9-93
Indice gén.	582,2	579,4	573,4	577,7	577,6
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 107,36	2 094,39	2 079,96	2 057,53	2 092,60

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 septembre 1993
Nombre de contrats : 16 038 environ

COURS	ÉCHÉANCES SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994	JUIN 1994
Premier	123,22	122,94	126,60	126
Dernier	123,56	123,24	126,88	126

NEW-YORK

Correction

INDICE DOW JONES

- 1,94 %

« *Trop de questions, pas assez de réponses.* » C'est ainsi qu'un analyste a résumé la semaine écoulée à Wall Street. La grande Bourse new-yorkaise a été affectée à la fois par les incertitudes persistantes sur la reprise aux Etats-Unis, la crise politique en Russie et la publication du plan de réforme du système américain de santé. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit vendredi en clôture à 3 543,11 points, en baisse de 70,14 points (– 1,94 %) par rapport à la semaine précédente.

Wall Street avait commencé la semaine dans le rouge, repassant sous le seuil des 3 600 points en raison d'une remontée des taux d'intérêt à long terme provoquée par une correction à la baisse sur le marché obligataire. « *Wall Street et le marché obligataire abordent une phase de correction* », souligne Hugh Johnson, responsable des investissements chez First Albany. Selon M. Johnson, Wall Street pourrait céder entre 6 et 8 % au cours des deux prochains mois avant de se redresser, aidée par des indicateurs économiques qui devraient refléter un raffermissement de l'économie.

Dans l'immédiat, la prévision par Westinghouse et Eastman Kodak de résultats décevants au troisième trimestre et la publication par Nike de résultats inférieurs aux prévisions ont ravivé les inquiétudes sur l'économie américaine. De plus, la décision du chef de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, Richard Gephardt, de voter contre l'Accord nord-américain de libre échange (ALENA) et la perspective de négociations houleuses au Congrès sur le plan de réforme de la santé ont accentué la pression sur Wall Street.

Indice Dow Jones du 24 septembre : 3 543,11 (c. 3 163,25).

	Cours 17 sept.	Cours 24 sept.
Alcoa	71 1/2	68
ATT	59 3/8	59 3/8
Boeing	40	38 7/8
Chase Man. Bank	35 7/8	35 1/2
Du Pont de Nemours	48 7/8	47
Eastman Kodak	59 7/8	58 1/4
Exxon	65 1/8	65 1/2
Ford	55	56 5/8
General Electric	98 3/4	94 7/8
General Motors	46	46
Goodyear	45 1/4	43 7/8
IBM	43 3/8	41 3/4
ITT	92 5/8	91 7/8
Mobil Oil	78 1/8	78 5/8
Pfizer	60 1/8	61 1/8
Schlumberger	62	62 3/8
Texaco	64 1/2	64 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	143 1/2	142 1/2
Union Carbide	19	19 1/8
United Tech.	57 3/8	55 3/8
Westinghouse	14 7/8	13 1/4
Xerox Corp	72 1/2	71 7/8

TOKYO

Nouveau repli

INDICE NIKKEI

- 0,4 %

Les valeurs ont reculé à la Bourse de Tokyo au cours de la semaine écoulée, les sociétés liquidant des titres à l'approche du terme semestriel malgré une baisse plus importante que prévu du taux d'escompte officiel. A l'issue de la séance de vendredi, l'indice Nikkei des 225 valeurs-vedettes a clôturé en baisse de 83,51 points, soit 0,4 %, à 20 307,53 points après un recul de 426,94 points la semaine précédente. Les échanges moyens quotidiens ont avoisiné 294,2 millions d'actions, en légère hausse sur les 285,8 millions de la semaine précédente.

Après avoir entamé la semaine à 20 288,13 points, l'indice Nikkei a perdu du terrain lundi, les acheteurs étant rendus prudents par des prévisions pessimistes sur les résultats à court terme des sociétés japonaises. Le lendemain, l'indice a progressé à l'annonce d'une réduction plus importante que prévu du taux d'escompte officiel japonais, ce qui a relancé les compagnies électriques, la sidérurgie et les banques, selon les agents de change. La Banque du Japon a réduit son taux d'escompte de 3/4 de point, pour arriver au taux le plus bas de son histoire, c'est-à-dire 1,75 %. C'était la septième baisse consécutive de ce taux, celui de ses prêts aux banques commerciales.

Le Nikkei a poursuivi à la baisse tout au long de la semaine, à mesure que de nombreuses sociétés vendaient des actions pour accroître les profits avant la clôture des comptes à la première moitié de l'année fiscale, le 30 septembre.

Indices du 24 septembre : 20 307,53 (c. 20 391,04) ; Topix. 1 631,36 (c. 1 651,34).

	Cours 17 sept.	Cours 24 sept.
Ajinomoto	1 420	1 410
Bridgestone	1 310	1 310
Canon	1 430	1 450
Fuji Bank	2 350	2 190
Honda Motors	1 470	1 490
Matsushita Electric	1 420	1 410
Mitsubishi Heavy	685	679
Sony Corp.	4 350	4 580
Toyota Motors	1 680	1 580

LONDRES

Indécise
– 0,01 %

Après avoir perdu du terrain pendant trois semaines consécutives, la Bourse de Londres est restée quasiment inchangée d'un vendredi à l'autre pour la première semaine du nouveau terme boursier. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a baissé de façon insignifiante sur la semaine et perdu 0,3 point à 3 005,2 après avoir fluctué de part et d'autre du seuil des 3 000 points, franchi pour la première fois de son histoire le 11 août.

Le Stock Exchange semble incertain entre, d'un côté, la crise politique russe et les résultats plutôt décevants de plusieurs sociétés qui l'ont incité à la prudence et, de l'autre, des indicateurs économiques meilleurs que prévu, comme la réduction du déficit commercial de la Grande-Bretagne avec les pays hors-CEE ou la reprise du marché à terme.

Indices « *FT* » du 24 septembre : 100 valeurs 3 005,2 (c. 3 005,5) ; 30 valeurs 2 309,2 (c. 2 331) ; Fonds d'Etat 101,65 (c. 101,51) ; Mines d'or 178,9 (c. 169,1).

	Cours 17 sept.	Cours 24 sept.
Allied Lyons	5,78	5,64
BP	2,97	3,01
BTR	3,76	3,69
Cadbury	4,61	4,57
De Beers	11,25	11,19
Glaxo	6,43	6,54
GUS	38	39,25
ICI	7,11	7,02
Reuters	15,47	15,35
RTZ	6,86	6,95
Shell	6,56	6,52
Unilever	10,62	10,78

FRANCFORT

Inquiétude
+ 0,21 %

Au cours d'une semaine marquée par la crise politique en Russie, le marché boursier allemand a fait preuve d'une grande résistance et n'a pas cédé à la panique. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi en fin de séance à 1 885,86 points, soit en hausse de 0,21 % par rapport à la clôture de la semaine passée.

La semaine avait commencé sur les chapeaux de roue, le DAX gagnant 2,32 % sur les deux premiers jours de la semaine. Les cours étaient dopés par l'envolée du titre Daimler-Benz. Puis, la crise politique à Moscou a fait chuter la Bourse dès mercredi. Le marché allemand est particulièrement sensible aux événements politiques en Russie en raison de la proximité géographique des deux pays et de l'engagement des banques allemandes à l'Est. La baisse de 1,71 % mercredi a pourtant été moindre que ce que l'on pouvait redouter. Lors des deux séances suivantes, les opérateurs ont préféré opter pour l'attentisme dans un marché nerveux et peu actif.

Indice DAX du 24 septembre : 1 885,86 (c. 1 881,99).

	Cours 17 sept.	Cours 24 sept.
AEG	160,50	152,20
BASF	254,40	250,90
Bayer	298,50	297,50
Commerzbank	304	304,30
Deutschebank	773,50	789
Hoechst	268,50	271,80
Karstadt	552	547
Mannesmann	312,50	314
Siemens	636,50	621,60
Volkswagen	353,60	369

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Changements prévisibles pour l'eurofranc

La physionomie du marché de l'eurofranc pourrait changer bientôt. On devrait y voir moins d'emprunteurs français, maintenant que la querelle du marché national a pris fin. Les intermédiaires financiers ont résolu les questions de préséance qui les opposaient et qui, ces six derniers mois, ont effrayé de nombreux débiteurs. Craignant de faire les frais de ces disputes, la plupart des candidats français à l'emprunt ont préféré se tourner vers l'euromarché, dont l'organisation est libre et où les banques ne s'offusquent pas si la place qu'elles occupent dans une transaction ne reflète pas parfaitement leur force de vente ou leur pouvoir de placement.

En période faste, quand les taux de rendement baissent à vue d'œil, les emprunteurs n'ont guère de motif de préférer une source de financement à une autre. Ils choisissent celle dont l'accès est le plus facile ou celle qui leur procure les fonds au meilleur compte. La situation est différente lorsque la conjoncture devient plus difficile, ce qui est le cas actuellement. Il est bon de pouvoir lever des fonds à domicile, sur son propre marché national, qui, parce qu'il s'adresse en premier lieu à des investisseurs locaux et parce qu'il peut compter sur le soutien des banques de son pays, est souvent plus stable que l'euromarché, où la clientèle est changeante.

Il y a une autre raison qui fait prévoir que de nombreux emprunteurs français vont retrouver le chemin du marché national de préférence à l'euromarché. Le développement de la place financière est en cause. On ignore combien de temps encore il sera possible aux autorités d'exiger que toutes les transactions en eurofrancs soient émises à Paris. Le risque existe que, dans quelques années, l'euromarché émigre vers une autre capitale, Londres par exemple. La question ne se pose pas en ce qui concerne le marché national qui, lui, est par définition solidement arrimé. Il importe donc de ne pas le négliger et, dès lors que la voie est libre, les grands établissements publics ne manqueront pas de contribuer à son développement en y lançant de nouveaux emprunts. Cela fait que les spécialistes s'attendent à une réduction du volume global des nouveaux euro-emprunts au quatrième trimestre. Le marché de l'eurofranc devrait être surtout sollicité par des emprunteurs étrangers, qui demeurent encore assez rares.

Attrait persistant de l'euromark

Il y en a eu un pourtant, la semaine passée, qui a beaucoup fait parler de lui. Abbey National, un des principaux établissements financiers britanniques, offrait en souscription, par l'intermédiaire du Crédit commercial de France, pour 1 milliard de francs d'euro-obligations de cinq ans de durée, dont le coût s'établit à environ 6,10 % l'an. Le profil de cette transaction correspond exactement à celui d'une autre émission, qui a vu le jour en même temps, dans le compartiment de l'eurolivre sterling, pour le compte d'un débiteur français, la Caisse centrale de crédit immobilier. Les deux entreprises ont échangé leur dette de façon à obtenir chacune des fonds dans leur propre monnaie. Le tout a été mis sur pied par la banque Samuel Montagu, qui s'occupait de l'emprunt britannique.

Pour ce qui est des autres grands marchés européens, trois devises ont retenu l'attention. Le franc suisse l'a fait par défaut. Il n'a pas profité de la crise politique russe. Les nouveaux emprunts s'accumulent sans trouver preneur, et l'engorgement est immense. On estime à environ 5 milliards de francs helvétiques le montant des titres de débiteurs étrangers que les banques n'ont pas encore réussi à placer.

Le compartiment du deutschemark est en bien meilleure posture. Des réussites éclatantes y sont enregistrées, comme celle de l'Argentine, qui n'a eu aucune difficulté à lever pour 1 milliard de DM en proposant aux investisseurs un taux d'intérêt facial de 8 % l'an pour une durée de cinq ans. D'autres débiteurs exotiques sont attendus prochainement et, au calendrier, figurent également deux des meilleures signatures du monde, celles de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et de la Communauté économique européenne. La CECA envisage de drainer une centaine de millions de marks alors que l'opération de la CEE sera beaucoup plus importante. Son montant correspondra à 1 milliard d'écus soit environ 1,9 milliard de DM.

En plus de cette émission en marks, la CEE devrait solliciter directement le marché de l'unité de comptes européenne pour y obtenir un autre milliard d'écus. Le produit des deux emprunts, dont la durée moyenne sera de six ans, est destiné à l'Italie. Il s'agit de la deuxième tranche d'un programme qui totalise 8 milliards d'écus et qui, si tout se passe comme prévu, devrait être réalisé à raison de 4 milliards à la fin de cette année.

L'emprunt de la CEE en écus est attendu avec quelque impatience, car ce sera un véritable test. Il permettra de juger de l'état du marché de la monnaie composite européenne, qui a beaucoup souffert ces derniers mois, et qui donne actuellement d'incontestables signes de reprise.

Parmi les autres candidats déclarés qui ne tarderont pas à se procurer des ressources sur le marché international, l'Afrique du Sud sera bientôt de retour, par l'intermédiaire de Telkom, son entreprise nationale de télécommunications, dont les obligations seront garanties par Pretoria.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Forte secousse

Le microséisme dont l'épicentre se situait à Moscou a secoué les marchés cette semaine. Déclenché le mardi 21 septembre en fin d'après-midi par l'annonce de l'épreuve de force engagée par Boris Eltsine à l'encontre du Parlement, il n'a cessé de développer des secousses secondaires, qui ont alimenté une certaine fièvre. Très logiquement, le dollar s'est vivement raffermi vis-à-vis des devises européennes, notamment du mark, monnaie d'un pays toujours très sensible aux convulsions du grand voisin de l'Est.

A la veille du week-end, cette fièvre se calmait un peu, mais le billet vert n'en valait pas moins 1,6450 DM et près de 5,73 francs, après avoir poussé une pointe, vendredi en fin de matinée, à 1,6570 DM et 5,77 francs, contre 1,61 DM et 5,62 francs huit jours auparavant. Cette fois-ci, contrairement aux précédents, le dollar a joué son rôle de valeur-refuge face à des événements qui révèlent que la marmite russe continue de bouillonner. Le même réflexe a fonctionné sur le marché de l'or, où le cours de l'once a bondi, mardi soir, à 363 dollars, avant de revenir en arrière aux environs de 357 dollars vendredi soir, contre 351 dollars la semaine dernière.

L'affaiblissement du mark a, très logiquement, profité au franc français, le cours de la devise allemande retombant même au-dessous de 3,48 francs avant de s'inscrire à 3,4830 francs à la fin de la période sous revue. La Banque de France continue de récupérer les devises perdues, mais à un rythme qui reste toujours lent, l'équivalent de 11,5 milliards de francs pendant la semaine se terminant le 17 septembre, comme il ressort de l'évolution des comptes de son bilan hebdomadaire. En principe, il lui reste l'équivalent d'un peu plus de 210 milliards de francs à rembourser sur les 300 milliards empruntés lors de la crise de fin juillet.

On attribue la lenteur de ces rentrées de devises aux réticences des spéculateurs, qui ont acheté du mark à moins de 3,40 francs et attendaient pour les revendre des cours s'étageant entre 3,55 et 3,60 francs, niveaux qui n'ont jamais été atteints depuis l'élargissement à 15 % des marges de fluctuation dans le système monétaire européen, le 2 août 1993.

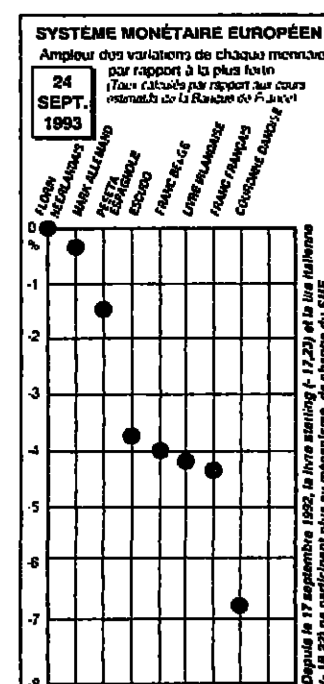
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 AU 24 SEPTEMBRE 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
New-York	1,5500	-	17,4474	69,6864	60,7903	2,8490	54,2005	0,00630
	1,5350	-	17,9099	71,4031	62,1311	2,9104	55,3403	0,00641
Paris	8,5973	5,7315	-	399,4077	348,4195	16,3291	310,6504	3,6115
	8,6259	5,6195	-	401,2496	349,1457	16,3548	310,9851	3,5999
Zurich	2,1525	1,4350	25,0371	-	87,2340	4,0883	77,7778	0,9042
	2,1498	1,4005	27,3932	-	87,0146	4,0760	77,5042	0,8972
Francfort	2,4675	1,6450	28,7010	114,6341	-	4,6866	89,1599	1,0365
	2,4706	1,6095	29,5334	114,9232	-	4,6842	89,0703	1,0311
Bruxelles	52,6500	35,10	6,1241	24,4599	21,3374	-	19,0244	2,2117
	52,7426	34,36	6,0947	24,5341	21,3482	-	19,0149	2,2012
Amsterdam	2,7675	1,8450	321,9852	1,2857	112,1580	5,2564	-	1,1625
	2,7737	1,8070	332,4079	1,2902	112,2708	5,2590	-	1,1575
Milan	2380,50	1587	276,8909	1105,9233	964,7416	45,2136	860,1626	-
	2396,14	1561	275,9918	1114,6019	969,8664	45,4307	863,8628	-
Tokyo	158,78	105,85	18,4681	73,7630	64,3465	3,0156	57,3712	0,0666
	160,41	104,50	21,5724	74,6162	64,9270	3,0413	57,8306	0,0669

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 septembre, 5,4147 F contre 5,37755 F le vendredi 17 septembre 1993.



MATIÈRES PREMIÈRES

Des oléagineux aux pieds d'argile

Cultivés essentiellement en Europe, et en particulier en France, le colza et le tournesol évoluaient d'habitude sous la férule du soja des Etats-Unis, qui assurent la moitié de la production mondiale. Une fois n'est pas coutume, cette dépendance s'inverse : les prix euphoriques du marché hexagonal contrastent singulièrement avec ceux globalement déprimés du Chicago Board of Trade, le baromètre des échanges agricoles.

Le 23 septembre, premier jour d'automne, le soja *FOB-USA* (*free on board*, ce qui veut dire que la marchandise en provenance des Etats-Unis est livrée sur bateau et que les frais de mise à bord sont à la charge du vendeur), valait 6,40 dollars le boisseau. Dans la folie de l'été, lorsque les inondations du Mississippi et les rumeurs étaient à leur paroxysme, les cours culminaient à 7,50 dollars le boisseau. Les prix caracolaient avec d'autant plus de fougue que le département américain de l'agriculture (USADA) publiait ses premières évaluations officielles des dégâts sur les cultures : les inondations dans le Middle West et la sécheresse dans le sud du pays causaient une baisse des récoltes de 13 % par rapport à celles de l'année précédente. La production américaine ne s'établissait plus qu'à 51,76 millions de tonnes.

Depuis la mi-juillet, les cours descendent en même temps que le niveau du Mississippi, car les opérateurs pensent que les rumeurs étaient exagérées. *« Les Américains ont tellement clamé leurs problèmes climatiques qu'ils n'ont presque pas d'engagements à l'exportation »*, s'exclame l'un d'entre eux. Et, de fait, ces engagements ne représentent que 2,282 millions de tonnes cette année, contre 5,7 millions l'année dernière à la même époque.

Faute de soja, les triturateurs achètent du colza et du tournesol pour alimenter les capacités de leurs usines. Aussi les cours de ces deux oléagineux se caractérisent par leur fermeté grandissante : 138 francs le quintal (FOB Moselle) pour le colza, soit une augmentation de 1 franc par mois environ depuis le début de l'été, 152 francs le quintal (base Châteauroux) pour le tournesol ; le renchérissement du « grand soleil » est parallèle à celui du colza.

Il est, bien sûr, possible d'expliquer cette physionomie avenante du marché par la hausse du dollar, mais un autre élément stimule les prix : les triturateurs recherchent de préférence les graines riches en huile. Or, le colza et le tournesol contiennent 40 % d'huile, le soja seulement 18 %.

Les fragilités du système communautaire

Si la conjoncture est favorable au marché hexagonal pour le moment, les inquiétudes demeurent ; les producteurs d'oléagineux n'oublient pas qu'ils sont livrés à un marché mondial aléatoire sans filet protecteur. Les cours mondiaux nous sont favorables, disent-ils en substance, mais qu'en sera-t-il demain ? Ils sont nombreux à s'indigner de cette tractation entre l'Europe et les Etats-Unis (elle date de 1962), qui appliquent une protection sur les céréales (alors que l'Europe est excédentaire) et une limitation des oléagineux (pour lesquels l'Europe est, au contraire, déficitaire). Et ils se souviennent d'autant plus douloureusement de l'époque où ils bénéficiaient d'un revenu garanti que l'absence de compétitivité des tourteaux le leur rappelle. Car le tourteau, ce disque plat pour animaux fabriqué avec des résidus, une fois l'huile extraite, constitue l'autre débouché des oléagineux. La suppression du mécanisme de protection a réduit les écarts de prix entre les céréales secondaires (le blé fourrager, qui n'est autre que du blé de mauvaise qualité, ainsi que l'orge) et les tourteaux. Pour les oléagineux, la réforme est entrée en vigueur en 1991. Pour les céréales, la baisse du prix garanti est progressive. Commencée en 1993, elle ne prendra pleinement effet qu'en 1995. *« Un décalage qui pénalisera les producteurs d'oléagineux pendant encore deux ans »*, estime Denis Rougeaux, directeur de la branche oléagineux-protéagineux à la FFCAT (Fédération française des coopératives agricoles de collecte, approvisionnement et transformation). Conséquence évidente, la part des tourteaux dans les rations du bétail diminue, du moins en Europe, car celle-ci regorge de céréales.

Les statistiques publiées par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) sur les importations des Républiques de l'ancienne Union soviétique abondent dans le même sens ; ces pays achètent moins de tourteaux (entre octobre 1992 et septembre 1993 : 2 200 000 tonnes ; sur la même période un an auparavant : 3 077 000 tonnes) à cause de leur manque de devises. Ils n'ont pour le moment ni les moyens ni le goût de l'élevage.

Décidément, en dépit d'un marché porteur, les producteurs n'ont guère l'occasion de se réjouir, et le conseil des ministres de la CEE du 18 octobre, au cours duquel seront fixées les applications de Blair House en ce qui concerne les oléagineux, revêt toutes les apparences d'une épée de Damoclès.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 24-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 766 (+ 2) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 119 (– 19) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 385 (+ 40) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	272,8 (+ 0,8) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	1 264 (– 30) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 177 (+ 2) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	316 (+ 4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	248 (+ 5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	197,7 (+ 1,5) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent Novembre	16,35 (+ 0,21) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17-9-93	Cours 24-9-93
Or fin (kilo en barre)	63 500	66 400
- (kilo en lingot)	64 450	66 400
Pièce française (20 F)	372	380
• Pièce française (10 F)	385	375
Pièce suisse (20 F)	370	380
Pièce latine (20 F)	368	375
• Pièce tunisienne (20 F)	381	368
Souverain	475	480
• Souverain Elisabeth II	460	465
• Demi-souverain	260	286
Pièce de 20 dollars	2 440	2 540
- 10 dollars	1 220	1 225
• - 5 dollars	750	730
- 50 pesos	2 420	2 465
• - 20 marks	441	450
- 10 florins	390	390
• - 5 roubles	244	280

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un optimisme indéracinable

Comme les marchés des changes (*voir la rubrique Devises et or*), les marchés financiers ont été secoués par les événements de Moscou, mais sont revenus plus rapidement au calme, ou presque, l'évolution de la situation sur les bords de la Moskowa leur semblant de nature à les rassurer. Ce sentiment explique qu'à la veille du week-end les non-résidents soient revenus acheter sur le marché de Paris, après l'avoir boudé deux jours, et que, sur le MATIF, l'optimisme ait réapparu en fin de semaine, le cours de l'échéance décembre terminant à 123,18, après avoir fléchi à 122,52. Le loyer de l'argent au jour le jour a fléchi d'un huitième de point à 7 1/16-7 1/8, tandis qu'à un mois on cotait 7 1/4 % et 7 % à trois mois après une pointe fugitive à 7 1/4 %.

Le rendement de l'OAT dix ans n'a guère varié, à 6,13 %, en dépit d'une hausse temporaire à 6,17 %, l'écart avec le Bund dix ans redevenant négatif de deux points de base.

Sur le marché obligataire, le Trésor a annoncé une fourchette de 1 à 1,2 milliard d'écus pour la nouvelle OAT 6 % 2004 lancée le 28 septembre, montant assez considérable, mais largement attendu.

A Paris, l'espoir d'une poursuite de la baisse des taux à court terme reste bien ancré. Certes, la Banque fédérale d'Allemagne n'a pas touché à ses taux directeurs, après la diminution d'un demi-point annoncée il y a quinze jours. Personne ne s'attendait vraiment à une nouvelle initiative de ce genre et personne n'a été vraiment déçu par le maintien à 6,75 % des taux de ses appels d'offres par la Banque de France : tant que les rentrées de devises seront aussi maigres, l'institut d'émission français restera l'arme au pied. Toutefois, si, comme certains l'espèrent, la Bundesbank abaisse, la semaine prochaine, son troisième taux directeur, à savoir celui de ses pensions à très court terme (REPO), ramené de 6,80 % à 6,70 % il y a quelques jours, la Banque de France pourrait l'accompagner, mais rien n'est sûr.

Les pronostics de M. Alphandéry, ministre de l'économie, sur le niveau des taux d'intérêt en 1994 ont fait lever plus d'un sourcil. S'il prévoit, sans surprise, 5 % pour les bons du Trésor à trois mois et 5,5 % pour les bons à deux ans, ses prévisions de 6,50 % pour les emprunts d'Etat à dix ans, contre 6,15 % actuellement, laissent penser que le processus de baisse des taux d'intérêt à long terme va s'arrêter et risque même de s'inverser. Deux écoles s'affrontent à ce sujet. La première considère qu'effectivement la diminution des taux à long terme, revenue de plus de 10 %, à l'automne 1990, au niveau actuel, un peu plus de 6 %, ne peut plus se poursuivre, en raison du besoin d'emprunts de l'Etat français (le raisonnement est le même pour l'Allemagne, où le rendement du Bund dix ans a fléchi de 9 % au début de 1990, après la chute du mur de Berlin, à 6,15 % actuellement). La seconde estime que la profondeur des marasmes qui a saisi les économies conduira à une diminution des appels des entreprises au crédit à long terme, donc à une nouvelle baisse des taux.

Baisse surprise au Japon

Au printemps dernier, le gestionnaire néerlandais des 22 milliards de francs de fonds Rorento, du groupe Robeco, prévoyait un retour au niveau du début des années 60, à savoir 5 % à 5,25 % pour le Bund allemand à dix ans. Un débat intéressant, aux conclusions qui pourraient être lourdes de conséquences pour tous ceux qui élaborent des produits de placement à long terme, comme les contrats d'assurance-vie.

Electricité de France (EDF) poursuit le réaménagement de sa dette en lançant une offre publique d'échange (OPE), à partir du 27 septembre, sur sept emprunts d'un encours global de 32,8 milliards de francs. Les obligations retenues pour l'échange permettraient de constituer trois importantes « lignes phares », à savoir EDF 8,30 % 1999, 8,60 % 2004 (avec un encours supérieur à 16 milliards de francs) et la nouvelle EDF 6,25 % 2008. Cette dernière, la plus longue du secteur public cotée sur écran, constituera un excellent gisement pour des assimilations ultérieures. Ce genre d'opération, devenue classique depuis deux ans, et menée sous la conduite de la Caisse des dépôts, grande spécialiste en la matière, permet de remplacer des lignes d'emprunts à liquidité réduite par des souches importantes, faciles à négocier pour les investisseurs *institutionnels*.

Les banques centrales de Belgique et du Danemark, profitant d'une accalmie sur les marchés des changes, ont poursuivi la désescalade de leurs taux, qui reviennent, respectivement, à 9,25 % (mais 6,70 % avant la crise du 22 juillet) et à 8,25 %.

Au Japon, pour la septième fois consécutive depuis juillet 1991, la banque centrale a diminué son taux d'escompte, le ramenant de 2,50 % à 1,75 %, à son plus bas niveau historique, le moins cher du monde (il était de 6 % il y a deux ans). Le gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Hieno, ne cessait, pourtant, de répéter, ces derniers temps, qu'une telle décision n'était pas à l'ordre du jour, mais il a dû avaler son chapeau, convenant qu'il existait *« un fort risque de retard pour la reprise »*. C'est un euphémisme très nippon, puisque la confiance des agents économiques continue de s'affaiblir, les dépenses de consommation des ménages ayant diminué en juillet, pour le troisième mois consécutif, et les entreprises ne cessant de réviser à la baisse leurs prévisions de résultats.

FRANÇOIS RENARD

Banques : FO signe l'accord sur les retraites complémentaires

Par un communiqué diffusé le vendredi 24 septembre, la fédération FO des banques a annoncé qu'elle avait signé l'accord réformant le régime des retraites complémentaires pour le personnel bancaire. Ce texte avait déjà été approuvé par le SNB-CGC et la CFTC, le 13 septembre, à l'issue des négociations avec l'Association française des banques (AFB). Les dispositions, qui prendront effet au 1er janvier 1994, doivent permettre l'adhésion progressive des quinze caisses de retraite des banques aux régimes ARRCO (tous salariés) et AGIRC (cadres).

Le Monde

Sur fond de mise en cause de son président, Jean-Louis Pétriat

GMF : le feu à la maison

Après avoir traversé une année 1992 terrible et affiché les premières pertes de son histoire (1,5 milliard de francs), la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) n'est semble-t-il pas au bout de ses peines. Aux dires de nombreux responsables d'autres mutuelles d'assurances, la santé financière de la GMF reste *« particulièrement préoccupante »* en dépit de la vente à la mi-juillet pour 2,4 milliards de francs de sa filiale la plus rentable, la FNAC (*le Monde* du 14 juillet).

« Il y a le feu à la maison, au point de faire courir des risques considérables à l'ensemble de la profession », résume un proche de la GMF. Un plan de sauvetage du numéro 2 en France de l'assurance-dommages des particuliers est en cours d'élaboration sous la houlette notamment de la MACIF et du groupe AXA qui n'oublie pas ses origines mutualistes. Il pourrait être annoncé dans les prochains jours.

« La difficulté consiste à apporter des capitaux importants [plusieurs centaines de millions de francs] *sans pour autant remettre en cause le statut de mutuelle de la GMF »*, confie l'un des partenaires de l'opération. La GMF qui a consommé l'an dernier la moitié de ses plus-values latentes (2,2 milliards de francs) serait en passe de manquer de fonds propres. La MACIF, qui dispose de moyens financiers importants et dont le président et fondateur, Jacques Vandier, est une figure de la mutualité, pourrait jouer le rôle de chef de file dans le sauvetage de la GMF et serait le garant du maintien de la mutuelle des fonctionnaires dans l'économie sociale.

Jean-Louis Pétriat, président controversé de la GMF depuis la disparition en 1987 de Michel Baroin, se retrouverait à nouveau dans une situation délicate. Aux yeux des mutuelles sur le point de venir en aide à la GMF, il convient de placer à sa tête (aux côtés ou à la place de M. Pétriat) un assureur de qualité pour redresser la situation. Accusé par des détracteurs nombreux et actifs d'être responsable des malheurs de la GMF et notamment de sa politique de diversification hasardeuse dans l'assistance, le tourisme, la banque et l'immobilier, M. Pétriat a réussi à résister aux tentatives répétées de déstabilisation. Les 250 à 300 délégués envoyés par les trois millions de sociétaires à l'assemblée générale du 12 juin dernier ont été jusqu'à lui voter une motion exceptionnelle et unanime de soutien. Au cours de l'été, les rangs s'étaient pourtant clairsemés à la tête de la mutuelle des fonctionnaires après les démissions du numéro 2, Bernard Allien et du secrétaire général, Georges Huber. Jean-Louis Pétriat pourrait se retrouver très seul.

ÉRIC LESER

Vainqueur présumé du scrutin présidentiel du 12 juin

Moshood Abiola est rentré au Nigéria après un mois et demi d'exil

Après quarante-trois jours d'exil plus ou moins volontaire, le vainqueur présumé de l'élection présidentielle du 12 juin au Nigéria, le milliardaire yoruba Moshood Abiola, a regagné son pays vendredi 24 septembre, plus décidé que jamais à faire valoir ses droits à la magistrature suprême.

LAGOS

correspondance

Des milliers de personnes – dignitaires du Parti social-démocrate (SDP) mais aussi modestes « supporters » électrisés par le retour du milliardaire prodigue – ont réservé à Moshood Abiola un accueil chaleureux à l'aéroport international de Lagos, où il est arrivé par un vol d'Air France en provenance de Londres *via* Paris. Renonçant à tout discours, il s'est engouffré dans sa limousine, sous les acclamations de la foule massée au bord de la route qui mène à sa résidence d'Ikeja, distante de deux kilomètres et protégée par un cordon de sécurité.

En butte à l'hostilité du régime militaire, qui a annulé l'élection présidentielle du 12 juin qu'il avait vraisemblablement remportée, le candidat du SDP s'était esquivé le 4 août, en quête d'appuis à l'étranger (il s'est rendu sans grand succès à Londres, Washington et Paris) mais également pour échapper, affirmait-il, à des attentats. Ayant annoncé, puis différé son retour à plusieurs reprises – au risque de décourager ses partisans – il a obtenu l'accord du gouvernement intérimaire d'Ernest Shonekan (mis en place après la retraite forcée, fin août, du général-président Ibrahim Babangida) pour rentrer au pays.

Précaution supplémentaire, l'« exilé » publiait dans les journaux nigérians du 23 septembre une déclaration lénifiante et rassurante. Mais, stimulé sans doute par les scènes enthousiastes de l'aéroport, il a bien vite dévoilé ses batteries. Quelques heures après son arrivée, il envoyait aux médias un texte plus « musclé », signé *« le président élu »*, dans lequel il annonce son intention de *« lutter »* avec les Nigérians pour la *« matérialisation »* du mandat qu'ils lui ont donné.

Selon lui, le gouvernement intérimaire civil, *« imposé »* par les militaires comme solution à une crise qu'ils ont eux-mêmes provoquée, s'est efforcé d'*« enterrer le 12 juin »*, mais celui-ci *« demeure une réalité »*. Remerciant ses compatriotes pour leur *« fermeté »* au service de la démocratie, il se dit prêt à discuter avec tout le monde, *« tant que le dialogue est fondé sur la justice, la loyauté et la volonté exprimée par le peuple le 12 juin »*.

L'ancien président d'ITT-Nigéria n'a donc pas renoncé à ses ambitions présidentielles et, malgré les conciliabules menés au cours des dernières semaines, n'a encore conclu aucun accord politique avec son rival yoruba, Ernest Shonekan. Si un compromis était trouvé, M. Abiola devrait se contenter de la « deuxième place », la seule que l'armée et l'establishment conservateur du Nord accepteraient de lui laisser. Dans l'immédiat, il préfère jouer son va-tout en galvanisant les franges les plus radicales de l'opposition, notamment syndicale et parlementaire.

Le spectre d'une grève générale avant le 1er octobre, à la veille d'une rentrée scolaire et universitaire que l'on prévoit houleuse, plane de nouveau.

MICHÈLE MARINGUES

Les rumeurs de retour en Haïti de Jean-Claude Duvalier

Où est passé « Baby Doc » ?

Jean-Claude Duvalier, ancien dictateur d'Haïti, en exil sur la Côte d'Azur, s'apprête-t-il à rentrer dans son pays avant le retour de son adversaire, le président Jean-Bertrand Aristide, prévu le 30 octobre prochain ? Depuis quelques jours, la rumeur s'enfle, tandis que les violences se multiplient en Haïti (*le Monde* du 16 septembre).

Sur les hauteurs de Vallauris (Alpes-Maritimes), au numéro 1000 du grand boulevard de Super-Cannes, la grille de la villa Melika s'ouvre pour laisser passer la BMW déjà usagée de celui qu'on a surnommé « Baby Doc », pour le distinguer de son père, le docteur François Duvalier (*« Papa Doc »*), qui exerça longtemps le pouvoir absolu en Haïti. Au volant, le chauffeur pakistanais de Jean-Claude Duvalier ne peut que confirmer l'absence de son patron, *« en vacances à Paris »*, mais *« dans un endroit sans téléphone »*.

Le chauffeur doit le ramener à la villa, fin septembre. Dans le jardin gît un vieux scooter. Une femme d'intendance pointe son nez. Aucune trace des gardes du corps jadis omniprésents, aussi absents que leur patron. Sur les murs décrépits se dresse un échafaudage. Disparus, les fastes des demeures précédentes, à Grasse d'abord, puis à Mougins grâce à la famille Kashoggi. Un air d'abandon règne sur la villa, ses cinq chambres et sa petite piscine.

« Ses amis l'ont plumé son divorce l'a dépouillé »

Le propriétaire, Théodore Demel, ancien ambassadeur ivoirien en poste en RFA et au Royaume-Uni, vient de fait de se débarrasser de son « ami » Duvalier, à qui il avait loué Melika en mai 1990. Le loyer, d'environ 800 000 francs par an, était lourd. L'ancien président a fini par ne plus payer. Au printemps dernier, le tribunal d'instance de Cannes a signé une ordonnance d'expulsion pour l'arriéré d'une année. Mais la décision ne fut pas appliquée. La société de droit anglais Transworld, qui avait signé le bail pour le compte de Jean-Claude Duvalier, transigea. Un délai fut accordé, pour permettre à l'intéressé de retrouver un toit. Ce délai a expiré le 31 août, et le bail a été ce jour-là définitivement résilié. Le propriétaire s'est empressé de commencer des travaux de rénovation, rendant le maintien dans les lieux de M. Duvalier fort inconfortable.

Ce dernier est parti pour Paris début septembre, à en croire son chauffeur. Depuis longtemps, il multipliait ses séjours dans la capitale. On ne l'a en effet plus vu depuis des mois au Moulin de Mougins, un restaurant qu'il fréquentait auparavant avec assiduité, pas davantage à la Colombe d'Or, à Saint-Paul-de-Vence, ni au night-club Le Rag-Time sur la Croisette, à Cannes.

« Baby Doc ne sortait plus », confirment certaines de ses connaissances. *« Ses amis l'ont plumé, son divorce l'a dépouillé. »* Au printemps dernier, ce divorce a été définitivement prononcé par le tribunal de Grasse. La plupart des biens, ainsi que la garde des deux enfants, ont été confiés à l'ex-épouse de Jean-Claude Duvalier, Michelle Benett. Déjà précédemment, une villa à Saint-Jean-Cap-Ferrat avait été revendue, objet d'un partage litigieux réglé en justice entre les héritiers de François Duvalier, sa veuve et ses enfants.

« Baby Doc » a-t-il des problèmes d'argent ? Il est en procès pour des honoraires impayés avec un de ses anciens conseils, Me Olivier Giry, un avocat connu de Cannes. Il s'est vu refuser par un garagiste l'achat d'une nouvelle Mercedes, faute de garanties suffisantes.

Depuis son arrivée en France, Jean-Claude Duvalier paie tout en liquide. Chaque mois lui parvient une valise de billets. Il a multiplié les opérations bancaires de change, *via* des sociétés et des comptes intermédiaires. A chaque étape, il perdait d'importantes commissions : c'est un fait. Mais il brouillait efficacement les pistes de sa fortune. Nul ne peut désormais évaluer son capital, dont l'Etat haïtien continue de réclamer la restitution.

« Baby Doc » n'habite plus la villa Melika de Vallauris, puisque le bail est résilié depuis le 31 août. *« Mais non, il y est toujours »*, nous a-t-on rétorqué à l'administration centrale des renseignements généraux. Au cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, nous a-t-on précisé, *« il ne fait l'objet ni de surveillance ni de protection »*. Assigné à résidence lors de son arrivée le 7 février 1986, puis objet dans les semaines suivantes d'un arrêté d'expulsion signé de Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, il a retrouvé toute liberté de manœuvre et de déplacement lorsque cet arrêté a été cassé. Depuis, il circule sans aucun contrôle. Il bénéficie d'un titre provisoire de séjour, renouvelable.

Vérification faite auprès du service d'information du Quai d'Orsay, Jean-Claude Duvalier bénéficie d'un *« asile territorial »* mais son statut est *« précaire »* et il n'a *« pas de passeport diplomatique français »*. Le passeport diplomatique haïtien, délivré le 1er janvier 1986, avec la mention *« Président à vie »* et le numéro *« 1 »*, à durée indéterminée, n'est sans doute plus valable. Alors « Baby Doc » peut-il se rendre en Haïti ? *« Il peut quitter la France librement »*, nous a-t-on confirmé au Quai d'Orsay. *« Mais son autorisation de séjour ne sera pas forcément renouvelée au retour. »* Ainsi se débarrasserait-on en douceur d'un hôte gênant. Mais rien, pour l'instant, ne prouve que l'ancien dictateur souhaite rentrer chez lui.

DANIELLE ROUARD

Première sélection du prix Renaudot

Une liste de treize romans, sélectionnés pour le prix Renaudot, qui sera attribué le lundi 8 novembre, a été rendue publique, vendredi 24 septembre, par le jury : *Mon ami Pierrot*, de Michel Braudeau (Seuil); *les Corps Célestes*, de Nicolas Bréhal (Gallimard); *Monsieur Bel Canto*, de Jérôme Dumoulin (Gallimard); *l'Offrande musicale*, de Yves-Michel Ergal (Calmann-Lévy); *la Loi du cachalot*, de Philippe S. Hadengue (Calmann-Lévy); *Journal d'Hannah*, de Louise Lambrichs (La Différence); *Jacob Jacobi*, de Jack-Alain Léger (Julliard); *le Rocher de Tanios*, d'Amin Maalouf (Grasset); *la Malédiction*, de Rachid Mimouni (Stock); *Les jours ne s'en vont pas longtemps*, d'Angelo Rinaldi (Grasset); *la Médaille*, de Lydie Salvayre (Seuil); *Mes dix mille plus belles années*, de Jean Schmitt (Grasset); *les Pleurs de Babel*, de Georges Walter (Phébus).

Le contentieux des élections législatives

Le Conseil constitutionnel refuse d'interférer dans le financement des partis politiques

Le Conseil constitutionnel a repris, mercredi 22 et jeudi 23 septembre, l'examen du contentieux des élections législatives de mars dernier, qu'il avait suspendu, cet été, pour vérifier la conformité à la Constitution des lois qui lui avaient été soumises par la gauche. Il a, notamment, confirmé l'élection de Georges Hage (PC), Jean-Louis Borloo (RL), Laurent Dominati (UDF), André Durr (RPR) et Julien Dray (PS).

Mais il a aussi déclaré inéligibles pour un an cent cinquante candidats dont les cas lui avaient été soumis par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, celle-ci ayant constaté que ces candidats n'avaient pas déposé, comme la loi leur en fait obligation, leur compte de campagne dans le mois suivant le scrutin.

Ces décisions sont sans grande portée, puisque aucun de ces candidats n'a été élu. Parmi eux figurent soixante-quinze personnes présentées par Bernard Manovelli, soit sous l'étiquette Nouveaux Ecologistes, soit sous celle du Parti pour la défense des animaux. M. Manovelli lui-même est du nombre. Le Conseil n'a fait qu'appliquer la législation, qui ne lui laisse, en l'espèce, aucune marge d'appréciation.

Cela ne devrait pas avoir de conséquences sur la répartition de la dotation budgétaire pour les partis politiques, dont une partie est calculée en fonction des résultats des élections législatives. Le Conseil estime, en effet, que la déclaration d'inéligibilité d'un candidat n'entraîne pas automatiquement l'annulation des voix qu'il a obtenues. Ce point de droit, si contestation il y a, ne pourra être tranché que par une autre instance.

Une décision de principe

Le Conseil constitutionnel a clairement précisé sa position dans une décision de principe prise à l'occasion de la contestation des résultats électoraux dans la treizième circonscription du Rhône. Le candidat de l'Entente des écologistes contestait la participation au scrutin du représentant des Nouveaux Ecologistes, en expliquant, notamment, que celui-ci l'avait privé de voix dont il aurait pu bénéficier, et allait donc diminuer la dotation qui sera attribuée à son parti.

Le Conseil a répondu que, s'il lui appartient de rectifier, éventuellement, le nombre de suffrages obtenus par un candidat pour vérifier la validité d'une élection, *« il ne lui appartient pas, dans le seul but de déterminer la nature et l'étendue des avantages financiers auxquels un candidat, ou la formation politique à laquelle celui-ci a déclaré se rattacher, pourrait prétendre, de procéder à une reconstitution du nombre des voix attribuées à ce candidat »*.

Th. B.

En Somalie

Un hélicoptère américain est abattu à Mogadiscio

Trois militaires américains ont été tués et deux autres blessés, samedi 25 septembre, à Mogadiscio, lorsque l'hélicoptère à bord duquel ils se trouvaient a été abattu par une roquette tirée par des miliciens somaliens, ont annoncé des sources militaires occidentales. De violents combats ont éclaté peu après dans le quartier d'El-Gab où l'appareil a réussi à se poser avant de prendre feu.

Les attaques contre les forces de l'ONU en Somalie se sont multipliées depuis l'arrestation, mardi, du « bras droit » du chef de guerre Mohammed Farah Aïdid, Osman Hassan Ali, dit « Ato ». – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : les autorités du Connecticut renoncent à poursuivre Woody Allen pour attentat à la pudeur.** – Le procureur du Connecticut, Frank Maco, a annoncé vendredi 24 septembre qu'il n'engagerait pas de poursuites judiciaires contre le cinéaste américain Woody Allen, accusé par son ancienne compagne, l'actrice Mia Farrow, d'avoir commis des attentats à la pudeur envers leur fille adoptive, Dylan, âgée de huit ans. Au cours d'une conférence de presse, le procureur Maco a indiqué qu'il y avait toujours des doutes sur ces accusations, mais qu'il avait décidé de ne pas intenter de poursuites pour *« protéger l'enfant »*. Il a indiqué qu'il avait communiqué à Mia Farrow les éléments en sa possession et qu'elle était d'accord pour qu'il n'y ait pas de poursuites. – *(AFP.)*

□ **La compagnie charter danoise Sterling Airways en faillite.** – La faillite de la société danoise Sterling Airways, la plus grande compagnie charter privée du monde, a été prononcée mercredi 22 septembre. Créée en 1962 par un pasteur, Eilif Krogager, propriétaire du groupe de voyages Tjaereborg, elle a été victime de la vente de Tjaereborg à son concurrent Spies, en 1989. Privée de sa clientèle naturelle, et criblée de dettes pour plus de 680 millions de francs, Sterling Airways a vu son chiffre d'affaires passer de 1,36 milliard de francs en 1989, à 935 millions de francs en 1993. Elle a affiché des pertes de 316 millions de francs, contre des bénéfices de 90 millions de francs, quatre années plus tôt. Sterling Airways comptait 1 400 salariés et transportait environ 700 000 passagers par an. – *(Corresp.)*

Au terme d'une visite en Tunisie

Il n'y a pas de « problème majeur » entre Paris et Tunis

affirme M. Pasqua

TUNIS

de notre correspondant

Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, a évoqué, vendredi soir 24 septembre à Tunis, avant son retour à Paris, plusieurs des problèmes qui perturbent régulièrement les relations – par ailleurs au beau fixe – entre les deux capitales. D'un point de vue tunisien, le bât blesse surtout à l'endroit des opposants, islamistes ou autres, au régime du président Zine El Abidine Ben Ali, lesquels bénéficient de l'asile politique en France et s'y livrent à des *« activités subversives à l'encontre de la Tunisie »*. M. Pasqua a dit que ce problème était *« en voie de règlement »*, ajoutant : *« Nous prendrons les mesures nécessaires pour que cette situation cesse. »*

Autre problème irritant, pour Paris cette fois, celui des biens français saisis à l'époque de l'accession de la Tunisie à l'indépendance. Là aussi, a dit le ministre, une solution se dessine. Enfin, Paris souhaite *« la réadmission en Tunisie des Tunisiens séjournant illégalement en France »*. Question qui serait, elle aussi, en voie de règlement, suite aux entretiens de M. Pasqua avec le président Ben Ali et avec son ministre de l'intérieur, Abdallah Kallel.

Lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de vingt-quatre heures à Tunis, le ministre français a affirmé qu' *« aucun problème majeur »* n'existe entre la France et la Tunisie. Même sur la question mineure des visas d'entrée en France – que les Tunisiens se plaignent d'avoir le plus grand mal à obtenir – Paris est prêt, par exemple, à accorder, surtout aux hommes d'affaires, des visas dits multiples ou de longue durée. – *(Intérim.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 32

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1993 a été tiré à 478 379 exemplaires.

HEURE
ONCTIONNAIRES A
SSOCIATIONS
ES COMMUNES
ONT DU LOBBYING

Le Monde

HEURES LOCALES

FONCTIONNAIRES AU CHEVET DE LA VILLE

Les services publics de la région Rhône-Alpes innovent pour répondre au désarroi des quartiers en difficulté

EN dépit de trois cents pages de circulaires ministérielles déjà diffusées, la politique de la ville s'invente encore chaque jour sur le terrain. De fait, Paul Bernard, préfet de la région Rhône-Alpes et préfet du Rhône depuis 1991, a fort à faire pour rationaliser et dynamiser l'action des fonctionnaires de l'Etat confrontés à la détresse de certains quartiers tels que ceux de Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Bron-Parilly, Rillieux-la-Pape. *« La population de ces quartiers est de plus en plus précarisée et endettée »*, constate Martine Ayme, sous-préfet à la ville. Des difficultés nouvelles se profilent : ainsi, les enseignants de ces quartiers s'inquiètent de ce que *« de plus en plus d'enfants, faute de pouvoir donner un sens à leur vie, deviennent fous dès leur plus jeune âge »*. Sous la houlette de Paul Bernard, les services publics, qui sont bien souvent les seuls interlocuteurs de ces familles, tentent de s'adapter afin d'intervenir, aussi efficacement que possible, dans ces quartiers, et dans des domaines aussi difficiles que nouveaux pour eux : l'emploi, le logement, l'échec scolaire... Dépositaires, chacun, de compétences particulières, les fonctionnaires les plus exposés ont certes commencé par réunir leurs forces.

De nouveaux métiers

« Parler d'une seule voix » pour restaurer l'autorité de l'Etat sur le terrain. Tel a donc été l'esprit dans lequel le préfet de la région Rhône-Alpes a agi tant lors de la désignation des « délégués de l'Etat » dans les quartiers ou de l'installation de missions interministérielles informelles sur l'emploi ou le logement, que pour la multiplication de «guichets uniques» des services publics... *« L'Etat ne doit plus être anonyme : il doit au contraire avoir un visage pour les habitants de ces quartiers. »* C'est pourquoi Paul Bernard a désigné seize *«délégués de l'Etat»*, censés personnifier l'administration dans chacun des seize quartiers du Rhône retenus dans la politique du développement social des quartiers (DSQ).

Originaires de seize administrations différentes (enseignement, justice, jeunesse et sports, etc.), ces cadres volontaires sont en fait devenus les véritables maîtres d'œuvre de la politique de la ville sur le terrain. *« Les associations de quartier, les collectivités locales, les organismes divers, ont pris l'habitude de nous appeler à chaque fois que les rouages publics se mettent à gripper »*, se félicite l'un de ces délégués.

Parallèlement, de nouveaux métiers publics sont apparus : « gestionnaires techniques » chargés d'entretenir les installations communes de ces quartiers ; « permanents de locaux » et autres « animateurs sociaux » susceptibles de raviver un semblant de vie collective au pied de ces immeubles entre 17 heures et 22 heures. Mais ces nouvelles fonctions, souvent occupées par des personnes originaires de ces grands ensembles, ont toujours du mal à trouver les financements nécessaires.

Autre exemple de cette rationalisation de l'action publique, la mise en place, en 1992, d'une mission interministérielle d'appui aux politiques d'insertion, d'emploi et de formation (MIAP). Animée, de façon informelle, par la direction départementale du travail, cette structure permet de coordonner l'action de la dizaine de représentants d'administrations différentes (préfecture, ANPE, AFPA, missions interministérielles...) amenées à intervenir dans le maquis de l'emploi. *« La MIAP traduit d'abord un état d'esprit : son contenu est à géométrie variable et chacun n'y trouve que ce qu'il y apporte »*, affirme Yves Mazuy, directeur départemental du travail. Elle s'avère indispensable tant pour éviter des chevauchements inutiles de dispositifs, rappeler à l'ordre les administrations déviantes ou récalcitrantes, rassembler les financeurs sur un projet ou construire des indicateurs communs...

Ces expériences sont néanmoins fragiles. Non seulement elles peuvent être supprimées du jour au lendemain, mais les équipes éprouvent toujours les plus grandes peines à s'affranchir des carcans budgétaires et administratifs qui les encadrent. *« Dès lors que l'on se préoccupe des problèmes de gestion quotidienne, tels qu'assurer une permanence téléphonique ou louer des locaux, ces innovations interministérielles se heurtent à des difficultés monumentales »*, confirme Philippe Boisadam, secrétaire général de la préfecture du Rhône.

De plus, cette nouvelle dynamique requiert une indispensable stabilité des équipes, alors même que les conditions d'exercice dans ces quartiers poussent une importante minorité de ces personnels à demander leur mutation. L'annonce, le 1er juillet, par André Rossinot, ministre de la fonction publique, d'une accélération de l'avancement des fonctionnaires en poste dans les quartiers difficiles tend à les inciter à rester davantage en place.

De son côté, Paul Bernard tente déjà d'améliorer au niveau régional les conditions de mutation des personnels d'une administration à l'autre, un exercice qui se heurte toujours à de lourdes pesanteurs nationales. Un bilan de ces expériences pourra être tiré le 4 novembre à l'occasion d'un colloque auquel devrait participer M. Rossinot, accompagné d'un aréopage de directeurs d'administrations centrales.

de notre envoyée spéciale à Lyon
Valérie Devillechabrolle

Geste

D'ABORD fixé à la fin du mois de septembre, le délai dont disposaient les collectivités locales pour prendre une participation dans le capital du Crédit local de France (CLF) a été repoussé d'un mois et demi. Mais le montant de leur participation, lui, n'a pas été relevé. Il s'agit toujours de 3 % du capital dont la presque totalité a été privatisée au printemps (*le Monde* du 28 juin).

Actuellement, la Caisse des dépôts et consignations détient 12 % des parts, et l'Etat, 8 %. On ne sait pas encore si l'entrée des collectivités locales se ferait par une augmentation du capital, ou par la cession de certaines actions.

Dans une lettre adressée aux élus, Pierre Richard, président du CLF, indique son intention de créer un « conseil des collectivités locales actionnaires » qui leur donnerait l'occasion de s'exprimer de façon collective, par exemple sur les produits et services.

Guère plus. Car la propriété de 3 % du capital ne donne aucun pouvoir sur la vie d'une entreprise. Les élus ne sont pas dupes. Pour des fonctionnaires parisiens, il s'agit surtout d'avoir ainsi un droit d'accès à l'information et d'entretenir de bonnes relations.

A Saint-Etienne, on estime qu'il est intéressant de participer à la stratégie du principal banquier des collectivités. Les responsables du Bas-Rhin, eux, en attendent une amélioration de leurs rapports avec la direction régionale. Tous sont d'accord sur le fait que le risque financier est nul et le geste symbolique.

R. Rs.

ASSOCIATIONS

LES COMMUNES FONT DU LOBBYING

De plus en plus, les élus se regroupent pour faire valoir leurs particularités et mieux faire pression

COMMUNES de montagne ou du littoral, stations thermales ou sportives, bourgs-centres, cités de banlieue, districts : au nom de leurs spécificités, les collectivités locales se regroupent pour mieux faire pression. Depuis la décentralisation, les élus, devenus gestionnaires de leur budget, cherchent à faire valoir leurs particularités auprès des pouvoirs publics, afin d'obtenir des aides financières. De multiples associations de lobbying prêchent chacune pour leur chapelle, avec plus ou moins de succès, selon qu'elles sont riches, et qu'elles ont plus ou moins d'affinités avec le pouvoir en place.

Lorsqu'elles existaient précédemment, ces associations catégorielles n'étaient que de tranquilles amicales. En 1989, Jean Puech (UDF), élu de l'Aveyron, réveille l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), qui devient, sous les gouvernements socialistes, une turbulente lobbyiste, forte d'une vingtaine de personnes. Avec une toute petite structure mais un président de poids en la personne de Valéry Giscard d'Estaing (UDF), l'Association nationale des élus régionaux vient d'être consultée sur le projet de loi quinquennale sur l'emploi, qui propose de régionaliser la formation professionnelle des jeunes. Elle a obtenu qu'une partie de l'emprunt Balladur soit affectée à la rénovation des lycées.

Les anciens des cabinets

Les communes ont une institution représentative, l'octogénaire Association des maires de France (AMF), qui compte 34 000 adhérents. Son président, Jean-Paul Delevoye (RPR), élu l'an dernier, a rappelé que l'AMF avait vocation à fédérer toutes les catégories de communes. Pourtant, les citadins lui reprochent de sur-représenter le monde rural. Les maires des grandes villes ont été les premiers à s'en détacher. Ils ont créé leur propre maison, tout en gardant un pied à l'AMF, pour y faire valoir leur point de vue.

Dans la foulée des grandes villes, les villes moyennes et les petites villes se sont émancipées, ce qui leur a permis d'enregistrer quelques succès. L'Association nationale des élus de la montagne (ANEM, pluraliste), active militante de l'intercommunalité, est à l'origine de la loi sur l'administration territoriale, qui incite les communes à se regrouper. Elle a obtenu la création de la dotation de développement rural (DDR), destinée aux groupements de communes qui ont un projet de développement économique.

Rafaële Rivais

Lire la suite page 18

R E P È R E S

FINANCES

LE PROJET DE BUDGET PRÉVOIT UN GEL DES DOTATIONS EN 1994

Les concours de l'Etat au secteur public local ne progresseront pas l'an prochain. Certains élus craignent d'avoir à augmenter la fiscalité

C'EST avec consternation que les membres du Comité des finances locales, organisme consultatif présidé par Jean-Pierre Fourcade (UDF), ont accueilli le projet de budget pour l'année 1994 présenté, le 21 septembre, par Nicolas Sarkozy, ministre du budget, en présence de Daniel Hœffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales. *«Pour la première fois, les concours accordés aux collectivités locales ne devraient pas augmenter»*, a constaté Jean-Pierre Fourcade. Ils devraient s'élever à 252,7 milliards de francs, au lieu de 252,6 milliards en 1993. De cette façon, l'Etat réaliserait une économie de 5 milliards de francs.

Les élus locaux savaient qu'un effort leur serait demandé sur la dotation globale de fonctionnement (DGF), principale ressource des communes. Malgré l'opposition des maires des grandes villes, le Comité des finances locales en avait accepté le principe (*le Monde* daté 12-13 septembre). La DGF devrait être indexée seulement sur l'inflation (alors qu'elle l'était aussi sur la croissance du produit intérieur brut), ce qui se traduirait par une perte de 800 millions de francs, sur un total de 98 milliards. *«Cette affaire a été négociée pendant l'été avec MM. Pasqua et Hœffel. Les élus jugeaient la désindexation acceptable, pour un an. Celui qui a préparé le budget a tout fichu en l'air»*, a indiqué M. Fourcade.

Tollé sur la TVA

Les élus ont appris que la DGF ne serait pas le seul poste sur lequel l'Etat chercherait à faire des économies. Seront aussi touchées la dotation pour le logement des instituteurs (– 5 %), diverses subventions (– 3,1 %), et la dotation globale d'équipement (maintien en francs constants). Plus grave, selon M. Fourcade, des *«ponctions»* seront opérées sur les compensations que l'Etat verse aux collectivités locales, afin de couvrir des pertes de revenus qu'il leur a imposées. Ainsi, la dotation de compensation de la taxe professionnelle, censée compenser les allégements de fiscalité consentis aux entreprises en 1987, devrait diminuer (– 16,4 %).

La baisse du fonds de compensation pour la TVA (– 2,7 %) a déclenché un *«tollé»* chez les membres du Comité des finances locales, parce que, notamment, elle devrait avoir un effet rétroactif. La TVA sur les investissements est remboursée avec deux ans de retard (un an pour les groupements à fiscalité propre), à hauteur de 15,6 %. En 1994, cette taxe ne devrait être remboursée qu'à hauteur de 14,7 %.

Les collectivités qui ont construit des équipements en 1992 (lycées, collèges, crèches...) recevront donc des recettes moins élevées que prévu. *«Si le gouvernement prend une telle mesure, il détériore les relations Etat-collectivités locales»*, a protesté M. Fourcade, en craignant que, par réaction, les élus locaux ne ralentissent leurs investissements.

Seules les dotations liées aux transferts de compétences devraient augmenter (+ 3,5 %). Mais M. Fourcade conteste les chiffres du ministère du budget en ce qui concerne la fiscalité. *«Le produit reçu l'an dernier est supérieur à ce qui est indiqué. La fiscalité transférée n'augmentera pas, elle diminuera. Nous savons en effet que les droits de mutation ou les recettes sur la vignette automobile sont en baisse»*, a-t-il indiqué. Le président du Comité des finances locales demande qu'une commission d'experts, composée de magistrats de la Cour des comptes, tire au clair les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales.

L'an dernier, les aides au secteur public local ont augmenté deux fois plus vite que les dépenses de l'Etat. M. Fourcade estime que leur croissance devrait être au moins égale (1,1 %). *«Ainsi, nous ne perdrions que 2,5 milliards de francs, ce qui serait plus acceptable.»*

Au moment où le projet de budget prévoit une diminution de l'impôt sur le revenu, il est vraisemblable que la fiscalité locale devra fortement augmenter. Pourtant, a rappelé M. Fourcade, la capacité du contribuable à payer n'est pas *«extensible à l'infini»*.

Il juge donc que le Comité des finances locales *«ne peut accepter une mesure telle que la baisse du FCTVA. On ne peut pas demander aux collectivités locales de soutenir l'activité, et baisser leurs recettes en francs constants»*. Même réaction à l'Association des maires de France (AMF), dont le président, Jean-Paul Delevoye, appartient pourtant au RPR. Il indique qu'en tant que parlementaire il refusera de voter ces propositions, qu'il ne juge pas *«convenables»*.

Il a lancé un appel aux associations départementales de l'AMF, pour qu'elles fassent du lobbying auprès des députés et sénateurs. *«Si le gouvernement veut réaliser des économies, il doit avoir le courage politique de modifier les règles de compensation et de dégrèvement. Nous n'accepterons pas le non-respect des règles du jeu entre l'Etat et les collectivités locales.»* Vingt-cinq maires de grandes villes ont protesté auprès du premier ministre, le 23 septembre. Celui-ci a envisagé le retrait du projet sur la TVA.

R. Rs.

ASSOCIATIONS

LES COMMUNES FONT DU LOBBYING

Suite de la page 17

Cette manne échoit aussi aux bourgs qui exercent une fonction de centralité, comme le réclamait l'Association des petites villes de France, présidée par Martin Malvy (PS). Sous la houlette de Jacques Floch (PS), l'Association des maires de villes et banlieues a emporté, en 1991, la dotation de solidarité urbaine (DSU), affectée aux banlieues qui concentrent de l'habitat social.

Pour que les associations soient de puissants lobbyistes, il leur faut du personnel compétent. Elles se disputent les spécialistes des finances locales et du droit, issus des banques et des ministères. *«Lorsque les pouvoirs publics nous disent que tel projet est impossible techniquement, nous sommes en mesure de leur démontrer le contraire»*, indique Christian Lalu, directeur de l'Association des maires des grandes villes de France et ancien conseiller technique de Jean-Marie Rausch (maj. p.).

Sponsors et «vrais-faux» articles

Avoir «fait du cabinet» est un atout sérieux. *«On connaît les assistants parlementaires, qui nous signalent les textes en préparation*, explique M. Lalu. *On sait réagir vite. Quand un texte nous concerne, nous constituons un dossier solide, et nous demandons à un élu de défendre notre amendement.»* Son association a, par exemple, obtenu la création de la communauté de communes en milieu urbain, formule qui a permis à Marseille de s'engager sur la voie de l'intercommunalité.

L'argent est, évidemment, le nerf du lobbying. Les associations d'élus sont largement alimentées par les deniers du contribuable. Plus de 80 millions de francs sont prélevés chaque année sur les budgets locaux afin de payer les cotisations. Les barèmes sont souvent calculés en fonction du nombre d'habitants, ce qui explique que l'AMF se taille la part du lion, avec 29 millions de francs (plus 6 millions destinés à son magazine mensuel).

L'Assemblée des présidents de conseils généraux arrive en deuxième position, avec 14 millions de francs. Loin derrière, l'Association des maires des grandes villes ou l'ANEM ont des recettes de 5 millions de francs. *«Quand nous rendons un service en termes de lobbying, le citoyen n'a pas à s'inquiéter, car l'argent public est bien utilisé»*, estime Christian Lalu.

De multiples petites formations vivotent avec de faibles ressources (1 million de francs, ou moins). Elles dépendent des subventions ministérielles qui disparaissent en cas de changement de majorité. Pour organiser de coûteux colloques, elles font de plus en plus appel au sponsoring. EDF-GDF services, la SNCF, France Telecom, la Caisse des dépôts et consignations, la Lyonnaise des eaux ou la Compagnie générale des eaux sont sollicitées : leurs logos apparaissent sur les mallettes des congressistes ; leurs responsables sont invités aux tables rondes ; des publi-reportages sont imprimés dans le bulletin de l'association.

En contrepartie d'une aide financière, de «vrais-faux» articles, signés par un journaliste-maison, mais rédigés par le sponsor, vantent des actions de partenariat avec une collectivité locale. *«Tout cela n'est pas très déontologique»*, admet un responsable de la communication d'EDF-GDF services (ancienne direction de la distribution d'EDF et de GDF), qui déclare avoir dépensé 1,2 million de francs pour ces insertions en 1992.

Le mécène y trouve son compte. *«Nous avons intérêt à montrer aux élus qu'EDF est un partenaire irréprochable si nous ne voulons pas qu'ils demandent notre démantèlement»*, explique-t-on à EDF-GDF services. *«Les élus ruraux ignorent souvent les conventions conclues entre la SNCF et la région. Participer à leurs colloques nous permet d'expliquer pourquoi telle desserte a été modifiée. Notre entreprise a longtemps été hermétique. Elle doit mieux communiquer, pour que les élus ne se retournent pas vers la presse en protestant»*, explique un responsable de la SNCF, chargé des relations avec les élus et les consommateurs.

Les associations mieux dotées évitent le sponsoring. *«Nous voulons garder notre indépendance*, explique Christian Lalu. *En 1988, les grandes villes ont dû discuter ferme pour qu'EDF leur paie une taxe sur les transformateurs des copropriétaires. Comment aurions-nous pu négocier, si EDF nous avait financés?»* Lorsqu'une association ne peut se passer de sponsors, *«elle a intérêt à les multiplier»*, conseille Christian Lalu. Dans tous les cas, elle doit établir une convention de partenariat aussi claire que possible.

Rafaële Rivais

EXPULSIONS

LES HUISSIERS ET LE DROIT AU LOGEMENT

Les officiers ministériels plaident pour un traitement des difficultés en amont

CINQ CENTS des trois mille deux cents huissiers de justice, réunis le week-end du 17 au 19 septembre à Vichy (Allier), pour leur vingt et unième congrès sur le thème du droit à l'habitation, avaient choisi d'ouvrir la réflexion par un message de l'abbé Pierre. Quelques mois après avoir égratigné la profession, l'abbé Pierre a de nouveau plaidé pour le droit naturel au logement qui, selon de nombreux juristes, s'oppose au droit légitime de propriété.

L'appel lancé par l'association Droit au logement s'adressait tant aux huissiers qu'au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, lui-même présent au congrès. *«Je viens d'apprendre qu'il y a des centaines de familles qui, à Paris, émigrent d'église en église. Occupez-vous-en. Je vous en supplie, monsieur le ministre. Je vous demande aussi de sanctionner les expulsions illégales et de prendre des dispositions pour aider les familles.»* Rappelant que la Constitution garantit à la famille *«les conditions nécessaires à son développement»*, l'abbé Pierre a également exhorté les huissiers *«à cesser de rédiger dans une langue incompréhensible même pour des gens cultivés»*.

Conscients du dilemme juridique du droit à l'habitation, les huissiers suggèrent un traitement des difficultés en amont. Thierry Bary, rapporteur général des travaux du congrès, se déclare persuadé que *«l'une des solutions repose sur l'action juridique de proximité car l'organisation judiciaire actuelle n'a pas le temps de traiter le problème locatif. Il faudrait instituer un juge aux affaires locatives. Quand on en vient aux expulsions, il est généralement trop tard. Le problème doit se régler au moment où le ménage commence à ne pas payer»*.

Dépoussiérage du langage

Le rapporteur rejoint l'abbé Pierre en reconnaissant la nécessité d'un dépoussiérage du langage de la profession. *«Nous pourrions mettre en place un bail-plus rédigé de façon traditionnelle d'une part, et en langue de tous les jours d'autre part. Nous établirions un état des lieux et ferions des consultations amiables entre les deux parties. En cas de conflit, l'huissier pourrait renseigner le juge sur le bailleur et sur le preneur.»*

Le ministre s'est intéressé aux projets de la profession, mais il a choisi de se placer sur le terrain des inquiétudes immédiates en matière de logement en y répondant par une action de proximité et une *«dynamisation»* des commissions départementales.

«Il faut accroître l'offre de logements et nous y répondrons, notamment par ces commissions qui aident les sans-abri en proposant des loyers à 200 et 300 francs. Il faut savoir qu'il n'y a pas un seul pays en Europe où l'effort consenti est aussi important.»

de notre correspondant à Moulins
Jean-Yves Vif

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Informatique et collectivités.** – Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) organise ses prochaines assises de l'informatique à Ajaccio (Corse-du-Sud), du mardi 28 au jeudi 30 septembre. Cette manifestation s'adresse non seulement aux informaticiens, mais aussi aux cadres supérieurs des collectivités territoriales qui souhaitent améliorer le fonctionnement de leurs services (finances, ressources humaines, patrimoine...)
► **Renseignements au (16-1) 40-60-48-00.**

■ **Congrès des présidents de département.** – L'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), à majorité UDF, que préside Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, tiendra son prochain congrès à Toulon (Var), les mercredi 6 et jeudi 7 octobre. Cette manifestation devrait être marquée par le retour des élus de gauche, qui avaient fait sécession en 1990. L'APCG devrait formuler des propositions pour une poursuite de la décentralisation, notamment en matière d'aide sociale. Le soutien à l'investissement, réclamé par le premier ministre, Edouard Balladur (*le Monde* du 12 juin), fera l'objet de discussions. Les présidents de département souhaitent répondre présents, sans toutefois remettre en cause la santé de leurs finances.
► **Renseignements au (16-1) 43-29-09-05.**

■ **Famille.** – L'Union régionale des associations familiales (URAF) de Midi-Pyrénées organise ses premières assises régionales de la famille jeudi 7 et vendredi 8 octobre à l'université des sciences sociales de Toulouse.
La première journée sera consacrée à des ateliers où doivent être abordés des sujets tels que famille et qualité de la vie, droit de la famille, politique familiale et compétences, familles des villes, familles des champs. Elus et spécialistes interviendront le vendredi matin sur le thème de : «la famille en Midi-Pyrénées aujourd'hui et demain».
► **Renseignements au (16) 61-33-50-66.**

■ **Centres de gestion.** – L'Association nationale des présidents de centres de gestion, que préside Patrice Vieljeux (proche du RPR), tiendra son prochain congrès à Chartres (Eure-et-Loir), jeudi 7 et vendredi 8 octobre. Ces élus doivent faire le bilan de l'action des centres de gestion, ainsi que des problèmes de la fonction publique territoriale.
► **Renseignements au (16) 39-50-79-71.**

■ **Littoral.** – L'Association nationale des élus du littoral (ANEL), que préside Antoine Rufenacht (RPR), tiendra ses prochaines journées d'étude à La Grande-Motte (Hérault), jeudi 7 et vendredi 8 octobre. Les travaux porteront sur les conséquences de la loi paysage de janvier 1993 sur le littoral.
► **Renseignements au (16-1) 45-62-00-95.**

■ **Pays d'accueil.** – La Fédération nationale des pays d'accueil touristiques (FNPAT), que préside Michel Cointat, organise ses prochaines assises à Algajola (Haute-Corse), du vendredi 8 au dimanche 10 octobre. Cette association s'est créée en 1976, à l'initiative du ministère du tourisme et de la DATAR.

Elle regroupe 170 pays d'accueil touristiques, dont 139 ont reçu une homologation, parce qu'ils répondent à des critères tels que l'existence d'une solidarité intercommunale, d'une structure juridique appropriée et d'un projet de développement. Dans la perspective des prochains contrats de plan Etat-région, la FNPAT va engager une réflexion en vue d'une meilleure promotion de la marque «pays d'accueil touristique», et d'une mise en valeur du paysage rural.
► **Renseignements au (16) 99-99-75-75.**

■ **S'implanter.** – Le Salon européen de l'implantation d'entreprises et du développement local, «S'implanter», présidé par Jean-François Mancel (RPR), se tiendra à Paris, du mercredi 13 au vendredi 15 octobre.
Plusieurs tables rondes, animées par des représentants de la Commission des communautés européennes, permettront de faire le point sur les aides financières de Bruxelles en faveur des régions, et sur les investissements communautaires en Europe centrale.
► **Renseignements au (16-1) 42-94-06-10.**

■ **Régions maritimes.** – La Conférence des régions périphériques maritimes doit réunir sa prochaine assemblée générale à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), jeudi 14 et vendredi 15 octobre.

Soixante-cinq régions européennes appartiennent à cette association, qui s'est créée il y a vingt ans, afin d'obtenir de la Communauté économique européenne qu'elle prenne mieux en compte les problèmes des territoires proches de la mer.
► **Renseignements au (16) 99-02-97-15.**

PROPOS

■ **VILLES**
«Les villes doivent favoriser autour d'elles un réseau de pôles de développement suffisamment attractifs pour que les populations rurales, semi-rurales ou périurbaines trouvent des raisons de rester au pays plutôt que de rejoindre des mégalopoles.»

Gilles de Robien (UDF-PR), maire d'Amiens, *le Moniteur des villes* de septembre.

■ **ARCHITECTES**
«Nous recherchons des gens qui ont une pédagogie de la ville et de l'architecture. Et puis, comme ils sont architectes-conseils, ils ne viennent pas uniquement poser leur œuvre. Ils s'engagent dans la ville.»

Jean-Yves Chapuis (PS), adjoint au maire de Rennes, *Architectures* de septembre.

■ **IMAGES**
«Le film Germinal *est une catastrophe pour l'image de marque du Nord.»*

Bruno Bonduelle, PDG du groupe Bonduelle et président de l'Agence pour la promotion de la métropole lilloise (APIM), *le Figaro* du 23 septembre.

PUBLICATION

■ **Gestion financière.** – Comment gérer au mieux la dette et la trésorerie d'une collectivité locale? Le *Guide de la gestion financière* que vient de publier Michel Klopfer, consultant en finances locales, présente les techniques qui permettent d'accroître la marge de manœuvre d'un budget : modulation des taux d'intérêt ou des durées d'emprunt, lissage des échéances, remboursements par anticipation, trésorerie zéro, endettement en devises... L'ouvrage, est destiné aux élus, aux secrétaires généraux et aux directeurs financiers des collectivités locales, mais aussi à leurs prêteurs.
► ***Guide de la gestion financière*, 253 p., 350 F. Édition du Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris.**

NOMINATION

■ **Un nouveau secrétaire général à la préfecture de Seine-Saint-Denis.** – Secrétaire général pour les affaires régionales d'Aquitaine, Jean-Claude Fabry a été nommé le 22 juillet secrétaire général de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Il succède à François Goudard.

[Né le 19 avril 1940 à Lézignan-Corbières (Aude) Jean-Claude Fabry est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse. Il a occupé divers postes de secrétaire d'ambassade avant d'être nommé conseiller au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères en 1973. Directeur du cabinet du préfet de Saône-et-Loire en 1976, il devient sous-préfet de Thiers deux ans plus tard, puis secrétaire général de la préfecture du Cher en 1981. Après un séjour à l'étranger, il retrouve un poste de secrétaire général à la préfecture de l'Ain en 1986. En 1989, il devient secrétaire général pour les affaires régionales d'Aquitaine.]

■ **Précision.** – Dans l'article consacré à la préparation du cinquantenaire du débarquement en Basse-Normandie (*le Monde* daté 19-20 septembre) nous avons écrit : *«Le conseil général du Calvados a donné son accord pour la réalisation d'un «circorama» à Arromanches»*. C'est en réalité le conseil régional qui est à l'initiative de cette réalisation.

AUVERGNE

CLERMONT-FERRAND SE REBIFFE

La capitale régionale souhaite modifier son image et ne plus apparaître seulement comme le siège d'une manufacture de pneumatiques

L'AGGLOMÉRATION de Clermont-Ferrand veut, une fois pour toutes, se débarrasser de la seule image agréablement champêtre fleurant bon l'Auvergne au grand air sur fond de volcans et sur laquelle se colle, presque par hasard, la réalité économique propre à Michelin. Une chaîne de *puys*, un plateau de fromages et Bibendum à l'ombre de Vercingétorix forment une illustration plaisante pour carte postale mais ne rendent plus compte de la réalité. Roger Quilliot (PS), maire de la métropole régionale et président du Syndicat intercommunal d'équipement de l'agglomération clermontoise (SIEAC, qui comprend treize communes), souhaite modifier cette perception.

Au mois de juin, il a fait adopter par son conseil un budget de 4 millions de francs pour 1993 (une deuxième tranche équivalente devant être engagée pour 1994) et a retenu une société de conseil en communication pour réaliser une campagne nationale. Coup de colère? coup de sang? A vrai dire, lassitude conviendrait mieux pour qualifier l'attitude du premier magistrat. Il ne peut plus supporter, pour la vivre au quotidien, l'image donnée de l'agglomération, déformée à souhait, entretenue, sans perversité certes, mais en permanence, sur un ton qui, selon lui, n'est plus de mise.

Le maire de Clermont-Ferrand estime que la métropole de la région d'Auvergne, avec ses 300 000 habitants, ses 30 000 étudiants, ses 6 000 chercheurs et dont l'activité économique ne repose pas sur la seule manufacture de pneumatiques, dispose de tous les atouts pour vivre avec succès un retour à la croissance. *« C'est à marée basse que l'on prépare le bateau qui larguera les amarres lorsque la marée montera... »* a-t-il affirmé lundi 20 septembre devant 1 500 personnes représentant les forces vives de l'agglomération. Lors de cette soirée, il a tenu à procéder, en personne, au lancement de la campagne de communication.

Avant que la question ne lui soit posée il a écarté, non sans malice, toute arrière-pensée politique : *« Les élections municipales sont dans deux ans (...) et ceux qui, dans cette perspective, veulent hisser les voiles sans plus attendre doivent savoir qu'ils ne sont pas arrivés au port. »*

L'environnement plébiscité

Six mois ont été donnés à la société choisie : Eurocom-Incognito, pour réussir l'opération. Consultation, information et mobilisation sont les trois idées maîtresses de la campagne. Au chapitre de la consultation *intra-muros*, une enquête, réalisée auprès de 800 personnes, montre une méconnaissance de la réalité locale. Ainsi, 75 % ignorent totalement que Clermont-Ferrand bénéficie de la présence de 6 000 chercheurs, à l'université ainsi que dans l'industrie, ce qui représente pourtant une forte densité. Parmi les interrogés, 11,2 % seulement connaissent le nombre d'étudiants. Enfin, il ne sont que 3,5 % à savoir que 170 établissements publics et privés de plus de 100 employés existent dans l'agglomération (124 pour la seule ville de Clermont-Ferrand).

De Michelin, on retient essentiellement les six plans sociaux successifs dont le dernier en cours, selon les syndicats, pourrait bien se solder par des licenciements secs. De plus en plus, la rumeur selon laquelle la manufacture de pneumatiques quitterait, tôt ou tard, la ville, persiste, s'amplifie même, et François Michelin, comme il l'a fait une nouvelle fois dans le film-témoignage projeté le 20 septembre, clame haut et fort qu'il n'en est nullement question et que l'on ne doit en aucun cas succomber à ce qu'il qualifie de *« désinformation en règle »*.

Par contre, les habitants de l'agglomération, pour 75 % d'entre eux, *« se sentent bien »* en ces lieux. Ils bénéficient, font-ils valoir essentiellement, d'un environnement exceptionnel, original puisque paisiblement volcanique, et admirablement préservé grâce à deux parcs naturels. S'ils se plaisent dans leur ville, dont ils apprécient les richesses architecturales, ils regrettent un *« manque d'animation »* et une majorité d'entre eux souhaiteraient que la culture y trouve une plus grande place.

Roger Quilliot trouve ces réponses quelque peu injustes. Il rappelle la création de la Maison des congrès, sollicitée quotidiennement pour des spectacles, l'extension des bibliothèques municipales ou universitaires, et parle du récent aménagement du Musée des beaux-arts, apte maintenant à recevoir des expositions itinérantes.

Le maire évoque également le projet d'une Maison du théâtre sur lequel la ville s'est engagée. Le coût de l'opération est estimé à 55 millions de francs, l'Etat devant y participer pour deux parts, la région, le département et la ville pour une part. *« J'avais en son temps obtenu des assurances du prédécesseur de Jacques Toubon. Qu'en est-il aujourd'hui? Je ne sais... »*, dit-il.

Informer les habitants, démythifier, convaincre hors des murs, la mission de la société Eurocom-Incognito est importante. Patrice Falk, le responsable de cette campagne, réalise actuellement des spots publicitaires qui seront diffusés au mois de novembre sur France 2 et France 3.

Il s'agira bien d'une « mise au point », c'est le titre de la campagne, comme en témoigne l'un des projets qui montre une agglomération dans une nature protégée et agréable à vivre, mais bénéficiant aussi d'un aéroport international et d'un carrefour autoroutier.

« Il faut avoir le culot de le faire », c'est Roger Quilliot, le spécialiste de Camus, qui parle ainsi avant d'ajouter *« je sais que je suis soutenu en dehors de tout clivage politique »*. Claude Wolff (RP), maire de Chamalières, était présent le 20 septembre pour le lancement de la campagne. Pour le premier magistrat de la métropole régionale *« l'intérêt de la région d'Auvergne est d'avoir une tête solide et l'intérêt de l'agglomération clermontoise est d'avoir un corps solide »*. Le président de la région s'appelle Valéry Giscard d'Estaing.

de notre correspondant à Clermont-Ferrand
Jean-Pierre Rouger

RHÔNE-ALPES

LE GRAND CRU DES OLIVIERS

Les producteurs de Nyons ont obtenu une reconnaissance officielle

NYONS, le Nyonsais et les Baronnies c'est encore Rhône-Alpes et c'est déjà la Haute-Provence, le pays bleu, mauve et gris de la lavande, des *cigales* et de l'olivier. Grâce à son micro-climat de type méditerranéen, cette sous-préfecture de la Drôme s'invente le midi à sa porte. Depuis 2 500 ans on y cultive l'olivier, qui poursuit ainsi une singulière incursion à la limite septentrionale du 44e parallèle. La bataille de la *« reconnaissance »* de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) s'est, quant à elle, étalée sur plusieurs décennies puisque l'idée en a germé dès 1963.

Créé en 1957, après le terrible coup de gel de février 1956 qui avait décimé une partie du verger, le Syndicat de l'olive noire de Nyons s'est aussitôt préoccupé d'obtenir un label de qualité pour « la tanche », considérée comme l'une des meilleures olives noires produites en France. En 1968, une *« délimitation judiciaire »* est obtenue devant le tribunal de Valence mais cette « appellation d'origine » n'est pas « contrôlée ». Les oléiculteurs restent d'autant plus décidés à obtenir un cadre légal strict qu'ils constatent que des huiles d'olive d'importation simplement « conditionnées » à Nyons sont fréquemment mises en vente sous des étiquettes ambiguës et à des prix défiant toute concurrence.

Une petite révolution

Le marathon dans lequel s'engagea alors le syndicat délaissa les chemins administratifs pour emprunter la voie législative, guère plus rapide. Une série de courriers et de contacts avec différents ministères aboutit, en 1986, à l'élaboration d'un projet de proposition de loi. Le changement de majorité remet les pendules à zéro, mais un nouveau texte est néanmoins présenté à l'Assemblée nationale, le 16 février 1987. Présenter n'est pas voter... Le dossier s'enlise. En 1988, nouvelle alternance et nouvelle proposition de loi. En juin 1989, la proposition est acceptée sur l'« ordre du jour complémentaire » mais aucune date n'est retenue.

Et puis, en août 1989, le ministre de l'agriculture, Henri Nallet, s'avise de globaliser le règlement du problème afin d'éviter d'avoir à légiférer pour chaque produit candidat à un label, et confie une mission de réflexion à un expert. Le rapport, rendu en septembre 1989, débouchera sur une loi cadre, adoptée le 2 juillet 1990, visant à confier le contrôle de l'ensemble des AOC – « fromages et laitages » et « produits divers » compris – à l'Institut national des appellations d'origine (INAO) qui n'avait jusqu'ici que la charge des produits viticoles. Une petite révolution initiée grâce aux oléiculteurs de Nyons. Le dossier du syndicat était bien préparé, néanmoins une commission spécialisée procéda à une minutieuse enquête avant de rendre une décision favorable que le ministre devrait bientôt entériner par un décret. Il restera au syndicat à s'assurer que les textes d'application soient conformes à l'autodiscipline que souhaitent s'imposer les oléiculteurs et qui porte notamment sur l'étiquetage. Pour éviter toute confusion sur l'origine réelle de l'huile.

L'olive et l'huile issues d'un terroir qui englobe environ 250 000 arbres répartis sur 2 200 hectares peuvent être assimilés à un « grand cru ». Le prix de vente élevé de cette huile, 70 à 80 francs le litre, s'explique notamment par le coût de la main-d'œuvre. Un ramasseur, payé 55 francs de l'heure, ne peut guère récolter plus de 10 kilos en une heure. Et pour faire un litre d'huile – du pur jus de fruit – il faut de 4,5 à 5 kilos d'olives...

Pour ce qui concerne l'olive de bouche, elle restera un « produit culturel » qui ne vise pas la consommation de masse. Pourtant, comme l'affirme Christian Teulade, directeur de la coopérative du Nyonsais et secrétaire du syndicat, l'olive pourrait constituer *« un produit millénaire d'avenir »*. En dix ans, en France, la consommation d'huile d'olive est passée de 25 000 à 37 000 tonnes dont 95 % sont importées.

de notre envoyé spécial à Nyons
Robert Belleret

POITOU-CHARENTES

DES EMPLOIS POUR LE PARC DU FUTUR

La direction du CNED s'installe à Poitiers à l'ombre du Futuroscope

EDITH CRESSON, premier ministre, avait donné le ton des transferts de services de l'Etat en province en envoyant une partie des services du Centre national d'enseignement à distance (CNED) à Poitiers. L'équipe d'Edouard Balladur s'est montrée plus déterminée encore. Au début de l'été, la direction générale de l'établissement cinquantenaire, basée à Vanves (Hauts-de-Seine), a appris qu'elle allait rejoindre ses troupes à l'ombre du Futuroscope. Sur le site de Janay-Clan, un bâtiment moderne, essentiellement financé par le département de la Vienne, abrite déjà l'équipe audiovisuelle du CNED, presque née ici, ainsi qu'un service de vidéotransmission interactive par satellite. Un autre bâtiment, qui a bénéficié du même soutien, regroupe l'enseignement des langues vivantes, quelques disciplines de sections de techniciens supérieurs, plus le centre d'accueil téléphonique national.

Pendant des mois, cet immeuble-là a été occupé en dessous de sa capacité. L'arrivée de l'« état-major » du CNED pourrait suppléer le manque d'enthousiasme des troupes touchées par une première vague de décentralisation en 1992. Elle devrait ainsi permettre d'atteindre l'objectif fixé... par le gouvernement socialiste. Le transfert de la direction a un impact plus *« qualitatif que quantitatif »*, reconnaît un de ses membres. Après tout, une décentralisation ne se résume pas en termes d'effectifs, et celle-ci prouve au moins une continuité notable dans la volonté politique.

Elle va se traduire par un nouvel apport de cinquante personnes aux abords du parc du Futur. Au total, ils sont près de deux cents à y travailler actuellement. La direction générale et les services qui lui sont directement liés ne devraient être au complet que dans un an. Il a fallu procéder à des recrutements, car sur les vingt-cinq premiers nouveaux venus, qui doivent arriver dans les prochaines semaines, moins de dix suivent effectivement leur poste. Une réaction malgré tout mitigée, qui illustre les difficultés que connaissent ces opérations, même, comme c'est le cas à Poitiers, lorsque les collectivités locales se mobilisent largement pour les accueillir (*le Monde* daté 17-18 janvier 1993).

A l'échelon national, le CNED compte l'équivalent d'un millier d'emplois et huit centres régionaux. Le recteur Michel Moreau, qui a été nommé directeur au mois de juillet, connaît déjà la région puisqu'il a été doyen de la faculté de droit de Poitiers.

M. V.

CENTRE

Un palais des congrès à Tours

Vendredi 17 septembre, les portes du nouveau palais des congrès de la ville, baptisé Vinci, se sont ouvertes pour la première fois. Au cours des trois jours de débats et de visites qui ont suivi, les Tourangeaux ont eu le loisir de découvrir le bâtiment qui porte la griffe de l'architecte Jean Nouvel, l'auteur de l'Institut du monde arabe. La réalisation de ce palais des congrès, qui peut accueillir jusqu'à 3 000 personnes dans ses trois salles, est majoritairement due à des entreprises locales. Entièrement financé par la municipalité, son coût s'élève à 530 millions de francs.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Ile à vendre

« Côte varoise, à vendre île, site privilégié et paradisiaque, terrain 1 hectare, petit port privé et protégé, villa 235 m² », la transaction proposée n'aura pas manqué de susciter les curiosités. Le Petit Ribaud est un gros rocher nu et escarpé, situé entre la presqu'île de Giens et Porquerolles, qui a abrité les exils côtiers de propriétaires fortunés. Acheté en 1640 par le marquisat de Giens, il devint propriété de la famille Sabran-Ponteves, qui le revendit au sieur Remonencq à la fin du dix-neuvième siècle, avant d'être racheté par Léon Escoffier de Giens en 1905. En 1960, M. Vaudard acheta l'îlot 2 750 francs et entreprit des travaux de voirie et la construction d'une villa. Aujourd'hui, Le Petit Ribaud est mis en vente pour la somme de 17 millions de francs.

ENFANTS

Rentrée au Jardin d'acclimatation

La désignation d'un nouveau concessionnaire exploitant le Jardin d'acclimatation a été reportée au mois de mars 1994 mais le célèbre terrain de jeu des petits Parisiens continue à vivre intensément. Une exposition de poissons en aquarium, « Les dents de la Saône », s'y déroule jusqu'à la fin septembre tandis que démarre « Le voyage enchanté », un petit train circulant à travers des décors miniatures. Mais surtout le Théâtre du Jardin, auquel la Ville a coupé les vivres, se débat comme un beau diable pour continuer à accueillir les enfants. Jacques Douai, son animateur, lance une souscription de soutien sous forme de 5 000 titres de 500 francs, chacun proposé aux parents avec la formule « Devenez les mécènes de vos enfants ». En outre, Jacques Douai donnera, dans son théâtre, du 12 octobre au 6 novembre, un récital intitulé « De Montmartre à Saint-Germain-des-Prés ».

FESTIVAL

Le 13e en fête

Pour sa dixième édition, le Festival du 13e arrondissement, du 6 septembre au 17 octobre, bénéficie cette année d'un parrainage de poids. Le maire, Jacques Toubon, est aujourd'hui ministre de la culture. D'où la richesse exceptionnelle du programme. Douze troupes de théâtre se produisent dans les différentes salles du quartier dont le grand amphithéâtre de l'Ecole des arts et métiers. Ses 600 places sont quasiment pleines chaque soir.

Raymond Devos est sur la scène du cinéma Grand Ecran qui, par ailleurs, projette une douzaine de classiques tirés d'ouvrages littéraires. Mais il y a aussi, en d'autres lieux, de la danse, un marché du livre, un feu d'artifice, la remise d'un prix littéraire, une brocante et l'arrivée du beaujolais nouveau. L'une des soirées les plus intéressantes de ce festival fourre-tout a été le concert donné par les musiciens stagiaires de l'Orchestre national de jazz au théâtre Dunois, réinstallé par la ville dans un local neuf de la rue du Chevaleret. Un grand moment de jazz dans une salle hélas mal insonorisée.

RENOUVEAU

La Vidéothèque prépare la Libération

La Vidéothèque de Paris fait sa cure de renouveau. On lui a attribué un nouveau directeur, Michel Reilhac, ancien animateur du Centre culturel américain et concepteur des « Arts étonnants », manifestation originale qui, notamment, a fait danser les Parisiens, cet été, au Palais de Chaillot.

D'autre part, le hall d'accueil a été entièrement redessiné. Il comporte à présent une boutique où l'on achète des cassettes vidéo et des livres, évidemment consacrés à Paris. A l'étage, un nouvel éclairage efface l'atmosphère de caverne mystérieuse qui caractérisait la Vidéothèque. D'ailleurs on songe à transporter l'établissement dans l'immeuble de l'ancienne Gaîté lyrique, malmené par la désastreuse expérience de la Planète magique. Tout cela n'empêche pas la Vidéothèque de préparer le cinquantenaire de la Libération de Paris, en 1994.

Elle dispose déjà de quarante heures de témoignages filmés. La commémoration sera d'ailleurs élargie aux capitales étrangères dont on fera revivre la libération par l'image. C'est l'une des nouvelles orientations de la Vidéothèque de Paris : élargir son horizon aux grandes métropoles mondiales.

COMMERCE

UNE VITRINE POUR L'AGROALIMENTAIRE

Les entrepôts de Bercy se transforment en un centre international d'affaires. D'un coût de 7 milliards de francs, ce « mart » et ses annexes donnent du souci à ses promoteurs

LES négociants en vin qui depuis deux siècles roulaient leurs futailles sur les pavés de Bercy sont encore sous le choc. Au-dessus des vieux entrepôts fleurant le gros rouge s'élève à présent un building de trente-quatre mètres de haut et de trois cent vingt mètres de long, perpendiculaire à la Seine et fermant définitivement l'horizon vers Charenton. La répétition, en somme, de la barrière de béton du ministère des finances, qu'on aperçoit au loin. L'édifice, que certains surnomment « La Banane » en raison de sa forme incurvée, évoque plutôt un paquebot. Il appareille ces jours-ci mais sans champagne ni fanfare. Pourtant, il représente pour Paris et pour la France une nouveauté : l'immense vaisseau abrite ce que les Anglo-Saxons appellent un « mart », abréviation de « market ». Un centre d'affaires thématique, c'est-à-dire entièrement consacré à une branche économique. Ici l'alimentaire et l'art de la table.

Le « paquebot » offre aux producteurs, fabricants et importateurs français mille « cabines » largement ouvertes sur des coursives où ils pourront exposer en permanence des échantillons de leurs produits alimentaires. De la boîte de caviar aux filets surgelés en passant par d'innombrables breuvages, on y trouvera tous les ingrédients de la grande bouffe, y compris les accessoires de la table.

A la Foire de Paris, rayon alimentation, ajoutez les pinardiers de Bercy, les grossistes de Rungis, placez le tout dans un immeuble informatisé et climatisé et vous aurez le deuxième mais le plus important « mart » de France (1). Louées à l'année contre une redevance d'environ 3 250 francs le mètre carré, les cabines sont de taille variable : de cinquante à cent cinquante mètres carrés. Ne sont admis dans le vaisseau que des acheteurs professionnels munis de laissez-passer : patrons de restaurant, responsables de magasin, gestionnaires de collectivités, agents de centrales d'achat, négociants export-import, détaillants de l'alimentation, etc.

La vie en « paquebot »

L'idée du « mart » alimentaire à la parisienne (une quarantaine d'autres existent à travers le monde mais généralement à l'extérieur des villes) a été lancée par Jean-Pierre Hennequet, quarante-six ans, 1 mètre 92, 90 kilos, homme d'affaires aussi imaginatif que gourmand. Il s'inquiétait de voir filer outre-Rhin le commerce de l'agroalimentaire, fleuron bien français. Au bout du futur parc de Bercy coincés entre la Seine, le périphérique et les voies ferrées, une douzaine d'hectares se trouvaient « libres ». Un consortium financier comptant une demi-douzaine de grandes firmes (Crédit national, BNP, Crédit foncier, Euro-développement) s'est constitué autour du groupe Suez, a acheté l'espace à la ville et y a fait dessiner par deux architectes, Michel Macary et Henri La Fonta, un projet de « mart » baptisé Bercy-Expo. D'autres éléments s'y sont ajoutés pour tenter de créer un peu d'animation autour du temple du négoce interdit au public.

Selon ses promoteurs, la discrétion entourant l'ouverture du « Centre d'affaires international de l'alimentaire et de la table » – c'est son nom officiel – serait due à la nécessité de « roder la machine ».

Le paquebot de Bercy-Expo – le nom médiatique qui lui restera – n'offre pas, à ses locataires, que des mètres carrés mais de multiples services. Hôtesses d'accueil dans le monumental hall d'entrée, des gardiens et pompiers jour et nuit, les télécommunications, mille sept cents places de parking en sous-sol, des locaux de réunion dont une salle de 3 000 mètres carrés capable de recevoir un colloque, des bureaux tout équipés pour les visiteurs, deux restaurants, une cafétéria, un traiteur, une banque, des loueurs de voitures et des boutiques, on pourra quasiment vivre en circuit fermé dans le navire.

Les adhérents – c'est ainsi qu'on nomme les utilisateurs du centre – pourront louer des cuisines pour faire goûter leurs préparations et même un « laboratoire » où l'on dégustera leurs vins.

C'est donc ce dispositif dont il faudrait tester la fiabilité avant une véritable inauguration programmée pour le printemps 1994. On souhaite aussi sans doute que les coursives soient mieux garnies. Certes l'Institut national des appellations d'origine s'installe à Bercy mais sur les 65 000 mètres carrés de cabines à louer, 20 000 mètres carrés seulement sont actuellement retenus par environ 560 entreprises.

Une station du Meteor

Autrement dit 70 % des locaux restent libres et 44 % des firmes attendues boudent encore. La récession est passée par là. D'où une intense campagne de publicité lancée en juin et qui se prolongera jusqu'à la fin de l'année. Budget confidentiel mais se chiffrant par dizaines de millions de francs.

Soixante mille acheteurs français et étrangers ont été bombardés de brochures. La presse professionnelle reçoit ce mois-ci des encarts. Quarante mille commerçants de l'Ile-de-France ont été invités aux « lundi de Bercy-Expo ». Chaque semaine,ce jour-là,les charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtissiers, cavistes, épiciers de luxe et restaurateurs indépendants sont spécialement conviés à « faire leur marché. »

Le paquebot doit à tout prix « tenir la mer » car il ne représente en surface que le tiers du projet total. Il faut encore trouver preneur pour cinquante-deux mille mètres carrés de bureaux, aménager en centre de congrès les anciens entrepôts dessinés par l'architecte Lheureux, restaurer les pavillons de pinardiers du quartier Saint-Emilion pour y recevoir 120 boutiques d'alimentation – celles-là ouvertes au public – et 45 restaurants, creuser un gigantesque parking de 2 250 places, édifier un complexe de 18 salles de cinéma – gérées par UGC – qui seront capables d'asseoir simultanément 4 000 spectateurs, ouvrir trois hôtels offrant 700 chambres. Le tout devrait fonctionner en 1996, lors de l'ouverture de la ligne Meteor dont la station Dijon desservira le nouveau complexe. L'investissement total atteindra 7 milliards de francs dont plus d'1,5 milliard ont déjà été dépensés. Compte tenu de la conjoncture plus que mauvaise, on comprend que le pari de Bercy-Expo donne du souci à ses promoteurs et les incite à la circonspection.

Marc Ambroise-Rendu

(1) La cité mondiale du vin, à Bordeaux, de moindre surface, a été le premier « mart » de l'Hexagone.

URBANISME

LA PLACE DES FÊTES ENFIN RÉAMÉNAGÉE

Les habitants de Belleville vont bénéficier d'un embellissement de leur quartier

PERCHÉE sur les hauteurs de Belleville, hérissée d'un bouquet de tours bien visibles du périphérique, la place des Fêtes est un des symboles des ratés de l'urbanisme des années 60 et 70. Sur une vaste zone appelée « secteur de rénovation », on a construit ici, entre 1957 et 1978, le plus grand ensemble de la capitale : 17 000 habitants vivent dans des HLM aujourd'hui dégradées mais aussi dans des logements intermédiaires ou bourgeois.

Symbole de batailles urbaines et des relations entre la Ville et les associations, la place des Fêtes a vu défiler bien des projets. En 1989, Jacques Chirac fait de son réaménagement une priorité. Un concours international est lancé qui aboutit à la sélection de l'équipe de l'architecte Bernard Huet à qui l'on doit aussi le réaménagement de la place Stalingrad et celui des Champs-Elysées. Les travaux viennent de démarrer ; ils devraient s'achever fin 1994, les dernières plantations étant prévues au printemps 1995.

Un terrain de Belleville

La place des Fêtes a un nom chargé de promesses, et pourtant il y fait si froid que certains l'appellent « la place à courants d'air ». Elle comporte deux parties bien distinctes, correspondant à deux moments de l'histoire locale. A l'est, au pied des tours, une esplanade un peu triste, avec ses carrés irréguliers de béton et de macadam. A l'origine de la rénovation, une dalle piétonne était prévue, mais le projet avorta faute de crédits. Le parking souterrain fut toutefois conservé, d'où nombre de rampes d'accès, sorties, et ventilations, mal cachées par de maigres buissons. Sillonnée de vélos et de poussettes par beau temps, la place est un incessant lieu de transit, vers la poste, le supermarché, les commerces. Trois fois par semaine, un marché apprécié des habitants l'anime. Le soir la rend aux dealers et autres indésirables.

Situé à l'ouest de la place, en contrebas, le square Monseigneur-Maillet se rattache à un autre morceau de l'histoire locale, celui de la commune de Belleville, qui couvrait jadis les 19e et 20e arrondissements. En 1835, Belleville acquiert, pour ses fêtes, un terrain non loin du centre et de la rue principale (l'actuelle rue de Belleville). Aménagé à la fin du siècle, avec de belles plantations et un kiosque à musique, il est bordé de deux entrées de métro.

Ajoutons à ces deux éléments une fontaine signée Marta Pan. Installée à côté du square en 1988, conçue comme le point de départ d'un projet vite remballé, elle est aussi intouchable que le square ou le marché... mais pour d'autres raisons. Mal intégrée à la place dans son état actuel, elle est l'objet de dégradations chroniques.

Bernard Huet a tenté d'organiser cet assemblage hétéroclite. Rien de bien spectaculaire : l'essentiel des travaux portera sur le sol, qui sera nivelé et revêtu de beaux matériaux (granits clair et foncé). Au pied des tours, une vraie place sera recréée, sous forme d'un rectangle de briques de terre cuite (40 m x 50 m) bordé de quelques marches, tandis que deux grands axes est-ouest et nord-sud seront dessinés. Bien sûr, le square demeure. Agrandi et retravaillé, il s'inscrira dans la nouvelle géométrie de la place, soulignée par quelques rangées supplémentaires de grands arbres et par un système d'éclairage sophistiqué.

L'autre souci de l'architecte a été de redonner une échelle à la place, de créer des relais entre le piéton et les tours. Les commerces de pied d'immeuble seront reliés par un élégant portique métallique. Une ombrière sera installée près de la fontaine. Enfin, des gradins seront construits pour encadrer le nouvel espace central. L'architecte les avaient imaginés en dur, mais des commerçants se sont inquiétés de la gêne visuelle et de la venue probable de visiteurs indésirables. Du coup, seul un talus engazonné, et protégé, verra le jour. Ce compromis, temporaire selon la mairie, risque hélas de ne satisfaire personne. Le recalibrage des voiries périphériques attendra lui aussi, en raison de son coût. Le restant du projet, estimé à 57 millions de francs, dépasserait déjà les limites fixées.

Point d'orgue du réaménagement : un « monument » doit prendre place au centre de l'esplanade recomposée. Créé par le sculpteur hongrois Zsako Zoltan, il aura une forme géométrique, entre l'obélisque et la pyramide (15 m de haut, 5 m de large), et sera couvert de reliefs célébrant la fête.

La maison de quartier

Masquant une sortie de parking, le monument sera aussi un phare éclairant la nuit, un signal. Certains s'interrogent sur le bien-fondé de l'obélisque, d'autres ont des soucis sécuritaires (d'où un travail renforcé sur les éclairages), d'autres enfin renâclent contre le déplacement du marché... Hormis ces quelques critiques ponctuelles, le projet Huet séduit par sa sobriété et son élégance.

Seul véritable point noir, la maison de quartier tant attendue par Jean Reby, le fondateur et délégué général du groupement des associations de la place des Fêtes (1), n'est toujours pas à l'ordre du jour. Insistant sur les liens entre les histoires urbaine et associative, ce dernier rappelle les vieilles promesses, les échanges de lettres, les négociations, et surtout la venue de Jacques Chirac, place des Fêtes, juste avant les municipales de 1989. Le maire avait alors tout remis à plat, et – fait unique dans les annales de Paris – débloqué 100 000 francs pour que l'association étudie le dossier du réaménagement.

Ce rapport, la Ville s'en est servi pour organiser le concours d'architecture de 1991. « *Mais,* regrette Jean Reby, *nous avons été marginalisés peu à peu par la puissance de la Ville.* »

H. G.

(1) Le groupement organise dimanche 26 septembre la onzième Fête de la rencontre. Deux temps forts : un rallye pédestre à la découverte du quartier, le matin, un concert de Georges Chelon dans l'après-midi. Renseignements : 42-08-43-53.

EXPOSITION

Le Sénat en photos

Les argentiers du président, les lingères, les garagistes et les lampistes : les photographies de Mathilde de L'Ecotais montrent les dessous du Sénat. Une exposition de 55 photos en couleurs intitulée « Le Sénat : l'autre regard » permet de découvrir les différentes vies de cette institution de la République, installée dans le palais construit par Marie de Médicis.

« J'ai voulu montrer ce qu'on ne voit jamais », explique cette jeune photographe de vingt-trois ans qui a dû patienter six mois pour obtenir l'autorisation d'apporter dans ces lieux ses appareils photo. Pendant deux périodes de deux mois, elle a ensuite arpenté les salons dorés, les gigantesques cuisines et les nombreux bureaux pour réaliser ce « reportage » qui s'articule autour de cinq thèmes : l'architecture, la présidence, les petits métiers, les portraits des vice-présidents, le travail dans les services.

Les sénateurs ont été apparemment contents du résultat puisqu'ils ont demandé que l'exposition se fasse itinérante et soit présentée sur leurs terres. Quant à Mathilde de L'Ecotais, elle veut maintenant *« portraiturer »* les autres *« palais de la République »*.

► **Palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris, jusqu'au 8 octobre.**

…USIQUE ET VIEILLES P…

…ATRIMOINE

…NION SACRÉE
…UTOUR DU GRAND CAN…

CULTURE

MUSIQUE ET VIEILLES PIERRES

Par sa durée, ses sites et sa formule le festival qu'organise le conseil régional est triplement original. Et il fait recette

ORGANISER un festival de sept semaines – cette année du 5 septembre au 24 octobre – à l'automne, dans près de trente sites dispersés sur 10 000 kilomètres carrés et en mêlant musique et architecture, classique et jazz est un défi aux lois du genre.

Le conseil régional d'Ile-de-France a pourtant osé et ça marche (1). L'idée fut lancée vers le milieu des années 80 par Jean Robin, un ancien directeur de théâtre. Au départ, le festival se déroulait au printemps et à l'automne. Eglises et châteaux accueillaient une centaine de concerts. Il s'agissait de faire connaître aux Franciliens l'extraordinaire patrimoine monumental de leur région.

Puis la formule peut-être trop ambitieuse fut resserrée en 1989 par le pianiste Pascal Dumay, nouveau directeur. Les manifestations furent concentrées sur l'automne et les fins de semaine, du jeudi au dimanche. Avec un succès mitigé. Cette année-là on ne parvint à vendre que 57 % des places proposées. En 1993 c'est à Charlotte Latigrat, ancienne directrice des programmes musicaux de France-Culture et France-Musique, que le conseil régional a confié l'entreprise.

Convaincre le propriétaire

Le but n'a pas fondamentalement changé. Constatant que, pendant leurs vacances, les Franciliens fréquentent assidûment les festivals de province, les élus régionaux rêvent de leur proposer une sorte de prolongement de ces plaisirs d'été. Mais cette fois sur leur propre terroir. Pour lutter contre la fascination des soirées parisiennes, il fallait offrir des émotions redoublées : celle de la musique et celle de lieux insolites. Ainsi arrivera-t-on peut-être à déplacer la culture pour la rapprocher des citoyens. Monter un festival « éclaté » demande des moyens importants. L'équipe dirigée par Charlotte Latigrat compte quinze personnes, dont cinq permanents et une dizaine de saisonniers.

Entre eux ils s'appellent les « fifeurs » (de FIF, Festival d'Ile-de-France). La plus remuante est sans conteste Nathalie Lamotte, vingt-huit ans, diplômée de l'Ecole du Louvre et prospecteur de sites. Au volant de sa Clio, elle sillonne la région durant une partie de l'année pour repérer des lieux de concert sortant de l'ordinaire. Ses critères : un édifice de grande valeur architecturale, pouvant recevoir un minimum de deux cents personnes et possédant une bonne acoustique.

Châteaux, églises de campagne, granges font souvent l'affaire mais l'éventail s'élargit. Cette année, elle a déniché plusieurs mairies style IIIe République comme celle de Montrouge ou de Levallois-Perret, qui valent le déplacement. Mais aussi des bâtiments industriels, comme l'ancienne chocolaterie Menier, en Seine-et-Marne, et des locaux complètement inédits comme un manège hippique, un théâtre rococo et même le Musée de l'air du Bourget.

Reste ensuite à convaincre le propriétaire, qu'il soit privé ou public, d'ouvrir ses portes pour un soir et de participer financièrement à l'opération. Puis à mettre en adéquation les formations musicales et les espaces où elles se produiront. Le clavecin convient aux granges de Port-Royal, l'orchestre de chambre aux nobles salons, les chœurs aux églises mais le bagad de Quimperlé ne peut sonner que dans le hall du Musée de l'air.

Comme on le voit, le programme musical est aussi éclectique que les « salles de concert ». Cette année les locaux industriels de la chocolaterie Menier accueilleront la projection d'un film mis en musique par un ensemble de jazz ! Chaque concert est une aventure qui débute par l'arrivée sur les lieux du camion de la régie avec chaises pliantes, projecteurs, pupitres et autres matériels. C'est le cirque ambulant des « fileurs » qui plantent les tréteaux et les démontent dès que le dernier auditeur a regagné sa voiture. Mais ces jeunes techniciens et ces hôtesses sont, paraît-il, de vrais professionnels aussi efficaces que des forains. Ils en mènent la vie, puisqu'ils sillonnent la région entre des sites qui s'éparpillent sur 120 kilomètres du sud au nord et 80 kilomètres d'est en ouest.

Le pari de la délocalisation

Le budget est à l'image du festival : composite. Le conseil régional en apporte 80 %, les départements et les communes 16.5 %, l'Etat 2,5 %. d'autres partenaires 2 %. Finalement, la vente des places, fort bon marché (de 50 à 80 francs), ne couvre que 1 % des 4 millions de francs nécessaires.

Pourtant les prestations ne sont pas au rabais. Par exemple, celle du dimanche 12 septembre qui a eu pour cadre l'abbaye cistercienne de Notre-Dame-du-Val, non loin des rives de l'Oise, à 40 kilomètres au nord de Paris. Dans le creux d'un vallon que les auditeurs ont gagné à pied s'élève les restes d'un monastère roman aujourd'hui propriété privée. Une association locale forte de 450 adhérents et vigoureusement animée par Serge Foucher, ancien ingénieur de Renault, s'efforce de sauver et de faire connaître le monument jadis à l'abandon. Il abrite notamment le plus beau dortoir cistercien de France. Avant le concert l'un des membres de l'association présenta l'abbaye et ses sept cent cinquante ans d'histoire. Puis le Quatuor Vanbrugh, composé d'instrumentistes britanniques interpréta le programme : Haydn, Janacek, Beethoven, Debussy. Une visite du bâtiment et une collation achevèrent d'enchanter les courageux qui avaient bravé la bruine pour goûter ces instants.

Grâce à sa formule originale et après avoir longtemps tatonné le festival francilien semble avoir trouvé un public. Les concerts font quasiment font salle pleine. L'an dernier près de 8 000 personnes ont prouvé aux audacieux du conseil régional que le pari de la délocalisation culturelle pourrait être gagné, même en Ile-de-France.

M. A.-R.

(1) Festival d'Ile-de-France : 26, rue de Gramont, 75002 Paris. Renseignement et réservations : 42-96-05-01.

FRANCOPHONIE

Retour des Jeux en Essonne

La décision est prise et doit être officialisée lundi 27 septembre, à l'occasion de la réunion du Comité international des jeux de la francophonie. *« Les épreuves auront lieu en juillet 1994*, confirme un responsable du ministère de la culture et de la francophonie, *le département de l'Essonne organisera les compétitions sportives et la Ville de Paris, les concours culturels. La région Ile-de-France sera également partie prenante. »*

L'idée des Jeux de la francophonie est née lors du sommet des pays francophones, à Québec, en 1987. Leur objectif : rassembler les nations francophones autour du sport et de la culture. Programmée deux ans plus tard, la première édition a lieu au cours de l'été 1989, au Maroc. Dès sa clôture, les partenaires choisissent l'organisateur du rendez-vous suivant, prévu quatre années plus tard, comme pour les Jeux olympiques.

Ce sera l'Essonne, pour le compte de la France. Le département met en place un comité d'organisation, Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général, fait adopter un très important programme d'équipements sportifs, dont une piscine olympique, un dojo de huit cents places et un grand stade omnisports pouvant recevoir vingt mille spectateurs et spécialement destiné à la cérémonie d'ouverture.

Doublement de la facture en 1992

Mais, en juillet 1992, coup de théâtre. Le conseil général abandonne son projet. Le motif invoqué est financier. De 36 millions de francs en 1990, le budget prévisionnel est passé à 72 millions de francs. Le département ne veut pas endosser seul le doublement de la facture.

Il exige du gouvernement qu'il prenne à sa charge la moitié des surcoûts, sinon, il renonce. Insensible à l'ultimatum, Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie, refuse de céder. Les Jeux de la francophonie n'ont plus de terre d'accueil. Ils sont annoncés successivement à Limoges, puis à Marseille. Finalement, ils n'ont pas lieu.

Le retour des Jeux en Essonne sauve la mise de l'exécutif départemental. L'abandon de 1992 a en effet déclenché une vive polémique (*le Monde* daté 13-14 décembre 1992). Xavier Dugoin s'est vu reprocher d'avoir dépensé beaucoup d'argent pour rien. Les critiques se sont concentrées sur le programme d'équipements, jugé *a posteriori* inutiles. D'autant que leur note finale a connu une invraisemblable dérive de 127 % pour atteindre 445 millions de francs.

En accueillant la partie sportive des deuxièmes jeux, le département justifie mieux ces coûteux investissements. En partageant l'organisation avec deux autres collectivités, il limite également sa participation financière. Sans compter que, cette fois, l'Etat ne devrait pas refuser d'apporter son aide.

Patrick Desavie

PATRIMOINE

UNION SACRÉE AUTOUR DU GRAND CANAL

Faute de pouvoir assumer à lui seul l'entretien du système hydraulique du parc de Versailles l'Etat fait appel aux collectivités locales

PAUVRE Louis XIV ! Lui qui était si jaloux de son pouvoir sur son domaine de Versailles... Voilà que la République, qui a hérité du système hydraulique royal, non contente de l'avoir découpé en tranches plus faciles à concéder, fait aujourd'hui appel à la ville de Versailles et au département des Yvelines pour l'aider à entretenir l'alimentation en eau du célèbre parc.

A l'abri derrière ses murs d'enceinte, le château de Versailles a toujours été le domaine réservé du roi, puis de l'Etat. Non sans l'agacement des édiles de la ville qui l'abrite, et plus tard de ceux du conseil général de Seine-et-Oise, puis des Yvelines.

Tout ce qui se passait dans le domaine royal échappait à leur compétence. Il aura fallu les dures réalités économiques pour que l'Etat consente à laisser les collectivités locales participer à la gestion des affaires du château. Une démarche qui n'était pas désintéressée. L'Etat a toujours rencontré des difficultés financières pour entretenir le château et le parc. Il y a quinze ans, en 1978, il a donc abandonné le système de régie qui gérait l'alimentation en eau du domaine et de toute la région. Jusqu'alors les Versaillais payaient leur eau au ministère de la culture.

Le syndicat intercommunal des eaux de Versailles et Saint-Cloud a pris en charge l'alimentation en eau potable des 360 000 habitants des communes situées à la frontière des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Il a engagé des travaux considérables : le remplacement de 50 kilomètres de conduites, le doublement du siphon existant sous la Seine à Bougival et la construction d'une usine de traitement des eaux à Louveciennes.

Trois sources d'approvisionnement

Peu de temps après, à l'occasion de la construction de la rocade A 86 et devant les besoins de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, un syndicat mixte d'aménagement (SMAGER) a pris en charge le réseau des « étangs et rigoles ». Celui-ci collectait depuis la fin du XVIIe siècle les eaux de ruissellement sur les plateaux de Rambouillet et de Saclay. Le SMAGER a veillé avant tout au bon fonctionnement de l'alimentation de la chaîne des étangs de la Tour, du Perray, de Hollande, des Noés, de la Boissière et enfin de Saint-Quentin. Mais à cette occasion, la liaison avec le domaine a été supprimée, alors que ce réseau avait pour objectif initial l'alimentation des bassins et des fontaines du parc de Versailles.

Résultat de ces abandons successifs, le système hydraulique royal qui alimente le Grand Canal ne dispose plus que de trois sources d'approvisionnement : les eaux de source et de ruissellement en contrebas du bois de Satory *via* le ru de la Lanterne, les pluies récoltées dans les fossés du parc, et les eaux du bassin de Rocquencourt et de Chèvreloup qui arrivent dans le parc par la Petite Venise.

Mais les 24 hectares du Grand Canal, qui a une profondeur maximum de 2,50 mètres, ne contiennent que 400 000 mètres cubes d'eau. Ils sont censés alimenter les centaines de jeux d'eau du parc, qui sont mis en marche de plus en plus souvent, surtout depuis que le Trianon sert de résidence officielle à certains hôtes de marque. Les ressources de ce circuit quasiment fermé sont particulièrement insuffisantes après une année de sécheresse.

La consommation hebdomadaire pour les Grandes Eaux, les Petites Eaux, les Jeux du Trianon et les Rivières anglaises est d'environ 50 000 mètres cubes par semaine, partiellement rejetés dans le circuit. Les pertes en raison de l'évaporation et des infiltrations provoquées par le mauvais état général des canalisations ont obligé le service des fontaines à réduire les prestations proposées aux 5 millions de visiteurs du parc.

« Une vitrine formidable »

Des études ont également relevé les mauvaises odeurs, la forte mortalité des poissons et la piètre qualité des eaux du Grand Canal. Des problèmes liés au manque de renouvellement des eaux depuis que son système d'alimentation a été progressivement coupé des réseaux mis en place au temps de Louis XIV. Un système qui avait été conçu en respectant la façon la plus naturelle de recueillir les eaux de source et de pluie en fonction du relief de la région.

La ville de Versailles, le département des Yvelines et les syndicats intercommunaux ont répondu avec empressement aux pouvoirs publics qui les invitaient à s'associer aux travaux sur le système hydraulique du domaine. Un groupement d'intérêt économique (GIE) de l'eau et du patrimoine hydraulique de Versailles, regroupant le préfet, le directeur du patrimoine, l'administration du château, les collectivités locales et les syndicats des eaux de la région a été créé le 27 février.

Ce GIE a immédiatement engagé des études sur les opérations à mener pour améliorer la qualité des eaux, pour renforcer les ressources et pour augmenter les capacités de stockage nécessaires aux jeux d'eau du parc qui constituent une « vitrine formidable pour le patrimoine français ». Au cours de son premier conseil d'administration le 13 septembre, Paul-Louis Tenaillon, président du conseil général des Yvelines, fraîchement élu à la tête de ce GIE, a présenté les travaux en cours : un traitement biologique et des dispositifs de brassage et d'oxygénation. Ils devraient permettre de rétablir rapidement l'écosystème du Grand Canal dans lequel seront ensuite remis des poissons. L'étanchéité des 52 bassins et des 3 réservoirs principaux du parc va être vérifiée. Des travaux seront ensuite engagés pour renouveler régulièrement les eaux du Grand Canal : il pourrait à nouveau être connecté avec la chaîne des étangs supérieurs. Christine Boutin, président du SMAGER, a d'ailleurs annoncé le 13 septembre que l'étang de Saint-Quentin pouvait relâcher des eaux dans le Grand Canal si nécessaire.

Ce programme pourrait coûter cher aux collectivités locales. M. Tenaillon a estimé à 150 millions de francs le montant total des travaux. L'Etat devrait en prendre 30 % à sa charge, mais Claude Erignac, le préfet des Yvelines, a lancé un appel aux grands industriels de l'eau. Il est vrai que le mécénat d'entreprise fait, lui aussi, depuis quelques années, une entrée remarquée, mais discrète, dans le domaine royal.

Christophe de Chenay

HAUTS-DE-SEINE

Un guide pour les jeunes

Intitulé *les Petits Débrouillards dans les Hauts-de-Seine*, le guide, que vient d'éditer le conseil général des Hauts-de-Seine, est un ouvrage destiné à faciliter la vie des quinze-vingt-cinq ans.

Ce manuel de 180 pages, rempli de conseils pratiques et d'adresses utiles, permet aux adolescents et aux jeunes adultes de mieux connaître les différentes aides et dispositifs publics. Quinze chapitres permettent de découvrir les « bons tuyaux » pour choisir sa formule de service militaire, ouvrir un compte bancaire ou des adresses pour s'inscrire à un cours de karaté, subir un test de dépistage du sida.

C'est une association de jeunes, « Face-à-face » qui, à l'occasion du plan destiné à lutter contre la ségrégation urbaine (Pacte 92) de l'assemblée départementale, a testé tous les dispositifs administratifs pour réaliser ce guide vendu 10 francs dans les grandes surfaces et librairies du département. Les lecteurs disposent d'un numéro vert où chaque jour, de 9 à 19 heures, ils peuvent poser des questions sur les services concernés.

VAL-DE-MARNE

Un musée à Maisons-Alfort

Comment vivait-on au début du siècle dans ces communes qui, à la lisière de Paris, allaient devenir la banlieue ? Une réponse est fournie par le Musée de Maisons-Alfort qui, à travers l'histoire locale, dresse un panorama de la vie quotidienne à la Belle Epoque. Une épicerie rassemblant des produits avec leur réclame rappelle que la ville fut un des berceaux de l'industrie des pâtes alimentaires et de la biscuiterie avec la présence de L'Alsacienne, de Gondolo, des pâtes La Lune. De cette époque où les Parisiens venaient danser dans les guinguettes, cueillir des violettes et même chasser, il reste de nombreuses photos

Installé dans un bâtiment de 1884, qui abrita précédemment la brigade de gendarmerie, le musée n'occupe que le deuxième étage. Mais ce n'est qu'une étape, l'Association Maisons-Alfort, mille ans d'histoire (AMAH), qui est à l'origine de ce projet, compte occuper la totalité du bâtiment.

▶ Musée de Maisons-Alfort, 9, rue Victor-Hugo, 94700 Maisons-Alfort. Ouvert lundi, le mercredi et le quatrième samedi de chaque mois de 14 heures à 18 heures.

VAL-D'OISE

Des chantiers respectueux de l'environnement

A l'initative du conseil général du Val-d'Oise, une charte appelée « Chantier environnement » a été signée en juillet, par Jean-Philippe Lachenaud (UDF), président de l'Assemblée départementale, Jean Ouvrard, président de la délégation départementale des travaux public, et Francis Mulot, président de la Fédération du bâtiment.

Elle engage les professionnels à ne conduire que des chantiers respectueux de l'environnement lorsque le conseil général en sera maître d'ouvrage. Le protocole prévoit ainsi une amélioration du cadre de vie des riverains en exigeant une meilleure signalisation, des palissades plus élevées, une formation du personnel à l'environnement et l'entretien des abords du chantier. Le coût supplémentaire engagé par les entreprises sera assuré par le département.

Pour l'instant, une série de chantiers a été décidée à titre expérimental et un bilan sera tiré au terme des travaux. Parmi ces chantiers, figure la construction de deux collèges à Gonesse, la restructuration de deux autres à Bezons et à Montmorency et la reconstruction de ceux d'Ermont et de Sannois.

DOSSIER

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Nîmes aide des jeunes en difficulté

Une expérience, baptisée «Formation active accompagnée» destinée à des collégiens en situation d'échec scolaire vient d'être initiée par la municipalité de Nîmes. Elle porte sur cent cinquante collégiens âgés de quatorze à dix-sept ans, sélectionnés en fonction de leurs mauvais résultats. Ces adolescents suivront durant deux ans une nouvelle formule d'alternance alliant le travail dans l'entreprise, la formation générale et l'enseignement professionnel. Chaque stagiaire sera suivi dans son projet de formation par un accompagnateur recruté parmi une cinquantaine de retraités bénévoles et un tuteur au sein de l'entreprise d'accueil. Les adolescents seront rémunérés de 300 F à 800 F par mois en fonction des résultats obtenus.

Mené avec la bénédiction du ministère de l'éducation nationale et celui du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ce projet pourrait, selon le maire Jean Bousquet (divers droite), être étendu à d'autres villes à l'issue d'une période d'observation de six mois.

BASSE-NORMANDIE

Les trente ans de la Foire de Caen

Jusqu'au lundi 27 septembre, la Foire internationale de Caen attend des visiteurs pour atteindre ou dépasser le chiffre de 200 000 entrées. Rendez-vous commercial toujours prisé des exposants et des Normands, la Foire de Caen n'a pas connu de baisse de fréquentation, comme les autres manifestations de ce type et se classe au 8e rang des foires françaises. Elément-clé de sa réputation et de sa réussite, elle accueille chaque année un pays : l'Argentine pour l'édition 1993, après l'Egypte et l'Inde.

S'étalant sur le parc de 30 hectares à proximité de l'hippodrome au cœur de la ville, elle accueille près de 700 exposants et reste surtout un important rendez-vous de l'élevage bas-normand avec les traditions d'usage que sont le concours de la race normande, celui des animaux de boucherie, et évidemment celui des boissons régionales comme le pommeau et le calvados

RHÔNE-ALPES

La Savoie encourage la valorisation des déchets

Une formation de 1 500 heures aux métiers de la valorisation a été initiée au mois d'août par la société Trialp, entreprise d'insertion installée à Chambéry et spécialisée dans la gestion des déchetteries. En partenariat avec la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Savoie, qui participe au financement de l'opération à hauteur de 500 000 francs, et de sociétés de traitement de déchets comme MOS (filiale de la Lyonnaise), SOMAPA (Générale des eaux) ou CIC-Fonlupt, elle consiste à former une douzaine de chômeurs de longue durée au métier de la collecte et de la gestion des déchets.

Marc Bodinier, directeur de Trialp, espère voir cette nouvelle formation validée par les ministères du travail et de l'environnement. Convaincu qu'une telle filière professionnelle est créatrice d'emplois, Michel Barnier, ministre de l'environnement et président (RPR) du conseil général, n'a pas hésité à rencontrer les apprentis «valoristes» pour les assurer de son soutien.

LA MODE DES PLATES-FORMES DE DÉCHARGEMENT

Le transport et le traitement des marchandises peuvent-ils servir au développement local ? Les pouvoirs publics cherchent à maîtriser leur multiplication

LES camions ne se cachent plus. Bien au contraire. Perçus il y a encore peu de temps comme une nuisance, fâcheuse mais inévitable, le trafic et le traitement des marchandises sont en train de devenir un nouveau sésame du développement local. Depuis deux ou trois ans, les projets de «plates-formes logistiques» fleurissent. La Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) en recense cent cinquante, plus quatre-vingts centres routiers ; mais les évaluations vont du simple au double, voire au triple... De Marseille à Lille, et de Montpellier à Nancy, pas une capitale régionale qui n'ait un dossier à défendre. Les petites et moyennes villes comme Agen, Troyes, ou Montluçon ne sont pas en reste.

On assiste à une inflation de projets. Souvent des illusions entretenues par des cabinets d'études

Le problème avec la logistique, c'est que chacun y voit quelque chose de différent. Rebutant et largement incompris, le vocable lui-même entretient le mystère. Schématiquement, la logistique regroupe toutes les opérations que subit un produit entre sa fabrication et son arrivée sur le marché : transport bien sûr, mais aussi stockages successifs, groupage-dégroupage, conditionnement, distribution, livraison et service après-vente. Des manipulations de plus en plus sophistiquées, informatisées et sous-traitées à des spécialistes. La logistique représente 10 à 15 % du prix de revient d'un produit (ou encore 12 % du PNB). Certes, ce secteur souffre de la mauvaise conjoncture économique ; mais, dans le même temps, il apparaît comme un gisement de productivité encore peu exploité.

L'intérêt des élus – et des responsables de chambres de commerce et d'industrie (CCI), – est aujourd'hui d'ordre économique. Sont naturellement intéressées les régions frontalières de l'axe Nord-Sud : Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne et Rhône-Alpes. Des régions maritimes aussi, comme la Haute-Normandie et le secteur de Marseille, dont le grand dessein repose largement sur la logistique.

Mais la position géographique ne saurait remplacer la motivation ; la cohérence des stratégies n'a rien à voir avec l'importance du trafic. En témoignent les intéressantes études menées par les Pays de Loire, le dynamisme breton, autour du pôle Rennes-Redon, ou encore la mobilisation du Lot-et-Garonne. A la fois gros producteur de fruits et légumes, et zone de passage à mi-chemin de Toulouse et Bordeaux, la région d'Agen entend développer ses équipements logistiques.

Des négociations sont en cours avec Novalliance (qui gère notamment Garonor) pour la reprise du marché-gare. Jean François-Poncet, le président du conseil général, s'est fortement impliqué. *«C'est la logistique qui fera l'unité du marché européen»*, avait-il déclaré en décembre dernier, lors du congrès annuel de l'Association française pour la logistique (ASLOG).

La démarche de Troyes est, elle aussi, exemplaire. Délaissée jusqu'ici par les grands axes, la ville a tenu à «être sur les rangs». Encouragée par l'arrivée du logisticien britannique MacGregor Cory, la ville s'expose depuis deux ans au Salon international de la logistique et des transports (SITL), avec ses transporteurs réunis en Groupement d'intérêt public (GIE). Une stratégie d'offre globale et de pragmatisme. La logistique est aussi une priorité régionale, qui s'emboîte avec le développement d'un pôle emballage-conditionnement et le fameux projet de troisième plate-forme aéroportuaire du Bassin parisien...

Les plates-formes sont-elles déjà trop nombreuses ? Nul ne conteste les effets pervers de l'inflation de projets, parfois décidés sur des illusions entretenues par des cabinets d'études. Dans un même «bassin de trafic», des projets risquent de se «cannibaliser». Difficile toutefois d'avoir une position trop tranchée. Au Centre de recherches sur l'économie des transports (CRET) de l'université d'Aix-en-Provence, Daniel Boudoin distingue les plates-formes selon leur rayon d'action : interrégional voire international, régional ou local.

Constatant la montée en puissance des régions de Lille et Lyon, il note que le choix d'une localisation varie d'une entreprise à l'autre, selon sa stratégie et son origine. *«Paris constitue toujours un point fort pour les Anglais,* dit-il, *alors que les Japonais sont très largement basés en Belgique et aux Pays-Bas. Mais la multiplication des échanges fait qu'on ne peut plus desservir toute l'Europe d'un seul point. C'est en cela que la Méditerranée a un sens.»*

A la direction «aménagement» de la SCET (groupe Caisse des dépôts), Jean-Marie Funel préfère raisonner en termes de fonctions. Les équipements destinés à accueillir les marchandises avant distribution finale, ou «centres d'éclatement», sont de taille variable mais forcément collés aux agglomérations, explique-t-il en substance. A l'inverse, les plates-formes traitant les flux, ou *hubs*, peuvent se localiser n'importe où. C'est à la première catégorie que s'intéresse la SCET : parmi les sociétés d'économie mixte (SEM) adhérant à son réseau, une quinzaine travaillent sur des projets de plates-formes, et la moitié sont gestionnaires de marchés d'intérêt national (MIN) que l'on songe souvent à déménager. Pour les conseiller, la SCET souhaite créer un «pôle d'ingénierie de logistique urbaine», et se faire une place à côté des pionniers Sogaris (Rungis) et Garonor (groupe Novalliance).

Ni définition ni modèle. Laurent Grégoire, le président de l'ASLOG, préfère insister sur la dimension «service» (formation, conseil, informatique). La logistique n'est plus affaire de gros bras, et les zones qui s'y consacrent sont plus «denses» que les entrepôts (cinquante à soixante-quinze salariés à l'hectare à Rungis ou Garonor).



La DATAR devrait fixer prochainement une sorte de traité de non-prolifération fondé sur le consensus avec les professionnels

Du côté de l'Etat aussi, la donne a changé ; la prise de conscience, au niveau européen comme national, de l'importance dans l'avenir du transport combiné fer-route n'y est pas étrangère. Or il est un mot magique dans la logistique : multimodalité. Soucieux de l'encourager, le ministère des transports a défini la localisation d'une trentaine de plates-formes ferroviaires. Ce schéma comporte deux niveaux, avec des sites de base (Avignon, Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Nancy-Strasbourg, Paris, Toulouse), et des sites à vocation régionale (Agen, Clermont-Ferrand, Cognac, Dijon, Dunkerque, Hendaye, Montpellier, Nantes-Montoir, Pau, Perpignan, Rennes, Rouen, Sète-le Verdon, Tours, Vesoul).

Dans cette liste, les métropoles régionales côtoient les grands ports, mais aussi les villes frontières vers l'Espagne (l'écartement des rails, différent, impose des manipulations), les centres agricoles (Avignon, Agen, Cognac) ou industriels (Clermont-Ferrand, avec Michelin, Vesoul, avec Peugeot). L'isolement régional peut encore expliquer le choix d'une cité, comme Pau pour le Sud-Ouest.

Ces nœuds ferroviaires existent déjà, mais doivent être achevés, agrandis, modernisés, ou déménagés. Cinq grandes opérations sont assurées : le site du nord de Paris, qui quitte Noisy pour Mitry-Mory, Bordeaux, Lyon-Satolas, Marseille et Lille. Traditionnellement implantés sur des terrains SNCF, certains projets associeront dorénavant les collectivités locales.

D'où des systèmes de cofinancement que le gouvernement voudrait inscrire dans le XIe Plan (1993-1997). Lorsqu'il est seul, l'Etat finance aujourd'hui à 50 % les infrastructures et superstructures liées au chantier technique, le restant demeurant à la charge de l'opérateur ou de la SNCF. Dans les contrats de plan, le partage sera différent : 40 % Etat, 30 % région, 30 % pour l'opérateur. L'Etat ne s'engagera pas sur les aspects périphériques des projets, plus commerciaux. Aux collectivités locales de faire leurs comptes ! Quant à la CEE, il n'est pas exclu qu'elle distribue quelques subsides...

La DATAR devrait sortir cet automne un schéma d'orientation. Un traité de non-prolifération, en quelque sorte, fondé sur le consensus avec les professionnels, l'interconnexion et la complémentarité des sites. Responsable du groupe villes-infrastructures, Bernard Robert avoue toutefois sa perplexité. Le grand désordre lui paraît néfaste, mais la logique de la massification ne le satisfait pas davantage. L'exemple-repoussoir, c'est Roissy, seul «hub» français pour le transport aérien de passagers. Les cas étrangers illustrent, eux aussi, combien le «hub» polarise le développement (1).

«Il y a dix ans, on avait peur de l'intervention des pouvoirs publics, et d'une organisation trop étatique des transports, rappelle Christian Reynaud, de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS). *Mais depuis quelques temps, on commence à vouloir planifier».* Le chercheur a observé nos voisins : en Italie comme en Allemagne et surtout aux Pays-Bas, l'Etat investit plus qu'en France. Tel est bien le casse-tête de la DATAR : comment sauvegarder les intérêts de l'aménagement du territoire tout en préservant une chance pour la France sur l'échiquier logistique européen ?

Hélène Giraud

(1) Voir les articles sur les *hubs* aériens aux Etats-Unis, et ferroviaires en RFA, dans le hors-série du magazine *Urbanisme* consacré à la métropolisation (mai-juin 1993).

L'avance de Valence

Entre l'autoroute du Soleil et le Rhône, sur le territoire de Portes-lès-Valence précisément, une plate-forme logistique associant les collectivités locales et la SOGARIS (gestionnaire de Rungis) va bientôt voir le jour. Dans cette région, d'autres projets sont à l'étude, notamment à Mions-Corbas. Pour l'agglomération de Valence (Drôme), la plate-forme s'inscrit dans une stratégie de spécialisation de pôles économiques, avec, sur le plateau de Lautagne, le grand projet d'un parc technologique.

La concurrence ? Elle n'effraie pas trop Dominique Mercier, secrétaire général adjoint de Portes-lès-Valence. *«Notre projet a une longueur d'avance sur les autres,* dit-il. *Nous avons le consensus, l'espace, et déjà quelques implantations.»*

Car le site, qui s'étire le long du fleuve, accessible par la voie d'eau et bientôt par un embranchement ferroviaire, est dans le prolongement d'une zone d'activités déjà occupée par des transporteurs ou prestataires de services comme Danzas ou Calberson. Dernier atout : la ville a la maîtrise foncière d'une grande partie des terrains concernés (la moitié des 120 hectares envisageables à terme).

La commune mûrit cette idée depuis 1987, mais deux années furent nécessaires pour convaincre les autres partenaires : les membres du syndicat intercommunal de Valence, la chambre de commerce et d'industrie, le conseil général et le conseil régional, sans oublier la Compagnie nationale du Rhône (CNR).

Quatre ans plus tard, le dossier est prêt. Le Laboratoire d'économie des transports (LET) de Lyon ayant préconisé l'appel à un partenaire privé, la SOGARIS est dorénavant associée à l'affaire. Aux termes d'une convention signée en juin dernier, celle-ci sera chargée de l'aménagement (entrepôts, centre technique routier, services d'accueil, de restauration...), de la commercialisation des lots (à louer ou à vendre), et enfin de la gestion. Les travaux d'une première tranche de 35 hectares (autant que Rungis) démarreront à la fin de l'année.

Financièrement, les clés de répartition restent à préciser. Bien sûr, les infrastructures primaires sont à la charge des collectivités locales : amélioration des accès depuis l'échangeur de Valence-Sud, extension du parking poids lourds, etc. (12 millions de francs). Les discussions portent plutôt sur les autres équipements. Au total, l'investissement avoisinera 100 millions de francs. Mais les collectivités locales savent bien que l'addition se corsera encore, plus tard, et qu'il faudra d'une manière ou d'une autre payer les nouvelles implantations.

H. G.

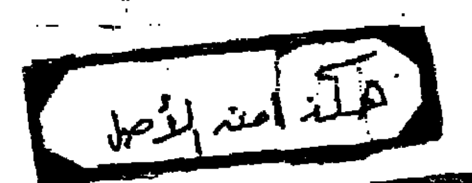
Nancy vise l'Europe

«En 1978, on me traitait de visionnaire» : Pierre Janot, vieux routier de la logistique au Comité d'aménagement, de promotion et d'expansion de la Meurthe-et-Moselle (CAPEMM), fait remonter à cette époque l'histoire de la plate-forme ferroviaire multimodale de Nancy, aujourd'hui en chantier. Ce projet mené en étroite collaboration avec la SNCF a des visées ambitieuses : faire partie du grand réseau ferroviaire européen pour le fret de marchandises.

Revenons à 1978 : la manutention des conteneurs d'Epinal (Vosges) est regroupée à Nancy. Mais en 1986, le chantier technique générant des nuisances en centre-ville, une réflexion s'engage. Récemment la brasserie de Champigneulles libère 50 hectares au nord de Nancy, sur la route de Metz. Ce site est en bordure de l'A31, de la Moselle navigable, de l'aéroport lorrain, et bientôt de la gare TGV. C'est acceptable pour la CEE : trois grands chemins s'y croisent (Londres-Milan, Le Havre-Strasbourg, et Rotterdam-Marseille). L'opération est «labellisée» par la SNCF, dont la gare de triage est toute proche.

«Les Lorrains sont les premiers à travailler sur le multimodal avec la SNCF», explique Pierre Janot. Et d'ajouter que l'équipement sera lui-même *«le premier européen où l'on pourra entrer et sortir directement»*. Le montage associe l'entreprise nationale à un syndicat mixte regroupant cinq communes, qui espère couvrir ses frais grâce à la commercialisation de lots à des logisticiens. *«Pas des transporteurs purs,* prévient Pierre Janot. *Ni des entreprises délocalisées d'un site proche.»* La densité d'emplois à l'hectare devrait donc être forte. La commercialisation va démarrer, et une première tranche sera livrée en 1994 (la moitié des 80 hectares prévus au total). Des travaux colossaux pour des ambitions modestes. Si la plate-forme pouvait capter une portion de l'accroissement du trafic général, ce ne serait déjà pas si mal...

H. G.



LES MARCHÉS DU SECTEUR PUBLIC

ASSOCIATION NATIONALE DE COLLECTIVITÉS LOCALES
en plein développement, à vocation d'expertise et de conseil,
recherche

CHEF DE MISSION DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Diplômé d'une formation supérieure d'ingénieur (Supélec, etc.), connaissance des courants forts.
Expérience d'au moins 5 années acquise dans un organisme de contrôle, dans une entreprise de distribution agissant par délégation de service public, dans le service technique d'une grande ville.
Agé de 30 à 35 ans, le candidat possédera nécessairement de bonnes capacités rédactionnelles.
Poste basé à Paris, environ 20 déplacements de 4 à 5 jours ouvrables consécutifs chaque année en France.
Merci d'envoyer un C.V. accompagné d'une lettre manuscrite avec niveau actuel de rémunération et celui souhaité à :

AEC - 20, boulevard Latour-Maubourg - 75007 PARIS

ASSOCIATION NATIONALE DE COLLECTIVITÉS LOCALES
en plein développement, à vocation d'expertise et de conseil,
recherche pour son siège à PARIS

RESPONSABLE ORGANISATION INTERNE

Diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 4), connaissances appliquées en informatique et bureautique.
Expérience d'au moins 5 années acquise dans une société de services informatiques, dans le service informatique et organisation d'une entreprise de taille moyenne, dans un institut de sondages, etc.
La connaissance des statistiques appliquées est un élément complémentaire favorable.
Merci d'envoyer un C.V. accompagné d'une lettre manuscrite avec niveau actuel de rémunération et celui souhaité à :

AEC - 20, boulevard Latour-Maubourg - 75007 PARIS



ARGENTEUIL
MAIRIE

Recrute

Argenteuil a placé "l'enfant dans la ville" au centre de ses priorités et développe en direction de l'enfance (petite enfance à préadolescence) un ensemble d'actions et de programmes éducatifs et sociaux (crèches, centres de loisirs, points d'accueil de quartier, vacances...) et recherche son :

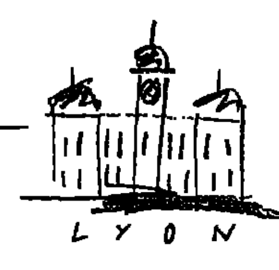
DIRECTEUR DE L'ENFANCE

- En étroite collaboration avec l'Elue et le Secrétaire Général Adjoint du Secteur, vous mettrez en œuvre les orientations d'activité définies par la municipalité.
- Vous conduirez l'équipe de direction du secteur composée de 3 responsables (enfance, petite enfance, gestion) et superviserez un service de 270 personnes. Vous travaillerez en partenariat avec les autres secteurs de l'activité municipale.
- Outre l'élaboration du budget, vous mettrez en œuvre des procédures de gestion rigoureuses pour assurer la mise en place de projets ambitieux : Contrat Enfance - Plan patrimoine.
- Administrateur ou Directeur Territorial (ou assimilé), vous possédez une solide maîtrise des règles de fonctionnement d'une municipalité ainsi que d'une structure associative sur les plans personnel, budget, juridique et comptable.
- Votre expérience de direction d'un secteur enfance, votre forte capacité à encadrer, animer et motiver une équipe, votre sens du contact et du dialogue, vous permettront de relever un challenge passionnant.

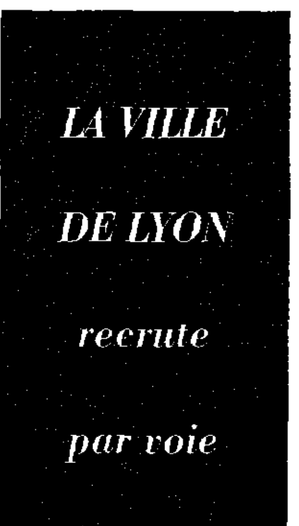
Merci d'adresser dossier de candidature (cv, lettre manuscrite, photo) à
FELDMAN Conseil - 85, boulevard Voltaire
75011 PARIS



Feldman Conseil



Orchestre National de Lyon – Auditorium



Etablissement en régie municipale, assurant la gestion d'un orchestre symphonique, d'une salle de concerts et l'exploitation des spectacles des théâtres romains de Fourvière ; Budget : 75 MF ; effectif : 150 permanents.

Intendant - Responsable de la programmation
réf. 50

Professionnel averti, vous disposez d'une culture musicale de haut niveau, symphonique (et si possible lyrique), et des talents de manager reconnus. Anglais courant indispensable, allemand souhaité.

Directeur d'exploitation de la salle
réf. 40

Rompu aux techniques de management des équipements culturels et de loisirs, vous êtes un professionnel du spectacle, ayant une sensibilité musicale. Anglais indispensable.

Adresser les candidatures (lettre avec prétentions, CV, photo) en précisant la référence du poste choisi à Patrice ARMENGAU - Directeur Général Auditorium/Orchestre de Lyon - 82 rue de Bonnel - 69431 LYON cedex 03.

OLC CONTESSE

VILLE DE



CHOLET

(56.000 habitants - Maine et Loire) à 55 km de Nantes et Angers, à une heure de la Côte Atlantique

recrute suivant conditions statutaires

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (H/F)
(Administrateur Territorial)

Chargé d'assurer la Direction Générale et la coordination des Services, vous participerez à la préparation et à la mise en oeuvre des décisions municipales.
Disponible, vous alliez une solide expérience de la Fonction Publique, des connaissances juridiques (niveau BAC +4 minimum) et des aptitudes au management.
Avantages :
- **Prime de responsabilité**
- **Régime indemnitaire**
- **Logement et véhicule de fonction.**

POSTE VACANT À COMPTER DU 1ER NOVEMBRE 1993.

Pour tous renseignements, contacter la Direction des Ressources Humaines au 41 49 25 37

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un *CV détaillé* et d'une *photo* d'identité sous réf. CHL AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE 1993 à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, BP 2135, 49321 Cholet cedex.

Communauté Urbaine de Lille

La Communauté Urbaine de Lille regroupe 87 communes et plus d' 1 million d'habitants. Elle emploie 3000 salariés et gère un budget annuel de 6 milliards de francs. Ses compétences s'exercent principalement dans l'urbanisme, l'aménagement et l'habitat, le transport des voyageurs, la voirie et la signalisation, l'écologie urbaine, le secours et la lutte contre l'incendie.

recherche pour la ***Direction Circulation et Voirie***

un Chargé d'Etudes de Circulation (réf. 93-78)
(Ingénieur Subdivisionnaire)

Missions : *La Communauté Urbaine de Lille gère 2 000 km de voies, 1 000 km de trottoirs et 919 carrefours équipés de feux.*

Au sein du service "Planification et Circulation" vous assurerez :
- les études de circulation et de stationnement
- les avants-projets d'aménagement géométrique des voies et carrefours
- les études générales dans le domaine de la circulation, du stationnement et de la conception des voies.

Profil : *De formation ingénieur, vous êtes sensibilisé (e) aux problèmes d'aménagement et d'urbanisme.*

Ce poste fait appel à des compétences techniques variées mais aussi à une bonne appréhension des aspects psychologiques et sociaux de la circulation.

La préférence sera accordée aux Ingénieurs Territoriaux en poste ou inscrits sur liste d'aptitude.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo en précisant la réf. du poste à : M. Le Président de la Communauté Urbaine de Lille, Service Développement des Ressources Humaines, 1, rue du Ballon BP 749 - 59034 LILLE CEDEX.

LA METROPOLE DES GRANDS PROJETS

Dab's



Eure-et-Loir 36.000 habitants
A 80 km de Paris Ouest

Ville en pleine mutation, Dreux porte ses efforts sur la qualité de l'environnement et des services : eau potable et assainissement (traitement des eaux) ; réaménagement de la collecte et du traitement des ordures ménagères ; création d'une déchèterie ; réorganisation des services ; schéma directeur informatique ; plans de formation et de communication.

recrute par voie de mutation ou de détachement

Secrétaire Général Adjoint
ayant vocation à succéder au Secrétaire Général

Membre de la Direction Générale, vous participez aux réunions relatives à l'élaboration et au suivi des politiques municipales, tant auprès du Maire et du 1er Adjoint, qu'auprès des Adjoints délégués pour les services dont vous coordonnez l'activité : techniques, ressources humaines, culture, sécurité et animation sociale. Vous collaborez à la réalisation des actions de la municipalité pour la qualité du service.

De formation supérieure (Bac + 5, Droit, Sciences-Po, DESS ou autres, souhaitable), vous avez impérativement une expérience pluridisciplinaire. Disponible et motivé, vous montrez des aptitudes au management, le sens du dialogue et des responsabilités. Vous disposez d'une parfaite connaissance de l'organisation administrative communale.
Avantages : prime de détachement, régime indemnitaire, 13ème mois, logement, voiture.

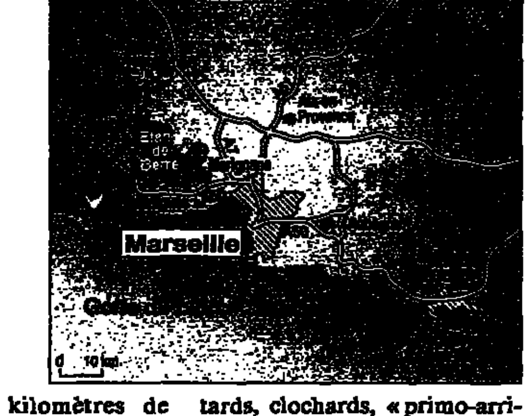
Merci d'adresser candidature manuscrite, CV détaillé, et photographie à M. le Maire de Dreux, Direction des Ressources Humaines, BP 127, 28105 DREUX

safarl

MARSEILLE

Entre fierté et détresse

PENDANT longtemps, elle a laissé dire, n'éprouvant pas le besoin de regarder par-dessus son épaule, par-dessus ses collines blanches qui la coupent de la terre. Marseille n'avait d'yeux que pour la Méditerranée. Un retranchement qui n'explique pas à lui seul son encombrante notoriété. A la moindre occasion, micros et caméras viennent tâter le pouls des vendeuses de poisson, des supporters de football, ou des habitants des quartiers nord. Qu'il se déclenche une guerre dans le golfe Persique, que le Front national fasse une apparition dans la ville ou qu'on y découvre une fausse facture, Marseille emplit les colonnes des journaux, plus encore que les tribulations de la famille royale britannique. Allez savoir qui a commencé, elle ou le reste du monde? Et qui manipule l'autre?



« Il est naturel que Marseille suscite tant d'intérêt, elle est la dernière ville populaire de France. La rue s'y exprime sans filtre », estime Madame Defferre, plus connue sous le nom d'Edmonde Charles-Roux. Avec ses 800 550 habitants, la commune est aussi la deuxième de l'Hexagone, malgré une inquiétante perte de population. Voilà pour les éléments objectifs. Le reste tiendrait au « romantisme » des Marseillais. Sous l'art de la galéjade chaleureuse, dans lequel ils excellent, perce un certain désespoir, un goût du désastre annoncé. Mais s'ils se délectent à noircir eux-mêmes le tableau, c'est pour embrouiller l'étranger, pour lui clore le bec. Pas pour qu'il aille le répéter à Paris! Le malentendu persiste.

Alors Marseille continue de se déployer vers le Sud. C'est dans cette direction qu'elle étale à son aise ses minuscules ports de pêche, où patientent les « pointus », ces barques qui ne paient pas de mine. C'est là qu'elle se repose à l'ombre des « cabanons », ces anciens hangars à bateaux poussés sans permis dont elle est si fière. Son territoire est vaste. Marseille dispose, en vrac, de 15 kilomètres de calanques, et plus encore de quais, d'un archipel, de plages, de grottes, d'un golf, d'un hippodrome, de massifs rocheux accueillant une station thermale, de sites archéologiques voisinant avec des forts.

Mais ce n'est là ni ce qu'on montre d'elle, ni ce qu'elle affiche. La préfecture des Bouches-du-Rhône s'est dotée ces dernières années d'équipements culturels dignes d'une métropole régionale, pas d'une capitale historique des rives de la Grande Bleue. Sa liaison avec cette dernière reste cachée. Elle ne s'est pas offert d'aquarium, pas même un musée méditerranéen. Marseille est un port où l'on arrive, mais une ville que l'on quitte rarement. Alors on garde ses trésors pour soi. Ainsi, dans les ports de plaisance, 83 % des places sont occupées par des navigateurs originaires de la commune, 11 % du département. Les « étrangers » n'ont qu'à aller mouiller ailleurs. L'ancienne porte de l'Orient n'a pas pour principe de dévoiler ses charmes au premier venu. Pour lui, autour de la gare Saint-Charles, Marseille concentre, comme par dérision, son folklore amer. Routards, clochards, « primo-arrivants » à l'air perdu, manifestants des chantiers navals de La Ciotat, venus en habitués, policiers voyants et taxis prompts à médire se côtoient devant les premières façades du quartier de la porte d'Aix, en attente de rénovation depuis des lustres. A leurs pieds, l'autoroute Nord déverse ses camions. A l'ouest, la route longe le complexe pétrochimique de Fos; au nord, elle éventre des grands ensembles de sombre réputation. Seul l'aéroport de Marignane permet d'échapper à cette atmosphère de mauvaise augure. Mais les visiteurs arrivés tôt le matin, en costume-cravate ou tailleur, ont vite filé vers les zones d'activités de Vitrolles, d'Aubagne ou vers Aix-en-Provence. L'économie de la capitale régionale se porte mal, avec 20 % de chômeurs, ce n'est un secret pour personne. Son port témoigne sans doute le plus cruellement de son déclin. Il ne reste plus que 1,2 million de passagers par an, venus de Corse, d'Algérie ou de Tunisie, pour observer les quais désertés de la Joliette, avant d'atteindre la triste gare maritime.

Pour les experts, la ville malade ne peut retrouver sa place de grande cité du Sud sans son port

« Un cycle est un cycle », commente doctement une brochure du Port autonome de Marseille. *« Il est difficile de vivre une mutation »*, laisse tomber le maire, Robert Vigouroux (apparenté PS) du haut de son bureau surplombant le Vieux Port, devenu un havre pour les plaisanciers. Nombre d'observateurs situent le début de la crise aux bouleversements des guerres d'indépendance. En historien, Emile Temime pose un regard plus sévère sur les structures économiques locales. *« Jouer la carte coloniale était déjà un signe de décadence. En se concentrant sur un territoire protégé, les armateurs ont montré qu'ils n'étaient pas en mesure d'affronter leurs concurrents occidentaux. »* Marseille appartenait encore au dix-neuvième siècle quand le reste de la France entamait sa modernisation industrielle. La bourgeoisie avait préféré poursuivre ce qu'elle savait faire, miser sur le négoce à gros profits.

« Financer à long terme le développement de technologies de pointe et embaucher, cher, des ouvriers qualifiés ne fait pas partie de ses traditions », achève l'universitaire. Comme dans le reste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les capitaux viennent désormais d'ailleurs. L'enseignement technique reste peu développé. Seulement, les anciennes colonies n'attendent plus des fabriques marseillaises qu'elles leur livrent des briques et des tuiles. Et celles-ci n'ont plus besoin de flots de main-d'œuvre à bas salaire pour les produire. Les usines ont disparu, laissant leurs friches derrière elles.

Bien sûr, plus personne ne croit que la richesse débarquera toute crue des bateaux pour être transformée en savons, en semoule, en pâtes ou en chocolat. Le port, le vrai, s'est déplacé sur les rives de l'étang de Berre en 1964. L'industrie moderne a quitté le littoral marseillais, laissant l'ancienne organisation des dockers se consumer lentement. Cette agonie interminable n'affecte guère le trafic essentiel, celui des hydrocarbures. Grâce au pétrole, Fos-Marseille se maintient au troisième rang européen.

Pourtant les décideurs se tournent à nouveau vers le large, guettant les signes de renaissance. Car depuis quelques années, économistes et experts des missions interministérielles se sont succédé au chevet de la ville malade. Leurs études vont toutes dans le même sens. Marseille ne peut retrouver sa place de grande cité du Sud sans son port, qui reste un outil performant malgré sa langueur actuelle. Et même si elle est devenue un pôle important de recherche scientifique, elle doit d'abord s'appuyer sur sa vocation traditionnelle, le négoce. Bref se relancer dans les affaires, pour employer un terme plus actuel.

« En offrant les services aux entreprises qui manquent aujourd'hui, il est possible de devenir une plaque tournante incontournable, quelque chose comme Hongkong vis-à-vis de la Chine, » s'enthousiasme Jean-Claude Sitbon. Le directeur de l'ADECI, une association qui se charge de mettre en relation les PME marseillaises avec leurs voisines d'outre-mer, y croit. Tahar Rahmani, directeur de la fondation Conseil à la création d'entreprises et à la coopération internationale, se montre aussi confiant en un avenir méditerranéen. A condition que les élus locaux manifestent leur volonté commune. A condition de secouer rapidement les mentalités...

« Les Marseillais sont des gens sérieux, soutient le préfet de région, Claude Bussière. *Leurs projets finissent toujours par aboutir. » « C'est la dernière heure, les élites intermédiaires vont finir par s'en aller*, prévient l'économiste Jean-Louis Reiffers. *Les décisions sont ici tellement plus longues et compliquées qu'ailleurs qu'elles découragent les bonnes volontés. »* N'empêche, mobilisation des décideurs marseillais ou prise de conscience de la part de l'Etat, la Datar a donné, il y a quelques jours, un avis favorable à la création de l'Établissement public d'aménagement de la Joliette (EPAJ). Une initiative qui, si elle obtient le soutien du gouvernement, devrait se traduire par la restructuration du cœur de la ville, depuis les quais jusqu'à la gare Saint-Charles, afin d'y accueillir un centre tertiaire, intitulé Euroméditerranée.

Henri Roux-Alezais, le président de la chambre de commerce annonce, lui, plus fort encore : *« 2001 Marseille Provence-Méditerranée du monde. »* Pôle santé, logiciel, agroalimentaire, zone de télécommunication avancée, relance du projet de liaison Rhin-Rhône... Autour de ce titre générique, les idées ne manquent pas, les obstacles non plus. A en croire Henri Roux-Alezais, il ne s'agit pas seulement d'une question de survie économique, mais aussi de défi culturel.

« Nous ne voulons pas nous retrouver dans une Europe anglo-saxonne, qui ne raisonne qu'en chiffres et en termes techniques. La Méditerranée a porté les trois religions monothéistes, elle sera bien capable de susciter un nouvel essor. » La Commission de Bruxelles fournit actuellement 6,8 écus par habitant aux pays d'Europe centrale, 2,4 aux États méditerranéens. Si elle voulait bien regarder un peu plus vers le sud, la ville serait toute prête à lui servir de relais. Elle souhaiterait accueillir, par exemple, une banque de développement méditerranéen ou quelque autre institution. Gênes et Barcelone aussi probablement. La chambre de commerce a invité, début octobre, cinq cents décideurs français et étrangers, pour leur présenter les atouts de la Provence et de sa renaissance prochaine. Ces rencontres auront lieu sur un paquebot ancré dans le port. Tant qu'à changer d'image, autant de pas lésiner sur les symboles. Voilà qui est dans les cordes des Marseillais.

Par son sens du spectacle, et plus encore de la tragédie, Marseille ne renie pas ses origines. Ses fondateurs avaient voyagé depuis la Grèce antique. Elle est née de la mer, et son peuple avec elle. La dernière vague arrive de l'océan Indien. Ces nouveaux-venus originaires des Comores se targuent d'être 20 000.

Une estimation probablement ambitieuse, mais il faut bien cela pour se faire une place au soleil marseillais et au sein de ses vingt-six communautés. Avant eux avaient débarqué, des mamelouks venus d'Egypte, des Arméniens et des Libanais, des Italiens et des Corses, des Indochinois d'avant les guerres d'indépendance et les pieds-noirs après, des Maghrébins et des Kurdes. Les responsables locaux ont beau marteler aujourd'hui que ce creuset international constitue une force, la ville ne leur a pas toujours tendu les bras. Elle en a au moins pris l'habitude. Voilà vingt-six siècles que cela dure.

Modèle américain ou intégration? Face à ce débat de fond, les Marseillais sont condamnés à innover

Sur ce sujet, Robert Vigouroux, qui a créé une instance de rencontres pour les représentants de toutes les communautés, devient presque volubile. *« Les frontières font partie intégrante de la cité, seulement, ici, elles signifient le respect des différences. Je ne suis pas favorable à l'intégration à tout prix, l'important est d'avoir pour objectif commun d'être marseillais. »* Michel Pezet, ancien président socialiste du conseil régional, son rival lors des dernières élections municipales, se dit loin de partager cette conception. *« Marseille ne doit pas se comporter comme une ville américaine où les cultures se contentent de coexister. Elle doit devenir une métropole européenne! »* Peut-être les Marseillais parviendront-ils à faire progresser ce débat de fond.

De sa longue histoire et de sa « position géostratégique », comme disent les experts, la cité phocéenne a hérité d'un privilège discutable, celui d'être atteinte la première par des lames de fond qui débordent largement son territoire. Aussi pourrait-elle devenir, selon les plus positifs, un « laboratoire du vingt et unième siècle », tant économique que social, voire politique. Elle est condamnée à innover, puisqu'elle est située en première ligne. Elle demeure un port qui attire, un sas, une « ville-frontière » même si elle ne sait plus très bien vis-à-vis de qui.

Comme Marseille est en outre composée de cent onze villages pratiquant chacun un accent différent, à en croire l'office du tourisme, le tout, hérissé d'immeubles émergés à la va-vite, finit par faire désordre. En fait, cette géographie compliquée raconte seulement l'histoire agitée d'une vieille cité. D'où vient alors cette impression qu'il y reste tant à faire? Madame Deferre a une réponse ingénue : *« C'est justement parce qu'elle est si ancienne qu'elle s'use plus vite que les autres. »*

de notre envoyée spéciale
Martine Valo

Prochain article : MENTON

Alger par la mer

A quoi reconnaît-on, quand on voyage par ferry de Marseille à Alger, les petits « trabendistes » (trafiquants) qui triment pour les gros bonnets du régime et ceux qui s'échinent pour les caïds de la mafia islamiste? En vérité, à rien du tout. Il suffit d'avoir passé quelques minutes dans les soutes du *Liberté*, où chaque passager a parqué sa voiture, pour se douter qu'en matière de débrouilles et d'embrouilles les Algériens, de quelque minaret qu'ils soient, sont prêts à oublier leurs querelles de chapelle, pourvu qu'à l'arrivée les douaniers ne fassent pas preuve d'un zèle tyrannique.

A plonger dans le flot fellinien des véhicules qui embarquent au port de la Joliette, on peut se demander à quoi rêvent les gendarmes marseillais, et comment ces engins psychédéliques, aux portières mal rafistolées, aux pare-chocs râclant le bitume et aux capots arrière bâillant insolemment à chaque cahot, avaient pu circuler, ne serait-ce qu'un quart d'heure, sans être arrêtés par la maréchaussée et envoyés à la casse. Question vite oubliée, tant l'étape suivante, l'observation des « chargements », s'avère hypnotique.

Face à ces Himalaya de cartons boursouflés (vêtements, pièces détachées, rouleaux de ficelle, pneus de rechange), de tables à repasser, de réfrigérateurs ou de roues de vélo débordant des fenêtres, Prévert et son pauvre inventaire n'auraient pas fait long feu. Et puis, Prévert aimait les femmes. Hormis deux ou trois épouses muettes, flanquées de leurs maris kabyles, et une ou deux *gaouria* (étrangères) pas forcément plus délurées, le panorama humain de cette minuscule croisière (environ vingt-quatre heures) semble devoir généralement se limiter à quelques tablées masculines ponctuant leurs repas de messes basses et de rires bruyants.

Est-ce la cherté de la vie en France, le manque de devises conjugué à la dégringolade du dinar (un peu plus de 4 dinars pour 1 franc au marché officiel, plus de 10 au marché noir) ou la difficulté pour l'Algérien moyen (ni caïd ni chômeur) à obtenir le sacro-saint visa? Qu'ils soient touristes ou « trabendistes », le nombre de ceux qui traversent la Méditerranée sur un ferry tend à diminuer. Ils étaient 422 000 en 1991, 416 000 en 1992.

Nomades à leur manière, les « trabendistes » suivent toujours la route qui mène aux oasis les moins chères, selon les règles du rapport qualité-prix. D'après les connaisseurs algérois, Marseille aurait, de ce point de vue, perdu la première place, depuis au moins deux ans. En outre, ce n'est plus le bateau, mais l'avion, qui semble avoir gagné la préférence de ces globe-trotters un peu spéciaux. *« Pour les vêtements féminins, le mieux, ces temps-ci, c'est la Syrie »*, assure un vieil habitué du port et de ses trafics. *« Une robe que vous trouvez à 100 francs à Marseille, vous l'aurez pour 35 ou 40 francs seulement à Damas »*, précise-t-il. Selon lui, l'Egypte est une *« bonne affaire pour les meubles »*, tandis que la Tunisie conserve le maillot jaune, *« loin devant la France et le Maroc »*, pour tout ce qui concerne l'électroménager et le matériel hi-fi. D'ailleurs, il suffit de faire une fois le vol Tunis-Alger pour commencer à le croire.

de notre correspondante à Alger
Catherine Simon

